



# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

## **AU 31 DECEMBRE 2017**

CHIFFRES CLES CONSOLIDES.....	2
FAITS MARQUANTS.....	3
RAPPORT D'ACTIVITE.....	4
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	15
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	113

## Chiffres clés consolidés

En 2017, les chiffres clés du groupe Casino ont été les suivants :

(en millions d'euros)	2016	2017	Variation (%)	Variation organique <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires consolidé HT	36 030	37 822	+5,0%	+3,2% <sup>(2)</sup>
Marge commerciale	8 666	9 127	+5,3%	
EBITDA <sup>(3)</sup>	1 697	1 930	+13,7%	+8,7%
Dotations aux amortissements nettes	(663)	(688)	+3,8%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 034	1 242	+20,1%	+13,4%
Autres produits et charges opérationnels	(625)	(480)	+23,2%	
Résultat financier, dont :	(359)	(446)	-24,1%	
Coût de l'endettement financier net	(324)	(367)	-13,4%	
Autres produits et charges financiers	(35)	(78)	n.s	
Résultat avant impôts	50	316	n.s	
Produit (Charge) d'impôt	(34)	(56)	-63,4%	
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	20	13	-37,0%	
Résultat net des activités poursuivies	36	273	n.s	
dont part du Groupe	33	127	n.s	
dont intérêts minoritaires	2	146	n.s	
Résultat net des activités abandonnées	2 161	47	-97,8%	
dont part du Groupe	2 645	(7)	n.s	
dont intérêts minoritaires	(484)	54	n.s	
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 196	320	-85,4%	
dont part du Groupe	2 679	120	-95,5%	
dont intérêts minoritaires	(482)	200	n.s	
Résultat net normalisé, Part du Groupe <sup>(4)</sup>	341	372	+9,0%	+6,1% <sup>(5)</sup>

<sup>(1)</sup> A périmètre comparable, taux de change constants et hors impact des cessions immobilières (OPCI)

<sup>(2)</sup> Hors essence et calendaire

<sup>(3)</sup> EBITDA = ROC + dotations nettes aux amortissements opérationnels courants

<sup>(4)</sup> Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts afférents à ces retraitements (cf. annexe p.14)

<sup>(5)</sup> A taux de change constant

## Faits marquants

---

- Le **31 janvier 2017**, à l'issue de l'offre lancée le 6 décembre 2016 sur les actions ordinaires de Cnova N.V., Casino a racheté 31,7 millions d'actions (dont 16,8 millions d'actions à l'Offre Américaine et 15 millions d'actions à l'Offre Française). Il a également racheté 0,3 million d'actions sur le mois de mars 2017. L'ensemble de ces rachats représente 9,3% du capital. Le Groupe détient désormais 98,97% du capital de Cnova N.V. et 99,46% des droits de vote. Compte tenu de la participation de GPA dans Cnova N.V., le Groupe possède un pourcentage d'intérêt de 76,1% au 31 décembre 2017.
- Le **21 février 2017**, Cnova N.V. a annoncé sa volonté de retirer ses actions de la cotation Nasdaq. Cette décision a été rendue effective le **3 mars 2017**.
- Le **30 mai 2017**, le Groupe Casino a lancé une opération d'échange obligataire en deux temps. Le Groupe a placé avec succès une émission obligataire à 5 ans d'un montant de 550 millions d'euros, avec un coupon de 1,865%. Concomitamment à cette opération, Casino a également lancé une offre de rachat sur ses obligations venant à échéance en novembre 2018, août 2019 et mars 2020. Les produits de la nouvelle émission sont destinés à financer le rachat des obligations et viennent renforcer la liquidité du Groupe.
- Le **7 juin 2017**, le Groupe a annoncé le résultat de son offre de rachat obligataire clôturée le 6 juin 2017. Casino a procédé au rachat de 366 millions d'euros des obligations de maturité novembre 2018, août 2019 et mars 2020, soit une réduction totale du montant nominal des obligations concernées de 366 millions d'euros. La maturité moyenne de la dette obligataire de Casino a été allongée de 4,8 années à 5,0 années.
- Le **28 novembre 2017**, le Groupe Casino a annoncé la signature d'un accord international de E-commerce avec Ocado Solutions, le leader mondial de la distribution alimentaire en ligne, avec livraison à domicile. Ce dernier bénéficie d'une avance technologique incontestée avec sa solution OSP. Cette plateforme technologique performante comprend la construction d'un entrepôt automatisé de dernière génération en région parisienne, une solution logicielle intégrée, incluant un site internet avec des fonctionnalités parmi les meilleures du marché, mais aussi l'optimisation de la livraison du dernier kilomètre et la gestion en temps réel des données clients. Les enseignes du Groupe Casino pourront profiter de cette plateforme innovante de E-commerce alimentaire, en premier lieu, Monoprix.fr, qui offrira à ses clients le plus grand assortiment de produits alimentaires aux meilleurs niveaux de service et de coût.
- Le **30 novembre 2017**, le Groupe a mandaté Moody's Investors Service (Moody's) comme nouvelle agence de notation du groupe. Moody's a attribué ce jour la note de Ba1 avec une perspective stable à Casino Guichard-Perrachon S.A. et à sa dette obligataire. Le Groupe a mis fin à son contrat avec l'agence de notation Fitch Ratings.
- Le **4 décembre 2017**, les groupes Casino et Dia ont annoncé élargir leur collaboration sur les produits à marques propres en créant un pôle d'expertise en matière logistique et d'innovation MDD (marque distributeur). Une nouvelle société commune, dénommée CD Supply Innovation a débuté son activité le 15 décembre 2017.

# Rapport d'activité

Les commentaires du Rapport Financier annuel sont réalisés en comparaison à l'exercice 2016 sur les résultats des activités poursuivies et donc conformément à IFRS 5 retraités du projet de cession de Via Varejo.

Les évolutions en organique et en comparable sont hors effets essence et calendaire.

## Principale variation du périmètre de consolidation et effet associé :

- Maintien de Via Varejo en activité abandonnée

## Effets de change :

Les effets de change ont été positifs en 2017 avec des appréciations moyennes du BRL et du COP contre l'Euro de +7,0% et +1,2% respectivement, par rapport à 2016. A taux de change constants (TCC), les principaux agrégats du compte de résultat consolidé auraient évolué comme suit :

Activités poursuivies (en millions d'euros)	2016	2017 à TCC
Chiffre d'affaires	36 030	37 019
EBITDA	1 697	1 879
ROC	1 034	1 207
Résultat Net normalisé, Part du Groupe	341	362

## • L'année 2017 est caractérisée :

- **En France**, par une dynamique commerciale positive avec une croissance des ventes comparables de +0,8%, en amélioration par rapport à 2016 et des ventes organiques en croissance de +0,1%. Cette performance est portée par l'excellente rentabilité des enseignes de proximité, qualitatives et à services Franprix, Monoprix et Supermarchés Casino qui développent de nouveaux concepts porteurs et innovants (Noé, Mandarine et Naturalia Vegan notamment) et témoignent d'une bonne dynamique d'expansion et de franchise (60 nouveaux magasins Monoprix, 51 nouveaux magasins Franprix et chez les Supermarchés Casino : premier ralliement en franchise d'un indépendant). Leader Price rénove son parc de magasins au nouveau concept Next et poursuit l'amélioration de son parc. Géant se redresse grâce à la bonne performance des ventes alimentaires comparables, portée par les espaces marchés, le frais et le bio et améliore son chiffre d'affaires et sa marge au m<sup>2</sup>. La Proximité maintient le développement de la franchise et déploie son nouveau concept Le Petit Casino. Cette année, le Groupe a particulièrement accéléré le développement du multicanal et du digital, notamment via le partenariat avec Ocado, le projet d'acquisition de Sarenza, la refonte des programmes de fidélité et des applications et les corners Cdiscount.

Le volume d'affaires total, incluant Cdiscount, enregistre une croissance de +2,3%<sup>(1)</sup> sur l'année, dont +1,7%<sup>(1)</sup> en alimentaire et +5,6%<sup>(1)</sup> en non-alimentaire. Enfin, le résultat opérationnel courant France Retail de 556 millions d'euros est en croissance de +9,5% par rapport à 2016, dont 463 millions d'euros générés hors activité de promotion immobilière.

- **A l'international**, par une bonne performance du Groupe se traduisant par une croissance des ventes organiques hors essence et calendaire de +6,4%, dans un contexte de décélération de l'inflation alimentaire. Le chiffre d'affaires organique d'Éxito (hors GPA Food) est en croissance de +1,2%. Au Brésil, les ventes organiques sont en hausse de +8,7%. En 2017, Multivarejo (Hypermarchés et Supermarchés) enregistre une croissance comparable de +0,7%<sup>(2)</sup>. Les hypermarchés Extra délivrent une bonne performance et l'enseigne Pão de Açúcar voit ses volumes s'améliorer. Assaí (Cash & Carry), qui représente 41% des ventes annuelles de GPA Food en 2017, connaît une très forte croissance de son chiffre d'affaires organique, à +27,8%<sup>(2)</sup>, portée par la dynamique d'expansion et la force du modèle commercial.

<sup>(1)</sup> Hors essence et calendaire

<sup>(2)</sup> Données publiées par la filiale

L'enseigne enregistre une croissance régulière de ses volumes et de son trafic, dans un environnement très concurrentiel.

Éxito poursuit sa dynamique d'expansion avec le développement du Cash & Carry en Colombie (7 magasins Surtimayorista ouverts en 2017, dont 5 conversions). Éxito déploie par ailleurs son nouveau concept Carulla Fresh Market, et repositionne ses hypermarchés en améliorant l'offre textile et non-alimentaire. Les activités complémentaires à la distribution telles que la promotion immobilière et le programme de fidélité national multi-enseignes « Puntos Colombia » ont poursuivi leur développement. La croissance organique d'Éxito est portée par les excellentes performances des filiales en Uruguay et Argentine.

- Le Groupe dispose en France<sup>(1)</sup> d'une excellente liquidité avec une position de trésorerie brute de 1,9 milliard d'euros et des lignes de crédit disponibles de 3,3 milliards d'euros couvrant aisément les échéances à venir. A fin 2017, la dette financière nette du Groupe s'élève à 4,1 milliards d'euros et à 3,7 milliards d'euros pour la dette France<sup>(1)</sup>. Le cash-flow libre<sup>(2)</sup> des activités poursuivies du Groupe avant dividendes et hors éléments exceptionnels non récurrents décaissés en 2017 (charges de restructuration principalement) s'élève à 446 millions d'euros.
- En 2017, le **chiffre d'affaires consolidé du Groupe** est en hausse de +5,0% à change courant et +2,7% à change constant. Les variations de change ont un effet positif de +2,2% et les variations de périmètre de +0,1%.
- **La croissance des ventes en organique** hors essence et calendaire s'élève à +3,2% :
  - **En France**, la croissance des activités de distribution alimentaire s'établit à +0,1% en organique hors essence et calendaire.
    - Le chiffre d'affaires de **Franprix** est en croissance de +1,3% en organique. L'enseigne conserve sa part de marché en 2017.
    - Cette année, les ventes de **Monoprix** sont en hausse de +2,8% en organique et sa part de marché reste stable.
    - Les **Supermarchés Casino** enregistrent une croissance de +1,2% en organique. L'enseigne maintient sa part de marché en 2017.
    - **Géant** affiche une croissance organique stable par rapport à 2016. L'enseigne maintient sa part de marché en 2017 et gagne +0,1 point en cumul à date sur la P02 2018<sup>(3)</sup>.
  - La croissance organique de l'activité **E-commerce** s'élève à +8,7%, un niveau similaire à celle de 2016.
  - **En Amérique Latine**, la croissance des ventes en organique hors essence et calendaire est de +6,4%.
    - Le **Groupe Éxito** (hors GPA Food) affiche une croissance organique de +1,2%.
    - Chez **GPA Food**, le chiffre d'affaires organique est en hausse de +8,7%, notamment porté par la croissance du Cash & Carry .
- **Le résultat opérationnel courant du Groupe** s'élève à 1 242 millions d'euros, en croissance de +20,1% à taux de change courant et de +16,7% à taux de change constant.
  - En France, le ROC s'établit à 556 millions d'euros, en croissance de +9,5% par rapport à 2016. Le Groupe enregistre un bon résultat des activités de promotion immobilière, à 92 millions d'euros.
  - La marge opérationnelle du segment E-commerce est en recul à -1,3% contre -0,6% en 2016, impactée par les investissements réalisés dans le cadre du plan stratégique de Cdiscount.

<sup>(1)</sup> Périmètre holding du Groupe Casino, incluant notamment les activités françaises et les holdings détenues à 100%

<sup>(2)</sup> Cash-flow libre avant dividendes versés en 2017 au titre de 2016 et 2017 aux actionnaires de la société mère, aux porteurs de TSSDI et aux intérêts minoritaires, et hors frais financiers

<sup>(3)</sup> Kantar

- Le ROC du segment Latam Retail s'élève à 713 millions d'euros. Il progresse de +32,7% au total et de +11,3% hors effet favorable de rattrapage de crédits fiscaux. La marge opérationnelle du segment Latam Retail s'inscrit en hausse à 4,2%.
- **La marge opérationnelle courante** est en croissance à 3,3% (+41 bp au total) soutenue par la bonne performance de la France et du Latam. En comparaison des chiffres 2016 :
  - La marge opérationnelle courante du segment France Retail est en croissance de +26 bp à 2,9%
  - La marge opérationnelle courante du segment E-commerce est en recul, à -1,3%
  - La marge opérationnelle courante du segment Latam Retail est croissance de +69 bp à 4,2%

## FRANCE RETAIL

<i>en millions d'euros</i>	2016	2017
Chiffre d'affaires HT	18 939	<b>18 903</b>
EBITDA	872	<b>901</b>
<i>Marge d'EBITDA</i>	4,6%	4,8%
Résultat opérationnel courant	508	<b>556</b>
<i>Marge opérationnelle courante</i>	2,7%	2,9%

**Le chiffre d'affaires France Retail** s'élève à 18 903 millions d'euros en 2017 contre 18 939 millions d'euros en 2016. Les ventes comparables enregistrent une croissance de +0,8% en comparable et de +0,1% en organique hors essence et calendaire.

**Le ROC France Retail** s'établit à 556 millions d'euros en hausse de +9,5% par rapport à 2016, dont 463 millions d'euros hors promotion immobilière. Il bénéficie de la bonne tenue de la rentabilité chez Franprix et Monoprix, de la meilleure contribution des Supermarchés Casino et de la progression de la rentabilité de Géant. Le Groupe enregistre un bon résultat de ses activités de promotion immobilière avec une contribution au ROC France de 92 millions d'euros. La marge opérationnelle courante des activités de distribution alimentaire en France s'établit à 2,9% en 2017.

Par format, on notera les points suivants sur l'année :

- **Monoprix** enregistre une très bonne performance, portée par l'innovation commerciale et l'expansion, avec un chiffre d'affaires en croissance de +2,8% en organique et de +2,0% en comparable. Le trafic client comparable s'inscrit en hausse de +2,1%. L'enseigne développe de nouveaux services comme la livraison à pied en 1H et élargit ses horaires. La stratégie omnicanale s'intensifie avec une hausse des ventes en ligne de +20%, le projet d'acquisition de Sarenza, les nombreux partenariats (Ocado, Epicery, Google Home, etc.) et les initiatives innovantes (Monop'Easy). L'enseigne déploie avec succès son nouveau programme de fidélité avec 66% du chiffre d'affaires désormais réalisé auprès de clients encartés. Monoprix poursuit sa dynamique d'expansion avec une accélération du format bio Naturalia qui déploie son nouveau concept Vegan et enregistre un trafic en croissance comparable de +5,7% sur l'année (60 magasins Monoprix ouverts en 2017 dont 24 magasins Naturalia).
- Les **Supermarchés Casino** confortent leur croissance en 2017 avec un chiffre d'affaires comparable en hausse de +1,5%, porté par les très bonnes performances en produits frais et bio (+18%). L'enseigne monte en gamme en déployant le nouveau concept Bijou et poursuit l'excellence opérationnelle sur les rayons à service, les fruits & légumes et le bio. Les Supermarchés Casino développent leur programme de fidélité regroupant désormais 2,1 millions de clients dont 500 000 nouveaux membres en 2017. L'omnicanal présente un bon dynamisme, porté les nouveaux services (lâché de caddie et livraison express) et l'application Casino Max qui compte 400 000 téléchargements. L'enseigne poursuit également l'expansion de la franchise.

- **Franprix** présente un bon dynamisme sur l'année avec une croissance et un trafic client comparables de +1,3% et +3,1% respectivement. L'enseigne déploie ses nouveaux concepts Mandarine et Noé en constante amélioration (près de 80% du parc rénové au concept Mandarine dont 158 magasins Mandarine Vitaminé, une version avancée du concept). Franprix développe significativement l'innovation via de nouveaux services (livraison « Partez-sans-payer », développement de la restauration avec l'espace snacking et le bar à salade connecté) et l'application mobile. Cette dernière, téléchargée plus de 500 000 fois à date (essentiellement en région parisienne) a été élue application e-commerce de l'année par le magazine spécialisé LSA. L'enseigne retrouve également une bonne dynamique d'expansion avec 51 nouveaux magasins ouverts, essentiellement en région parisienne.
- Les ventes comparables de la **Proximité** s'inscrivent en hausse de +0,3% cette année, en nette amélioration par rapport à 2016. L'enseigne déploie son nouveau concept Le Petit Casino dans 128 magasins et développe de nouveaux services (livraison à domicile et installation de corners tels que La Poste, Relai et PMU). Casino Proximités poursuit l'optimisation de son parc et le développement de la franchise qui enregistre une croissance comparable de +2,5% sur l'année.
- **Leader Price** enregistre une croissance de ses ventes comparables de +0,2% sur l'année. L'enseigne déploie son nouveau concept Next avec des magasins plus qualitatifs restant discount dans leur structure de coûts. Les nouveaux magasins proposent une offre modernisée et élargie en marque propre Bio ainsi qu'une offre Parfumerie et Beauté (nouvelle marque propre Sooa). L'excellence opérationnelle se poursuit dans le parc de magasins avec une fluidité en caisse et une attention particulière portée à la maîtrise des coûts. L'enseigne poursuit l'amélioration de son parc.
- **Géant Casino** poursuit son redressement porté par les très bonnes performances des ventes alimentaires, en croissance comparable de +2,3%. Ces dernières sont tirées par les espaces marchés, le frais et le bio. L'enseigne poursuit la réduction de ses surfaces, notamment sur le non-alimentaire (surface totales en baisse de -1,2% en moyenne annuelle sur 2017 dont -0,6% vs. T4 2016 et de -6,8% depuis 2011). Les surfaces non-alimentaires enregistrent une forte amélioration de leur marge au m<sup>2</sup>. Géant développe l'omnicanal avec la mise en place de 5 corners Cdiscount à date, l'accélération du e-commerce avec une croissance du chiffre d'affaires du drive de +10%, le click & collect non-alimentaire et l'application Casino Max. La fidélité progresse avec 3,2 millions de clients dont 900 000 nouveaux membres recrutés cette année.

## E-COMMERCE (CDISCOUNT)

<i>en millions d'euros</i>	2016	2017
GMV (volume d'affaires) publié par Cnova	2 994	3 391
EBITDA	10	-
<i>Dont Groupe Cdiscount</i>	13	3
<i>Dont Holdings</i>	(3)	(4)

**Le volume d'affaires (GMV) du E-commerce** s'établit à 3,4 milliards d'euros, en croissance<sup>(1)</sup> de +9,6% en 2017.

Cette progression est portée par :

- Une croissance historique des ventes au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 et un Black Friday record en novembre

<sup>(1)</sup> GMV en croissance comparable – les données comparables de Cdiscount sont établies en éliminant : i) les données des sites spécialisés Comptoir des Parfums, Comptoir Santé et MonCornerDéco du fait de leur vente ou fermeture en 2016, ii) les données B2B suite à la réduction volontaire de ces ventes initiée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, iii) l'impact de l'année bissextile en 2016 (impact de respectivement -0,4 pt et -0,3 pt sur la croissance du GMV et chiffre d'affaires) et iv) les ventes réalisées par Cdiscount avec les clients des hypermarchés et supermarchés du groupe Casino en France, suite à l'accord multicanal effectif depuis le 19 juin 2017 (impact de +4.3 pts et +5.8 pts respectivement sur la croissance du GMV et chiffre d'affaires).

- La mise en place du plan stratégique au T2 2017 :
  - o Extension de l'assortiment produit : ajout de 17 millions de références en 2017 pour atteindre 37 millions de références sur le site, hausse de 80% de l'offre de produits marketplace et multiplication par 3 du nombre de références éligibles au programme de fidélité « Cdiscount à volonté » (CDAV) – CDAV enregistre une quote-part des ventes de 31% dans le GMV, soit +10 points par rapport à 2016.
  - o Renforcement de la stratégie multicanal : 5 corners Cdiscount à date en hypermarchés Géant avec un retrait immédiat proposé sur près de 4 000 références. L'enseigne déploie également le click & collect en magasin.
  - o Enrichissement de l'offre de livraison et innovations : livraison le jour même désormais disponible en Ile de France, à Lyon, Lille et Bordeaux.
  - o Développement de nouvelles sources de revenus : avec les services « Coup de pouce », Cdiscount Energie, Cinstallé et déploiement d'un écosystème de services autour de l'offre « Fulfillment by Cdiscount ».

Cette année, le trafic s'inscrit en hausse de +12% avec 946 millions de visites. Cdiscount est le 2<sup>ème</sup> acteur du e-commerce en France, avec 18 millions de visiteurs uniques mensuels en moyenne. Le nombre de clients s'élève à 8,6 millions en hausse de 6% par rapport à 2016. Cdiscount enregistre un second semestre particulièrement dynamique (gain de part de marché<sup>(1)</sup> de près de 2 points en moyenne).

**L'EBITDA du segment E-commerce**, à l'équilibre en 2017, est impacté par les forts investissements réalisés dans le cadre du plan stratégique de Cdiscount. Ces plans d'action se sont traduits par de bons résultats, permettant à l'EBITDA de s'améliorer au S2 et d'atteindre, au T4, un niveau légèrement supérieur à celui de 2016.

## LATAM RETAIL

<i>en millions d'euros</i>	2016	2017 à TCC	2017
Chiffre d'affaires HT	15 247	16 121	<b>16 923</b>
EBITDA	816	980	<b>1 029</b>
<i>Marge d'EBITDA</i>	5,3%	6,1%	6,1%
Résultat opérationnel courant	538	679	<b>713</b>
<i>Marge opérationnelle courante</i>	3,5%	4,2%	4,2%

**Le chiffre d'affaires du segment Latam Retail** s'établit à 16 923 millions d'euros en 2017, en croissance organique hors essence et calendaire de +6,4%, dans un contexte de décélération de l'inflation alimentaire.

Les ventes de **GPA Food au Brésil** enregistrent une bonne performance commerciale avec une croissance organique à +8,7% hors essence et calendaire en 2017 et +4,7% en comparable.

- Les ventes comparables de **Multivarejo** (Hypermarchés et Supermarchés) enregistrent en 2017 une croissance comparable de +0,7%<sup>(2)</sup> et des gains de part de marché<sup>(3)</sup> sur l'année. Dynamisée par le programme « Meu Desconto » qui atteint plus de 3 millions de téléchargements peu après son lancement, l'enseigne enregistre 14 millions de clients encartés contre 12 millions en 2016. Les hypermarchés Extra délivrent sur l'année une bonne performance, portés par le non-alimentaire qui maintient une croissance à deux chiffres. Les volumes de Pão de Açúcar s'améliorent depuis le T3 2017. Par ailleurs, l'enseigne poursuit ses rénovations (50 magasins rénovés à fin 2017).

<sup>(1)</sup> Part de marché Gfk sur les biens techniques en volume (contre +1,3 point en valeur)

<sup>(2)</sup> Données publiées par la filiale

<sup>(3)</sup> Gains de part de marché à périmètre comparable

- La croissance annuelle des ventes d'**Assaí** (Cash & Carry) est de +27,8%<sup>(1)</sup> en organique et de +11,0%<sup>(1)</sup> en comparable. Cette performance est portée par la dynamique d'expansion (ouvertures, conversions et implantation dans deux nouveaux états) et la force du modèle commercial. L'enseigne, représentant 41% des ventes annuelles de GPA Food en 2017, enregistre une croissance régulière de ses volumes et de son trafic, accompagnée de gains de parts de marché, dans un contexte fortement marqué par la déflation sur certaines catégories alimentaires (produits de base, produits laitiers, viande), la composante Food at home de l'indice IPCA passe de +11,9% au T4 2016 à -5,1% au T4 2017.
- Le nombre de magasins au format Cash & Carry à fin 2017 s'élève à 126. 20 ouvertures ont été effectuées cette année dont 15 conversions d'hypermarchés Extra au format Assaí. Les magasins convertis voient leurs ventes s'améliorer de près de 2,5 fois vs. celles des hypermarchés Extra.

Le **Groupe Éxito** enregistre une croissance organique de +1,2% hors essence et calendaire en 2017. L'enseigne poursuit sa dynamique d'expansion avec le développement du Cash & Carry (7 magasins Surtimayorista ouverts en 2017, dont 5 conversions, portant le parc à 9 magasins fin 2017 – les magasins convertis voient leurs ventes doubler suite au transfert). Éxito déploie son nouveau concept Carulla Fresh Market. L'enseigne repositionne ses hypermarchés en améliorant l'offre textile et non-alimentaire et en déployant les offres promotionnelles « Insuperables » (Imbattables). Enfin, Éxito poursuit le développement des activités complémentaires à la distribution : promotion immobilière avec la poursuite du développement immobilier de Viva Envigado et Viva Tunja et programme de fidélité national multi-enseignes « Puntos Colombia » regroupant 10 millions de clients.

**Le ROC du Latam Retail** s'élève à 713 millions d'euros, en hausse de +32,7% au total et de +11,3% hors effet favorable de rattrapage de crédits fiscaux. La marge opérationnelle s'inscrit en hausse à 4,2% sur l'année soit +69 bp par rapport à 2016. Éxito enregistre une baisse de sa rentabilité avec une marge (hors GPA Food) en recul à 4,0% soit -120 bp. Chez GPA, la marge opérationnelle courante est en hausse de +148 bp à 4,3%.

## Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2017.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante ([https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr)).

Les méthodes comptables décrites dans l'annexe aux comptes consolidés ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations. Cette prise en compte n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

### Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires HT consolidé** de 2017 s'élève à 37 822 millions d'euros, contre 36 030 millions d'euros en 2016, en hausse de 5,0%.

L'impact des variations de périmètre sur le chiffre d'affaires est de +0,1%. L'impact du change est favorable à +2,2%.

L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 3 segments du Groupe.

<sup>(2)</sup> Données publiées par la filiale

## Résultat opérationnel courant (ROC)

Le **résultat opérationnel courant** en 2017 s'élève à 1 242 millions d'euros, en hausse de +20,1% par rapport à 2016.

Cette année, les variations de périmètre et de change ont un impact positif sur le ROC consolidé, respectivement de +3,3% et de +3,5%. L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 3 segments du Groupe.

## Résultat opérationnel

Les **autres produits et charges opérationnels** font apparaître une charge nette de -480 millions d'euros contre -625 millions d'euros en 2016.

En France, la baisse des autres produits et charges opérationnels s'élève à 34%. Elle traduit la fin progressive des grands programmes de transformation du Groupe :

- Réduction des surfaces de Géant
- Déploiement du concept Mandarine
- Refonte de la restauration
- Rationalisation du parc en proximité

La charge nette de -625 millions d'euros en 2016 concernait principalement :

- La réorganisation des parcs Franprix Leader Price et Casino Supermarchés en France
- Les coûts de restructuration, notamment en France avec la restructuration des fonctions en amont du parc de magasins et la mise en place des nouveaux concepts
- Des provisions pour litiges et risques, notamment au titre des risques fiscaux brésiliens
- Des charges diverses, concernant notamment la double comptabilisation de la TASCOM en 2016

## Résultat financier et Résultat avant impôt

Le **Résultat financier** de la période fait apparaître une charge nette de -446 millions d'euros (contre une charge nette de -359 millions d'euros en 2016) qui est composée :

- du coût de l'endettement financier net de -367 millions d'euros, en hausse par rapport à 2016 (-324 millions d'euros)
- des autres produits et charges financiers pour une charge nette de -78 millions d'euros (contre une charge nette de -35 millions d'euros en 2016)

Le **Résultat avant impôt** est en hausse à 316 millions d'euros en 2017 (contre 50 millions d'euros en 2016).

## Résultat Net Part du Groupe

L'**impôt sur les bénéfices** s'est élevé à -56 millions d'euros contre -34 millions d'euros en 2016. Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, le taux normatif d'impôts s'élève à -20,7%, vs -30,4% en 2016, en lien avec l'évolution de la réglementation fiscale en France. Ce taux tient compte par ailleurs d'effets favorables liés à des activations d'impôts différés actifs.

La **quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises** s'élève à 13 millions d'euros (contre 20 millions d'euros en 2016).

La **part des intérêts minoritaires dans le résultat net** s'établit à 146 millions d'euros contre 2 millions d'euros en 2016. Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, les intérêts minoritaires normalisés s'établissent à 249 millions d'euros en 2017 contre 114 millions d'euros en 2016.

Le **Résultat Net Part du Groupe des activités poursuivies** s'élève à 127 millions d'euros contre 33 millions d'euros en 2016.

Le **Résultat Net Part du Groupe de l'ensemble consolidé** s'élève à 120 millions d'euros contre 2 679 millions d'euros en 2016 du fait des plus-values réalisées lors des cessions des activités du Groupe en Thaïlande et au Vietnam.

Le **Résultat Net normalisé Part du Groupe des activités poursuivies** ressort à 372 millions d'euros contre 341 millions d'euros en 2016. Les retraitements du Résultat Net qui permettent d'établir le Résultat Net normalisé figurent en annexe.

Le **Bénéfice Net par action** normalisé dilué est de 2,904 €, en croissance de +13,4% par rapport à 2016. Il intègre l'effet de dilution lié aux TSSDI.

### Situation financière

La **Dette financière nette du Groupe Casino** au 31 décembre 2017 s'établit à 4,1 milliards d'euros contre 3,4 milliards d'euros au 31 décembre 2016.

La **Dette financière nette de Casino en France**<sup>(1)</sup> au 31 décembre 2017 s'établit à 3,7 milliards d'euros, en hausse par rapport à 2016, du fait des charges exceptionnelles, des investissements financiers du premier semestre (rachat de Cnova notamment) et de l'évolution du BFR en fin d'année. Par ailleurs, la variation de trésorerie de Cdiscount s'explique principalement par l'extension de l'assortiment (augmentation des stocks), la mise en œuvre de la stratégie multicanale avec Géant et les investissements logistiques et informatiques.

<b>Tableau de financement des activités poursuivies du Groupe (en M€)</b>	<b>2017</b>
Capacité d'autofinancement	1 573
<i>Dont éléments exceptionnels</i>	(267)
BFR	(336)
Impôts	(114)
<b>Flux généré par l'activité</b>	<b>1 123</b>
Capex	(944)
<b>Cash-flow libre des activités poursuivies du Groupe avant dividendes</b> <sup>(2)</sup>	<b>179</b>
<i>Dont éléments exceptionnels</i>	(267)
<b>Cash-flow libre des activités poursuivies du Groupe, hors éléments exceptionnels et avant dividendes</b> <sup>(2)</sup>	<b>446</b>

Le **cash-flow libre des activités poursuivies du Groupe** s'élève à 446 millions d'euros hors éléments exceptionnels non récurrents décaissés en 2017 (charges de restructuration principalement) et avant dividendes. Le BFR est en baisse de -336 millions d'euros, impacté notamment par des créances sur crédits fiscaux et indemnités d'assurance au Brésil (-295 millions d'euros) et des produits fiscaux et sociaux à recevoir en France (-60 millions d'euros).

Les **capitaux propres Part du Groupe** s'élèvent à 7 584 millions d'euros, contre 8 450 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, **Casino en France**<sup>(1)</sup> dispose de 5,1 milliards d'euros de liquidités. Cette liquidité se compose d'une forte position de **trésorerie brute** de 1,9 milliards d'euros et de **lignes de crédit confirmées et non tirées** de 3,3 milliards d'euros. A cette même date, l'encours de papier commercial est de 210 millions d'euros.

Casino est noté BB+ (perspective stable) par Standard & Poor's depuis le 21 mars 2016 et Ba1 (perspective stable) par Moody's depuis le 30 novembre 2017. Le Groupe a mis fin à son contrat avec l'agence Fitch Ratings.

<sup>(1)</sup> Périmètre holding du Groupe Casino, incluant notamment les activités françaises et les holdings détenues à 100%

<sup>(2)</sup> Avant dividendes versés en 2017 au titre de 2016 et 2017, aux actionnaires de la société mère, aux porteurs de titres subordonnés TSSDI et aux intérêts minoritaires, et hors frais financiers

## Perspectives

En 2018, le Groupe poursuivra ses priorités stratégiques :

- Poursuivre la croissance sur les meilleurs formats du Groupe
- Accélérer le développement sur le digital et l'omnicanal
- Poursuivre les plans d'actions de baisse de coûts et d'amélioration de la supply chain
- Accroître la génération de cash et renforcer sa structure financière

Le Groupe se fixe comme objectifs :

- Pour le **résultat opérationnel courant** :
  - En **France**, il vise pour la distribution alimentaire une progression organique<sup>(1)</sup> du ROC hors immobilier supérieure à 10%, portée par la croissance des formats les plus rentables, par la progression de la rentabilité des hypermarchés et de la proximité
  - **Au total**, le Groupe vise une croissance organique<sup>(1)</sup> de son ROC consolidé et supérieure à 10% hors crédits fiscaux
- En France, un **cash-flow libre**<sup>(2)</sup> des activités poursuivies hors exceptionnels couvrant les frais financiers et les dividendes et permettant d'améliorer la dette financière nette
- Une **réduction de la dette financière nette** du Groupe avec :
  - Le retour à l'équilibre du cash-flow libre chez Cdiscount
  - Un cash-flow libre<sup>(2)</sup> des activités poursuivies hors exceptionnels supérieur à 1 milliard d'euros au total
  - Une enveloppe de Capex autour d'1 milliard d'euros
  - Et l'effet potentiel important de la cession de Via Varejo

<sup>(1)</sup> Hors change et périmètre

<sup>(2)</sup> Avant dividendes versés aux actionnaires et porteurs de titres subordonnés TSSDI, et hors frais financiers

## Evènements récents

- Le **24 janvier 2018**, le Groupe Casino a annoncé le succès de son placement obligataire d'un montant de 200 millions d'euros s'ajoutant à l'obligation existante de maturité juin 2022. A l'issue de cette opération, le nominal de cette obligation a été porté de 550 à 750 millions d'euros.
- Le **19 février 2018**, Monoprix a annoncé être entré en négociations exclusives en vue d'acquérir Sarenza. Après les partenariats récents conclus par l'enseigne, notamment avec Ocado, cette acquisition vise à compléter l'offre de Monoprix et à la positionner comme un leader omnicanal du Lifestyle (Mode, Décoration, Beauté). Ce projet d'acquisition s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie de digitalisation de Monoprix. Sarenza est un leader de la vente de chaussures sur Internet qui figure parmi les enseignes web préférées des Français. Cette opération permettra d'unir la puissance du réseau, de l'offre Mode, Décoration, Beauté et de l'expertise des équipes de Monoprix au savoir-faire d'e-commerçant de Sarenza, spécialiste de la chaussure et de l'accessoire pour faire émerger un leader « Lifestyle omnicanal » inédit.

\*\*\*

## Annexe : Passage du résultat net publié au résultat net normalisé

Le résultat net normalisé correspond au Résultat net des activités poursuivies corrigé (i) des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie « Principes Comptables » de l'annexe annuelle aux comptes consolidés, (ii) des effets des éléments financiers non récurrents ainsi que (iii) des produits et charges d'impôts afférents à ces retraitements.

Les éléments financiers non récurrents regroupent les variations de juste valeur des dérivés actions (par exemple les instruments de Total Return Swap et Forward portant sur les titres GPA) et les effets d'actualisation monétaire de passifs fiscaux brésiliens

en millions d'euros	2016	Eléments retraités	2016 normalisé	2017	Eléments retraités	2017 normalisé
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 034</b>	-	<b>1 034</b>	<b>1 242</b>	-	<b>1 242</b>
Autres charges et produits opérationnels	(625)	625	-	(480)	480	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>409</b>	<b>625</b>	<b>1 034</b>	<b>762</b>	<b>480</b>	<b>1 242</b>
Coût de l'endettement financier net	(324)	-	(324)	(367)	-	(367)
Autres produits et charges financiers <sup>(1)</sup>	(35)	(51)	(87)	(78)	(30)	(108)
Charge d'impôt <sup>(2)</sup>	(34)	(155)	(189)	(56)	(103)	(159)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	20	-	20	13	-	13
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>36</b>	<b>419</b>	<b>455</b>	<b>273</b>	<b>348</b>	<b>621</b>
dont intérêts minoritaires <sup>(3)</sup>	2	111	114	146	103	249
<b>dont part du Groupe</b>	<b>33</b>	<b>307</b>	<b>341</b>	<b>127</b>	<b>244</b>	<b>372</b>

<sup>(1)</sup> Sont retraités des autres produits et charges financiers, principalement les effets d'actualisation monétaire des passifs fiscaux, ainsi que les variations de juste valeur des Total Return Swaps et des Forwards

<sup>(2)</sup> Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt correspondants aux éléments retraités ci-dessus

<sup>(3)</sup> Sont retraités des intérêts ne donnant pas le contrôle les montants associés aux éléments retraités ci-dessus



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2017

## SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	17
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....	18
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE.....	19
ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	20
ÉTATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	21
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	22

# ÉTATS FINANCIERS

## Compte de résultat consolidé

en millions d'euros	Notes	2017	2016
<b>ACTIVITES POURSUIVIES</b>			
Chiffre d'affaires, hors taxes	6.1	37 822	36 030
Coût d'achat complet des marchandises vendues	6.2	(28 694)	(27 364)
<b>Marge commerciale</b>		<b>9 127</b>	<b>8 666</b>
Autres revenus	6.1	414	542
Coûts des ventes	6.3	(6 942)	(6 871)
Frais généraux et administratifs	6.3	(1 357)	(1 303)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5.1</b>	<b>1 242</b>	<b>1 034</b>
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		<b>3,3%</b>	2,9%
Autres produits opérationnels	6.5	185	242
Autres charges opérationnelles	6.5	(666)	(867)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>762</b>	<b>409</b>
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		<b>2.0%</b>	1,1%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	11.3.1	81	110
Coût de l'endettement financier brut	11.3.1	(449)	(434)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>11.3.1</b>	<b>(367)</b>	<b>(324)</b>
Autres produits financiers	11.3.2	161	286
Autres charges financières	11.3.2	(239)	(321)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>316</b>	<b>50</b>
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		<b>0.8%</b>	0,1%
Produit (Charge) d'impôt	9.1	(56)	(34)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	3.3.3	13	20
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>273</b>	<b>36</b>
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		<b>0,7%</b>	0,1%
dont, part du Groupe		127	33
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		146	2
<b>ACTIVITES ABANDONNEES</b>			
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>3.5.2</b>	<b>47</b>	<b>2 161</b>
dont, part du Groupe	3.5.2	(7)	2 645
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle	3.5.2	54	(484)
<b>ENSEMBLE CONSOLIDE</b>			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>320</b>	<b>2 196</b>
dont, part du Groupe		120	2 679
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle	12.7	200	(482)

## Résultat net par action

en euros	Notes	2017	2016
<b>Des activités poursuivies, part du Groupe</b>			
▪ de base		0,70	(0,14)
▪ dilué		0,70	(0,20)
<b>De l'ensemble consolidé, part du Groupe</b>			
▪ de base	12.9.2	0,63	23,65
▪ dilué		0,63	23,59

## État du résultat global consolidé

en millions d'euros	2017	2016
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>320</b>	<b>2 196</b>
<b>Eléments recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>(1 303)</b>	<b>1 656</b>
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>	<i>(40)</i>	<i>(3)</i>
<i>Écarts de conversion <sup>(i)</sup></i>	<i>(1 259)</i>	<i>1 603</i>
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>(1)</i>	<i>3</i>
<i>Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger <sup>(ii)</sup></i>	<i>-</i>	<i>47</i>
<i>Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments recyclables</i>	<i>(15)</i>	<i>22</i>
<i>Effets d'impôt</i>	<i>13</i>	<i>(16)</i>
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>(32)</b>	<b>(10)</b>
<i>Écarts actuariels</i>	<i>(40)</i>	<i>(10)</i>
<i>Effets d'impôt</i>	<i>9</i>	<i>-</i>
<b>Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, nets d'impôt</b>	<b>(1 335)</b>	<b>1 646</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice, nets d'impôt</b>	<b>(1 015)</b>	<b>3 843</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(505)</i>	<i>3 352</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(510)</i>	<i>491</i>

(i) La variation négative de l'exercice 2017 de 1 259 millions d'euros résulte principalement de la dépréciation des monnaies brésilienne et colombienne pour respectivement 1 116 et 89 millions d'euros. En 2016, la variation positive de 1 603 millions d'euros résultait principalement de l'appréciation de la monnaie brésilienne pour 1 719 millions d'euros

(ii) La variation positive de 47 millions d'euros en 2016 correspondait au recyclage de la couverture d'investissement net des activités en Asie en lien avec leurs cessions

Les mouvements de chaque exercice sont présentés à la note 12.6.2.

## État de la situation financière consolidée

<b>ACTIFS</b>			
en millions d'euros	Notes	2017	2016
Goodwill	10.1	9 031	9 595
Immobilisations incorporelles	10.2	2 879	3 109
Immobilisations corporelles	10.3	7 289	8 123
Immeubles de placement	10.4	460	411
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	3.3.3	587	625
Autres actifs non courants	6.9	1 220	1 080
Actifs d'impôts différés	9.2.1	523	687
<b>Actifs non courants</b>		<b>21 990</b>	<b>23 629</b>
Stocks	6.6	3 871	3 990
Créances clients	6.7	946	880
Autres actifs courants	6.8	1 272	1 542
Créances d'impôts courants		138	130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	3 391	5 750
Actifs détenus en vue de la vente	3.5	6 593	6 120
<b>Actifs courants</b>		<b>16 212</b>	<b>18 412</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>38 202</b>	<b>42 042</b>
<b>PASSIFS</b>			
en millions d'euros	Notes	2017	2016
Capital social	12.2	170	170
Primes, titres auto-détenus et autres réserves		7 414	8 280
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>7 584</b>	<b>8 450</b>
<b>Intérêts ne donnant pas le contrôle</b>	<b>12.7</b>	<b>5 473</b>	<b>5 990</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>12</b>	<b>13 057</b>	<b>14 440</b>
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courantes	8.2	358	312
Autres provisions non courantes	13.1	514	615
Passifs financiers non courants	11.2	7 229	7 733
Dettes non courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	3.4.1	28	41
Autres dettes non courantes	6.10	481	618
Passifs d'impôts différés	9.2.2	725	1 094
<b>Passifs non courants</b>		<b>9 335</b>	<b>10 413</b>
Provisions pour retraites et engagements assimilés courantes	8.2	11	12
Autres provisions courantes	13.1	162	163
Dettes fournisseurs		6 649	6 939
Passifs financiers courants	11.2	1 493	2 482
Dettes courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	3.4.1	143	341
Dettes d'impôts exigibles		88	54
Autres dettes courantes	6.10	2 584	2 795
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	3.5	4 680	4 404
<b>Passifs courants</b>		<b>15 809</b>	<b>17 189</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>38 202</b>	<b>42 042</b>

## État des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Résultat avant impôt des activités poursuivies		316	50
Résultat avant impôt des activités abandonnées	3.5.2	74	2 198
<b>Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé</b>		<b>390</b>	<b>2 248</b>
Dotations aux amortissements	6.4	688	663
Dotations aux provisions	4.1	51	216
Pertes / (gains) liés aux variations de juste valeur	11.3.2	(47)	(69)
Charges / (produits) calculés liés aux stocks options et assimilés	8.3.1	18	15
Autres charges / (produits) calculés		(44)	(18)
Résultats sur cessions d'actifs		11	(1)
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle		29	76
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises	3.3.1 / 3.3.2	101	39
Coût de l'endettement financier net	11.3.1	367	324
Coût de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	11.3.2	83	78
Résultats de cession des activités abandonnées	3.5.2	-	(2 893)
Retraitements liés aux activités abandonnées	3.5.3	387	947
<b>Capacité d'Autofinancement (CAF)</b>		<b>2 034</b>	<b>1 625</b>
Impôts versés		(114)	(226)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	4.2	(336)	640
Impôts versés et variation du BFR liés aux activités abandonnées	3.5.3	(78)	(375)
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>1 506</b>	<b>1 664</b>
<b><i>Dont activités poursuivies</i></b>		<b><i>1 123</i></b>	<b><i>1 786</i></b>
Décaissements liés aux acquisitions :			
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.3	(1 247)	(1 160)
▪ d'actifs financiers		(39)	(118)
Encaissements liés aux cessions :			
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.4	303	368
▪ d'actifs financiers		12	11
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	4.5	(69)	(116)
Incidence des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises		(17)	(5)
Variation des prêts et avances consentis		(47)	(48)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées	3.5.3	(97)	3 669
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(1 203)</b>	<b>2 603</b>
<b><i>Dont activités poursuivies</i></b>		<b><i>(1 105)</i></b>	<b><i>(1 067)</i></b>
Dividendes versés :			
▪ aux actionnaires de la société mère	12.8	(346)	(521)
▪ aux intérêts ne donnant pas le contrôle	4.6	(52)	(78)
▪ aux porteurs de TSSDI	12.8	(47)	(47)
Remboursement d'obligations remboursables en actions		-	(500)
Augmentation et diminution de capital de la société mère		-	-
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle	4.7	(117)	99
Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus		(11)	(30)
Augmentation emprunts et dettes financières	4.8	1 589	995
Diminution emprunts et dettes financières	4.8	(2 534)	(1 955)
Intérêts financiers nets versés	4.9	(505)	(165)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées	3.5.3	(451)	(573)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(2 473)</b>	<b>(2 775)</b>
<b><i>Dont activités poursuivies</i></b>		<b><i>(2 022)</i></b>	<b><i>(2 202)</i></b>
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies		(333)	458
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées		(148)	304
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>4.8</b>	<b>(2 651)</b>	<b>2 253</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture</b>		<b>6 787</b>	<b>4 534</b>
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	11.1	5 614	4 405
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente		1 174	129
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture</b>		<b>4 137</b>	<b>6 787</b>
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	11.1	3 236	5 614
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente		901	1 174

## État de variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital <sup>(i)</sup>	Titres auto-détenus	TSSDI	Réserves et résultats consolidés	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres Part du Groupe <sup>(iii)</sup>	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
<b>Au 1er janvier 2016</b>	<b>173</b>	<b>4 093</b>	<b>(80)</b>	<b>1 350</b>	<b>2 469</b>	<b>13</b>	<b>(31)</b>	<b>(2 061)</b>	<b>(54)</b>	<b>12</b>	<b>5 883</b>	<b>6 536</b>	<b>12 419</b>
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	(2)	31	654	(12)	2	673	973	1 646
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	2 679	-	-	-	-	-	2 679	(482)	2 196
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 679</b>	<b>(2)</b>	<b>31</b>	<b>654</b>	<b>(12)</b>	<b>2</b>	<b>3 352</b>	<b>491</b>	<b>3 843</b>
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus <sup>(iii)</sup>	(3)	(101)	75	-	(1)	-	-	-	-	-	(29)	-	(29)
Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions <sup>(iv)</sup>	-	-	-	-	(521)	-	-	-	-	-	(521)	(85)	(605)
Dividendes versés / à verser aux porteurs de TSSDI <sup>(iv)</sup>	-	-	-	-	(49)	-	-	-	-	-	(49)	-	(49)
Paiements en actions	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	8	9	17
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales <sup>(v)</sup>	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	10	(509)	(499)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales <sup>(v)</sup>	-	-	-	-	(173)	-	-	(20)	-	-	(193)	(448)	(641)
Autres mouvements	-	-	-	-	(10)	-	-	-	-	-	(10)	(4)	(14)
<b>Au 31 Décembre 2016</b>	<b>170</b>	<b>3 992</b>	<b>(5)</b>	<b>1 350</b>	<b>4 412</b>	<b>11</b>	<b>(1)</b>	<b>(1 427)</b>	<b>(66)</b>	<b>14</b>	<b>8 450</b>	<b>5 990</b>	<b>14 440</b>
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	(26)	-	(568)	(32)	-	(626)	(710)	(1 335)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	120	-	-	-	-	-	120	200	320
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>120</b>	<b>(26)</b>	<b>-</b>	<b>(568)</b>	<b>(32)</b>	<b>-</b>	<b>(505)</b>	<b>(510)</b>	<b>(1 015)</b>
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	(7)	-	-	-	-	-	(7)	-	(7)
Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions <sup>(iv)</sup>	-	-	-	-	(346)	-	-	-	-	-	(346)	(69)	(415)
Dividendes versés / à verser aux porteurs de TSSDI <sup>(iv)</sup>	-	-	-	-	(50)	-	-	-	-	-	(50)	-	(50)
Paiements en actions	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-	12	9	21
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales <sup>(vi)</sup>	-	-	-	-	32	-	-	(1)	-	-	31	53	84
Autres mouvements	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(2)	(2)
<b>Au 31 Décembre 2017</b>	<b>170</b>	<b>3 992</b>	<b>(5)</b>	<b>1 350</b>	<b>4 173</b>	<b>(16)</b>	<b>(1)</b>	<b>(1 997)</b>	<b>(97)</b>	<b>14</b>	<b>7 584</b>	<b>5 473</b>	<b>13 057</b>

(i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales

(ii) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon

(iii) En 2016, la variation s'expliquait essentiellement par l'annulation de 2 200 690 actions représentant un montant de 104 millions d'euros

(iv) Voir note 12.8 pour les dividendes versés et à verser aux porteurs d'actions et TSSDI. Les dividendes versés et à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle au cours de l'exercice concernent principalement GPA, Éxito et l'Uruguay à hauteur respectivement de 31, 15 et 8 millions d'euros (2016 : Éxito et l'Uruguay pour respectivement 53 et 21 millions d'euros)

(v) En 2016, l'incidence négative de 499 millions d'euros correspondait essentiellement à la cession des activités vietnamiennes et thaïlandaises

(vi) L'incidence positive de 84 millions d'euros correspond essentiellement à (a) la contribution complémentaire de 80 millions d'euros versée par l'investisseur Fondo Inmobiliario Colombia dans la foncière Viva Malls créé par Éxito en 2016 (note 3.2.7) et (b) les résultats de l'offre publique d'achat des actions de Cnova N.V. pour un montant de 22 millions d'euros (note 2), compensée par la variation de valeur de la promesse d'achat portant sur les titres Disco pour -15 millions d'euros. En 2016, la variation négative de 641 millions d'euros correspondait essentiellement à (a) l'exercice de l'option de rachat de l'ORA Monoprix pour -502 millions d'euros ; (b) l'offre publique d'achat des actions de Cnova N.V. pour -193 millions d'euros ; (c) aux acquisitions de titres Éxito et GPA pour -21 millions d'euros ; (d) compensé par la création de la foncière Viva Malls en Colombie pour 113 millions d'euros



# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

---

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment A. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé 1, Cours Antoine Guichard, 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

En date du 7 mars 2018, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour l'exercice 2017.

### Note 1 Principes comptables généraux

---

#### 1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2017.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr)

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

#### Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2017

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces nouveaux textes présentés ci-dessous qui trouvent à s'appliquer dans le Groupe, n'ont pas d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés du Groupe et sauf indication contraire sont d'application rétrospective.

- Amendements à IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes  
Ils viennent clarifier certains principes relatifs à la comptabilisation des impôts différés actifs relatifs aux moins-values latentes sur les instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur, afin de répondre aux diversités de pratique.

- Amendements à IAS 7 – Informations à fournir liées aux activités de financement  
Ces amendements sont d'application prospective. Ils imposent aux entités de fournir des informations supplémentaires permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans leurs activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.

Pour répondre à cette obligation, les entités doivent fournir les informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement :

- (a) les changements issus des flux de trésorerie de financement
- (b) les changements découlant des prises ou pertes de contrôle
- (c) les effets de variation des cours des monnaies étrangères
- (d) les variations de juste valeur, et
- (e) les autres changements.

## 1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

### 1.2.1 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3 ;
- des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui sont des éléments couverts par une couverture de juste valeur, et qui seraient par ailleurs évalués au coût, est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

### 1.2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- le classement et l'évaluation de l'actif net de Via Varejo ainsi que d'autres actifs du segment France Retail selon IFRS 5 (note 3.5) ;
- les évaluations des actifs non courants et goodwill (note 10.5) ;
- les valeurs recouvrables des impôts différés actifs (note 9) ;
- les provisions pour risques (note 13), notamment fiscaux et sociaux, ainsi que la reconnaissance, la présentation et l'évaluation de la valeur recouvrable des crédits d'impôt ou de taxes (TVA ou assimilés, notamment ICMS et PIS et COFINS) (notes 5.1, 6.9 et 13).

## Note 2 Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

### ▪ **Projet de cession de Via Varejo**

Le 23 novembre 2016, le Groupe a approuvé la décision de GPA d'engager le processus de cession de sa participation dans sa filiale Via Varejo conformément à sa stratégie à long terme de mettre l'accent sur le développement de l'activité alimentaire.

En 2017, en raison de certains facteurs externes hors du contrôle de GPA, principalement liés au contexte macroéconomique du Brésil, le processus de vente de Via Varejo ne s'est pas concrétisé dans le calendrier initial. Ce processus poursuit néanmoins son cours ; GPA, en lien avec ses conseillers financiers, a mis-à-jour les prochaines étapes du plan devant conduire à la cession de Via Varejo en 2018.

En conséquence et en application d'IFRS 5 – « actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées » :

- les actifs et passifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur une ligne distincte (note 3.5.1);
- les résultats nets après impôt et les flux de trésorerie au titre du 31 décembre 2017 et 2016 de Via Varejo sont présentés sur des lignes distinctes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie ;
- les tableaux inclus dans les notes, notamment sur les engagements sur contrats de location (note 7.2) et sur les passifs éventuels de GPA (note 13.3), n'incluent pas les activités de Via Varejo. Le cas échéant, un renvoi a été néanmoins effectué pour donner l'information propre à Via Varejo.

### ▪ **Résultats de l'offre publique d'achat des actions de Cnova N.V.**

Le 31 janvier 2017, le Groupe a annoncé les résultats définitifs de l'offre lancée le 6 décembre 2016 sur les actions ordinaires de Cnova N.V. ; Casino a ainsi racheté 31,7 millions d'actions. Par ailleurs, le Groupe a également racheté 0,3 million d'actions sur le mois de mars 2017.

L'ensemble de ces rachats représentant 9,3% du capital se traduisent par :

- la décomptabilisation de la dette liée à l'engagement de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle reconnue fin 2016 pour un montant de 187 millions d'euros, un paiement en numéraire à hauteur de 171 millions d'euros (note 4.7) et un effet en capitaux propres part du Groupe à hauteur de 22 millions d'euros ;
- le transfert à hauteur de -6 millions d'euros des intérêts ne donnant pas le contrôle aux capitaux propres part du Groupe reflétant la relation du Groupe dans Cnova N.V.

Au 31 décembre 2017, le Groupe détient 98,97 % du capital de Cnova N.V. et 99,46 % des droits de vote. Compte tenu de la participation de GPA dans Cnova N.V., le Groupe possède un pourcentage d'intérêt de 76,11%.

Le 21 février 2017, Cnova N.V a formulé sa demande officielle de radiation de ses actions de la cotation Nasdaq qui a été rendue effective le 3 mars 2017 ; depuis cette dernière date, les obligations de reporting requises par les règles boursières américaines sont suspendues. Les actions continuent à être cotées sur Euronext Paris.

### ▪ **Assignations par la DGCCRF d'AMC et d'INCAA et enquêtes**

Le groupe Casino a été assigné, le 28 février 2017, devant le Tribunal de commerce de Paris par le ministre de l'Économie, représenté par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Cette assignation concerne une série d'avoirs émis en 2013 et 2014 par 41 fournisseurs pour un montant global de 22 millions d'euros et porte sur le remboursement de cette somme aux fournisseurs concernés, assorti d'une amende civile de 2 millions d'euros. La procédure suit son cours. Le groupe Casino réaffirme sa position quant au caractère licite de ces avoirs et entend donc contester les motifs de cette assignation.

De plus, la centrale d'achats commune d'Intermarché et Casino, la société INCA Achats et chacune de ses mères respectives ont été pareillement assignées le 11 avril 2017 pour déséquilibre dans la relation économique et pratiques commerciales abusives en 2015 à l'encontre de 13 multinationales du secteur de l'hygiène-parfumerie, assortie d'une demande d'amende civile de 2 millions d'euros.

Le Groupe estime avoir respecté la réglementation en vigueur dans le cadre de ses négociations avec les fournisseurs concernés par ces deux assignations. Consécutivement, aucune provision n'a été constituée à ce stade préliminaire des procédures de contestation (note 13.3).

Par ailleurs, le Groupe fait l'objet de deux enquêtes ouvertes par les autorités de la concurrence française et européenne.

Au début du mois de février 2017, l'Autorité de la concurrence a ouvert une enquête à l'encontre des sociétés Vindémia Logistique et Vindémia Group dans les secteurs de l'approvisionnement et de la distribution de produits de grande consommation sur l'île de la Réunion. À ce stade, aucune communication de griefs n'a été adressée par l'Autorité de la concurrence et le groupe Casino n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de cette enquête.

En outre, fin février 2017, la Commission européenne a ouvert une enquête dans le domaine des marchés de l'approvisionnement en biens de consommation courante, de la vente de services aux fabricants de produits de marque et de vente aux consommateurs de biens de consommation courante, notamment à l'encontre des sociétés Achats Marchandises Casino – A.M.C. (anciennement E.M.C. Distribution) et Intermarché-Casino Achats (INCAA). À ce stade, aucune communication de griefs n'a été adressée par la Commission européenne et le groupe Casino n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de cette enquête.

#### ▪ **Opération d'échange obligataire**

Le 30 mai 2017, le Groupe a lancé une émission obligataire de 550 millions d'euros, d'une maturité de 5 ans et rémunérée à 1,865% (note 11.2.2).

A cette occasion, 153, 153 et 60 millions d'euros des obligations venant respectivement à échéance en novembre 2018 (coupon à 5,73%), en août 2019 (coupon à 4,41%) et en mars 2020 (coupon 5,24%) ont été échangés, portant leur nominal respectivement à 355, 697 et 540 millions d'euros. En intégrant la différence entre le prix de rachat et le pair, le décaissement s'établit au global à 400 millions d'euros. Le règlement livraison de cette opération d'échange est intervenu le 13 juin 2017.

Cette opération a été traitée comme un prolongement de dettes financières compte tenu de la nature non substantielle des modifications des termes contractuels. L'impact de l'échange d'obligations de 400 millions d'euros constitue ainsi un ajustement de la valeur comptable de l'emprunt obligataire 2022 et sera amorti actuariellement sur la durée résiduelle du passif ainsi modifié. Ce traitement comptable s'applique également aux primes, frais d'émission non amortis, aux effets de couvertures attachés aux lignes obligataires échangées et aux commissions de financement au titre de l'échange.

#### ▪ **Refinancement d'une ligne de crédit**

Le 26 juillet 2017, Casino a signé une ligne de crédit confirmée à 5 ans pour un montant de 750 millions de dollars (soit environ 645 millions d'euros) auprès d'un groupe de 11 banques internationales (note 11.2.4). Cette ligne refinance la facilité existante de 1 milliard de dollars et permet d'accroître la maturité moyenne des lignes confirmées de Casino de 2,4 ans à 3,4 ans à la date de l'opération.

Casino bénéficie par ailleurs de deux options d'extension d'un an qui restent soumises à l'accord des banques.

#### ▪ **Acompte sur dividende**

Un acompte sur dividende a été versé le 11 décembre 2017 pour un montant total de 173 millions d'euros (note 12.8).

#### ▪ **Alliance avec Ocado Group**

Le 28 novembre 2017, le groupe Casino et Ocado Group plc (« Ocado »), leader mondial de la distribution alimentaire en ligne avec livraison à domicile, ont conclu un accord en vue du développement en France de la plateforme Ocado Smart Platform. Cette plateforme comprend notamment la construction d'un entrepôt automatisé et une solution logicielle intégrée incluant un site internet.

L'accord prévoit la mise en service d'ici deux ans d'un entrepôt en région parisienne, utilisant le matériel breveté par Ocado. En contrepartie des investissements pris en charge par Ocado, le groupe Casino versera à Ocado des commissions à la signature du contrat, durant la phase d'installation et d'exploitation de la plateforme en fonction de la capacité utilisée et des niveaux de service atteints.

Les groupes Casino et Ocado envisagent de développer, à terme, d'autres plateformes à proximité d'autres grands centres urbains.

- **Notation du groupe Casino par Moody's**

Dans le cadre de la rotation des agences de notation recommandée par le régulateur Européen, le groupe Casino a mandaté Moody's Investors Service comme nouvelle agence de notation du Groupe et a mis fin à son contrat de notation avec l'agence Fitch Ratings (note 11.5.4).

- **Création de la société CD Supply Innovation**

Le 4 décembre 2017, les groupes Casino et Dia ont annoncé avoir élargi leur collaboration lancée en 2015 sur les produits à marques propres, au travers de la création d'une nouvelle société commune dénommée CD Supply Innovation. Cette société, dont l'activité a débuté le 15 décembre 2017, aura en charge les commandes, le paiement et l'approvisionnement des produits à marque propre des deux groupes.

La participation du groupe Casino dans cette nouvelle société n'a pas d'impact significatif sur l'état de la situation financière et sur le compte de résultat consolidés en 2017.

## Note 3 Périmètre de consolidation

### Principes comptables

#### Périmètre et méthodes de consolidation

Les filiales, les coentreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation figurant en note 17.

#### FILIALES

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

#### DROITS DE VOTE POTENTIELS

Le contrôle doit être apprécié en tenant compte des droits de vote potentiels mais seulement s'ils sont substantifs c'est-à-dire que l'entité a la capacité pratique d'exercer ses droits au regard du prix, de la date et des modalités d'exercice.

Une entité peut posséder des bons de souscription d'actions, des options d'achat d'actions, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération dans le cadre de son appréciation du contrôle d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou à l'issue d'un événement futur.

#### COENTREPRISES

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

#### ENTREPRISES ASSOCIEES

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

#### METHODE DE LA MISE EN EQUIVALENCE

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et, le cas échéant, dans les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. L'éventuelle perte de valeur et le résultat de cession portant sur les titres mis en équivalence sont comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les résultats sur les opérations d'acquisitions ou de cessions internes avec les entreprises associées mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation du Groupe dans ces sociétés. En l'absence de précision dans les normes IFRS dans le cas où l'élimination excède la valeur nette comptable des titres mis en équivalence, le Groupe plafonne l'élimination de résultat interne et le complément de l'élimination est suivi extra-comptablement pour être imputé sur les bénéfices de l'entité mise en équivalence des exercices suivants. Par ailleurs, le Groupe suit une approche transparente afin de mettre en équivalence les entreprises associées et considère, le cas échéant, le pourcentage final que détient le Groupe dans la détermination de la quote-part de résultat à éliminer.

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable à la dilution du Groupe dans une filiale d'une société mise en équivalence, l'incidence d'une dilution est comptabilisée en quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises.

### Regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, la contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles », sauf ceux liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. À la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 étaient traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »).

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'allouer une nouvelle valeur aux actifs et passifs acquis correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne conduit pas à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survivance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

### Transfert interne de titres consolidés

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable d'un transfert interne de titres consolidés entraînant une variation de pourcentage d'intérêts, le Groupe applique le principe suivant :

- les titres transférés sont maintenus à leur valeur historique et le résultat de cession est éliminé en totalité chez l'entité acquérant les titres ;
- les participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour refléter la variation de leur part dans les capitaux propres en contrepartie des réserves consolidées sans que le résultat ni les capitaux propres ne soient affectés.

### Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reclassé en résultat. Dans la mesure où le Groupe applique la méthode de consolidation par palier, la sortie d'une activité à l'étranger à l'intérieur d'un palier ne déclenche pas le recyclage des écarts de conversion en résultat, celui-ci intervenant lors de la sortie du palier.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en gain ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

### 3.1 Opérations de périmètre réalisées en 2017

#### 3.1.1 Cession du contrôle d'un ensemble de supermarchés Casino

Dans le cadre de la poursuite des projets de développement de la franchise, Distribution Casino France a cédé en février 2017 à un masterfranchisé 51% de deux périmètres de magasins, représentant 21 supermarchés Casino, dont la gestion en mode intégré était déficitaire. Cette opération a généré une perte de 30 millions d'euros reconnue en « autres charges opérationnelles » (note 6.5).

Si cette cession avait été réalisée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les incidences sur le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels et la quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises auraient été non significatives.

Distribution Casino France bénéficie de deux options d'achat portant sur ces deux périmètres exerçables entre novembre 2018 et octobre 2020 (note 3.4.2).

#### 3.1.2 Opérations de périmètre dans le sous-groupe Franprix – Leader Price

Les 10 février et 8 mars 2017, Franprix – Leader Price a acquis 40% du groupe Sarjel dont il détenait déjà 60%. Le montant décaissé pour cette opération s'élève à 19 millions d'euros, frais de transaction inclus (note 4.7). Cette opération s'est traduite comptablement comme une transaction entre actionnaires qui aboutit à une incidence sur les capitaux propres part du Groupe de -4 millions d'euros et une réduction de la dette liée aux engagements de rachats d'intérêts ne donnant pas le contrôle de 14 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite de la transformation et du redressement du parc de l'enseigne, Franprix – Leader Price s'est engagé dans la cession d'un ensemble de 105 magasins Franprix et Leader Price à un masterfranchisé. Au 31 décembre 2017, et en application de la norme IFRS 5 – « actifs détenus en vue de la vente », les actifs et les passifs de ces magasins à céder ont été reclassés au bilan sur une ligne distincte et représentent respectivement 67 et 34 millions d'euros, soit un actif net de 33 millions d'euros. Le classement selon IFRS 5 n'a pas généré de perte de valeur significative.

Par ailleurs, la location-gérance de 17 autres magasins Franprix et Leader Price sera également réalisée avec ce masterfranchisé.

La réalisation de la cession, qui a été autorisée par l'Autorité de la Concurrence, s'est concrétisée le 28 février 2018, la gestion des magasins concernés étant assurée par ce masterfranchisé depuis le 13 octobre 2017. Franprix – Leader Price a gardé une participation dans cet ensemble de magasins à hauteur de 49% des titres et dispose d'une option d'achat à horizon fin 2021.

Enfin, Franprix – Leader Price a réalisé différentes opérations de prise de contrôle de magasins sur l'exercice 2017 pour un prix d'acquisition de 43 millions d'euros (dont 23 millions d'euros décaissés sur l'exercice) qui ont généré un goodwill provisoire de 32 millions d'euros. Un sous-groupe étant antérieurement mis en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue a généré un produit de 9 millions d'euros reconnu en « autres produits opérationnels ».

La contribution des activités de ces magasins au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour l'exercice est respectivement de 2 et -3 millions d'euros (hors produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue).

Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt aurait été respectivement de 17 et 2 millions d'euros (hors produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue).

## 3.2 Opérations de périmètre réalisées en 2016

### 3.2.1 Cessions des activités en Asie

#### ▪ Cession des activités thaïlandaises

Le 14 janvier 2016, le Groupe a annoncé son intention de céder sa participation dans sa filiale Big C Supercenter PCL, cotée en Thaïlande (« Big C »). La cession a été réalisée le 21 mars 2016 à l'une des filiales du groupe TCC, le groupe BJC. Le produit de cette cession s'est élevé à 3 066 millions d'euros net de frais générant une plus-value de cession nette d'impôt de 2 314 millions d'euros (note 3.5.2).

Par ailleurs, dans le cadre de cette transaction, Cnova a procédé à la cession de ses intérêts économiques dans Cdiscount Thaïlande au groupe BJC pour un montant de 28 millions d'euros net de frais (y compris le remboursement d'un prêt pour 6 millions d'euros) générant ainsi une plus-value de cession nette d'impôt de 27 millions d'euros (note 3.5.2).

#### ▪ Cession des activités vietnamiennes

Le 29 avril 2016, le Groupe a annoncé la réalisation de la cession de Big C Vietnam au groupe Central pour une valeur d'entreprise de 1 milliard d'euros. La décision de céder les activités au Vietnam a été prise en fin d'année 2015 et, de ce fait, les actifs et les passifs attachés aux activités E-commerce et Retail du sous-groupe au Vietnam avaient été classés en actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2015. Le produit de cession pour le Groupe s'est élevé à 875 millions d'euros net de frais de cession générant une plus-value de cession nette d'impôt de 524 millions d'euros (note 3.5.2).

La cession des activités en Thaïlande et au Vietnam représentant la totalité du secteur opérationnel « Asie » et une partie du secteur opérationnel « E-commerce », le résultat net après impôt des activités en Thaïlande et au Vietnam ainsi que la plus-value générée sur la cession de ces activités ont été présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net des activités abandonnées ».

### 3.2.2 Acquisition de titres Éxito

Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 28 mars 2016, le Groupe a acquis 2,4 millions de titres de sa filiale Éxito pour un montant total de 11 millions de dollars US (soit 10 millions d'euros) (note 4.7) portant sa participation de 54,77% à 55,30%. L'incidence de ces opérations sur les capitaux propres part du Groupe s'est élevée à 6 millions d'euros et sur les intérêts ne donnant pas le contrôle à -17 millions d'euros.

### 3.2.3 Acquisition de titres GPA

En juin 2016, le Groupe a procédé à l'acquisition de 970 milliers d'actions de préférence pour un montant de 11 millions d'euros (note 4.7) représentant environ 0,4% du capital de GPA. L'incidence de ces opérations sur les capitaux propres part du Groupe s'est élevée à 6 millions d'euros et sur les intérêts ne donnant pas le contrôle à -17 millions d'euros.

### 3.2.4 Opérations de périmètre dans le sous-groupe Franprix – Leader Price

Dans le cadre de la poursuite de projets de développement de la franchise chez Franprix-Leader Price, la filiale a cédé au cours de l'exercice 2016 à deux masterfranchisés un ensemble de magasins Franprix et Leader Price dont la gestion en mode intégré était déficitaire. Les magasins ont été cédés à hauteur de 51% générant une perte nette de -61 millions d'euros reconnue en « autres charges opérationnelles » (note 6.5). Si ces cessions avaient été réalisées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'incidence sur le chiffre d'affaires aurait été de -33 millions

d'euros ; l'incidence sur le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels et la quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises aurait été respectivement de +13, -9 (dont 4,5 millions d'euros de pertes de valeur et 4,5 millions d'euros liés à la réévaluation de la quote-part conservée) et -6 millions d'euros.

En complément, Franprix – Leader Price bénéficie de différentes options d'achats sur ces magasins (note 3.4.2).

Des masterfranchisés ont également investi dans un ensemble de magasins Franprix et Leader Price bénéficiaires à hauteur de 49%. Ces cessions sans perte de contrôle n'ont pas eu d'impact significatif sur les capitaux propres part du Groupe.

Par ailleurs, Franprix-Leader Price a pris le contrôle de différents sous-groupes sur l'exercice 2016. Les montants décaissés pour ces acquisitions se sont élevés à 32 millions d'euros et ont généré un goodwill provisoire de 35 millions d'euros. Certains sous-groupes étant antérieurement mis en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue a généré un produit de 3 millions d'euros.

La contribution des activités de ces sous-groupes au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour la période a été respectivement de 23 et -11 millions d'euros.

Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt aurait été respectivement de 16 et -1 millions d'euros.

### 3.2.5 Cession du contrôle d'un ensemble de supermarchés Casino

En cohérence avec sa stratégie de développement de la franchise, Distribution Casino France a cédé au cours du 2<sup>nd</sup> semestre à un masterfranchisé 51% d'un ensemble de 12 supermarchés Casino dont la gestion en mode intégré était déficitaire. Cette opération a généré une perte de 34 millions d'euros reconnue en "autres charges opérationnelles" (note 6.5). Si cette cession avait été réalisée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'incidence sur le chiffre d'affaires aurait été de -14 millions d'euros ; l'incidence sur le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels et la quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises aurait été respectivement de +9, -1 et -3 millions d'euros.

Distribution Casino France bénéficie d'une option d'achat sur cet ensemble exerçable en 2019 (note 3.4.2).

### 3.2.6 Prise de contrôle de Geimex

Le Groupe a pris le contrôle de la société Geimex en octobre 2016. Le Groupe exerçait un contrôle conjoint sur cette société dans laquelle il possédait une participation de 50% et qui était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 31 octobre 2016. Le prix d'acquisition s'est élevé à 45 millions d'euros et les frais liés à la prise de contrôle à 1 million d'euros.

Le passage de la mise en équivalence à 50% à une intégration globale a entraîné la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 16 millions d'euros qui a été présenté en « autres produits et charges opérationnels » (note 6.5).

La contribution des activités de Geimex au chiffre d'affaires et au résultat net de l'ensemble consolidé (hors produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue) du groupe Casino pour la période allant du 31 octobre 2016 au 31 décembre 2016 s'est élevée respectivement à 25 et 1 millions d'euros. Si cette prise de contrôle avait été réalisée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé du Groupe aurait été respectivement de 148 et 1 millions d'euros.

La juste valeur des actifs et passifs déterminée en 2016 n'a pas été modifiée. L'opération avait dégagé un goodwill de 69 millions d'euros.

### 3.2.7 Création de la foncière Viva Malls en Colombie

Le 15 juillet 2016, Éxito a rassemblé au sein d'une foncière sous la forme d'un trust colombien dénommé « Viva Malls » des centres et galeries commerciaux sous enseigne « Viva ». Le 22 décembre 2016, Éxito et Fondo Inmobiliario Colombia (un fonds de placement privé géré par Fiduciara Bancolombia) ont signé un accord conduisant Fondo Inmobiliario Colombia à entrer au capital du trust à hauteur de 49%. La contribution totale de Fondo Inmobiliario Colombia s'élèvera à 773 milliards de pesos colombiens (245 millions d'euros) dont

124 millions d'euros hors frais ont été versés au 31 décembre 2016, 80 millions d'euros ont été versés en 2017 (note 4.7), le solde devant être versé d'ici au 30 juin 2018. La valeur d'entrée de Fondo Inmobiliario Colombia a été basée sur une valorisation globale des actifs immobiliers proche de 1 600 milliards de pesos colombiens (soit 506 millions d'euros). Éxito détient 51% du capital de Viva Malls.

Cette opération s'est traduite comptablement comme une transaction entre actionnaires qui a abouti à une incidence sur les capitaux propres part du Groupe et des intérêts ne donnant pas le contrôle respectivement de -3 millions d'euros (dont -6 millions d'euros de frais) et +115 millions d'euros (dont -5 millions d'euros de frais) en 2016 et de respectivement +23 et +58 millions d'euros en 2017.

### 3.3 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

#### 3.3.1 Entreprises associées et coentreprises significatives

Le tableau ci-dessous présente les comptes résumés à 100% des quatre principales entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces informations sont établies en conformité avec les normes IFRS, telles que publiées par les entreprises associées et coentreprises, et retraitées le cas échéant des ajustements effectués par le Groupe tels que des ajustements de réévaluation de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle, des ajustements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe et des éliminations d'opérations d'acquisitions ou de cessions intragroupes à hauteur du pourcentage de détention dans les sociétés mises en équivalence :

en millions d'euros	2017				2016			
	Mercialys <sup>(i)</sup>	Tuya <sup>(vii)</sup>	Banque du Groupe Casino	FIC <sup>(ii)</sup>	Mercialys <sup>(i)</sup>	Tuya <sup>(vii)</sup>	Banque du Groupe Casino	FIC <sup>(ii)</sup>
Pays	France	Colombie	France	Brésil	France	Colombie	France	Brésil
Activité	Foncière	Bancaire	Bancaire	Bancaire	Foncière	Bancaire	Bancaire	Bancaire
Nature de la relation	Entreprise associée	Coentreprise	Coentreprise	Entreprise associée	Entreprise associée	Coentreprise	Coentreprise	Entreprise associée
% d'intérêts et de droits de vote <sup>(iii)</sup>	40%	50%	50%	50%	40%	50%	50%	50%
Chiffre d'affaires	188	403	139	274	192	254	136	290
Résultat net des activités poursuivies	79	12	3	50	94	3	3	61
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat global total</b>	<b>79</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	<b>94</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>61</b>
Actifs non courants	2 882	-	17	17	2 923	-	22	13
Actifs courants <sup>(iv)</sup>	274	728	978	1 163	149	793	864	1 184
Passifs non courants	(1 401)	-	(19)	(3)	(1 263)	(296)	(6)	(4)
Passifs courants	(335)	(657)	(864)	(1 013)	(386)	(440)	(779)	(889)
dont passifs liés à l'activité de crédit	-	(516)	(844)	(994)	-	(341)	(759)	(889)
<b>Actif net</b>	<b>1 420</b>	<b>71</b>	<b>112</b>	<b>164</b>	<b>1 423</b>	<b>57</b>	<b>101</b>	<b>303</b>
Dont actif net part du Groupe	1 322	71	112	164	1 317	57	101	303
<b>Quote-part d'actif net</b>	<b>532</b>	<b>35</b>	<b>56</b>	<b>82</b>	<b>530</b>	<b>28</b>	<b>51</b>	<b>151</b>
Goodwill	20	-	33	-	20	-	33	-
Eliminations quote-part de marge interne	(190)	-	-	-	(184)	-	-	-
Reclassement IFRS 5	-	-	-	(22)	-	-	-	(42)
Autres ajustements <sup>(v)</sup>	-	(3)	-	(15)	-	-	-	(17)
<b>Valeur des titres mis en équivalence (note 3.3.3)</b>	<b>362</b>	<b>32</b>	<b>89</b>	<b>45</b>	<b>366</b>	<b>28</b>	<b>84</b>	<b>92</b>
<b>Dividendes reçus de l'entreprise associée ou coentreprise</b>	<b>38</b>	-	-	<b>59<sup>(vi)</sup></b>	<b>37</b>	-	-	-

(i) Au 31 décembre 2017, le Groupe détient 40,24% du capital de Mercialys lui permettant d'avoir une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières du groupe Mercialys. Cette analyse s'appuie sur (a) l'absence de majorité sur les décisions stratégiques au sein du Conseil d'administration de la société qui est composé d'une majorité d'indépendants, (b) des règles de gouvernance qui prévoient que les représentants de Casino au sein de Mercialys ne participent pas aux décisions portant sur des opérations réalisées avec le Groupe, (c) des accords contractuels opérationnels conclus entre le Groupe et la société à des conditions de marché et (d) l'analyse des droits effectifs exprimés lors des dernières Assemblées générales de Mercialys (Casino et ses parties liées n'ont pas le contrôle de l'Assemblée générale)

(ii) Les entreprises associées du groupe GPA sont principalement composées de la société FIC. Cette société finance les achats des clients de GPA et résulte d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco") et GPA. Ces sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA estimant exercer une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières. Les données présentées ci-dessus correspondent à la société FIC, les autres entités étant moins significatives

(iii) Le pourcentage d'intérêt mentionné correspond à celui détenu au niveau de Casino à l'exception des sociétés mises en équivalence Tuya et FIC qui correspondent respectivement à celui au niveau du sous-groupe Éxito et GPA. GPA détient 50% de FIC en termes de droits de vote et 41,93% d'intérêts (dont 6,17% à travers Via Varejo classé selon IFRS 5)

(iv) Concernant les entités Banque du Groupe Casino, Tuya et FIC, leurs actifs courants concernent principalement leur activité de crédit

(v) Concernant FIC, cet ajustement reflète une réserve statutaire qui revient uniquement au partenaire Itaú Unibanco

(vi) 25 millions d'euros de dividendes ont également été perçus par Via Varejo et ne sont pas présentés dans ce montant qui reflète uniquement la participation détenue directement par GPA

(vii) Tuya est un partenariat bancaire avec Bancolombia destiné à gérer des services bancaires offerts aux clients des magasins en Colombie, en premier lieu la possibilité pour ces clients de souscrire une carte bancaire en magasin. Ce partenariat a évolué en octobre 2016 en faisant entrer Éxito au capital de Tuya à hauteur de 50%

### 3.3.2 Autres entreprises associées et coentreprises

Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable des intérêts détenus dans les autres entreprises associées et coentreprises s'élève respectivement à 43 et 15 millions d'euros (note 3.3.3). Les informations financières agrégées relatives à ces entreprises associées et coentreprises ne sont pas significatives. Le montant des dividendes reçus de ces entreprises associées et coentreprises s'élève à 4 millions d'euros en 2017 (2016 : 2 millions d'euros).

### 3.3.3 Variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises

en millions d'euros	Ouverture	Perte de valeur	Quote-part de résultat de l'exercice	Distribution	Reclassements IFRS 5	Autres	Clôture
<b><u>Entreprises associées</u></b>							
Entreprises associées du groupe GPA (FIC & BINV)	88	-	28 <sup>(i)</sup>	(7)	(42) <sup>(ii)</sup>	26	92
Mercialys	376	-	35	(37)	-	(8) <sup>(iii)</sup>	366
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	10	-	(40)	-	-	32 <sup>(v)</sup>	2
Autres	35	-	-	(2)	-	6	39
<b><u>Coentreprises</u></b>							
Banque du Groupe Casino	80	-	1	-	-	3	84
Geimex <sup>(iv)</sup>	28	-	-	-	-	(28)	-
Tuya (Éxito)	-	-	3	-	-	25	28
Autres	12	-	1	-	-	1	13
<b>Exercice 2016</b>	<b>629</b>	<b>-</b>	<b>28 <sup>(i)</sup></b>	<b>(46)</b>	<b>(42)</b>	<b>57</b>	<b>625</b>
<b><u>Entreprises associées</u></b>							
FIC (GPA)	92	-	18	(53)	-	(12)	45
Mercialys	366	-	29	(38)	-	6 <sup>(iii)</sup>	362
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	2	-	(39)	-	-	40 <sup>(v)</sup>	4
Autres	39	-	1	(4)	-	3	39
<b><u>Coentreprises</u></b>							
Banque du Groupe Casino	84	-	1	-	-	4	89
Tuya (Éxito)	28	-	3	-	-	1	32
Autres	13	-	(1)	-	-	3	15
<b>Exercice 2017</b>	<b>625</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>(96)</b>	<b>-</b>	<b>45</b>	<b>587</b>

(i) Dont 8 millions d'euros de quote-part de résultat des activités abandonnées sur l'exercice 2016

(ii) Les titres des entreprises associées BINV et FIC détenus par Via Varejo ont été reclassés en actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2016

(iii) La variation de +6 et -8 millions d'euros respectivement en 2017 et 2016 résulte principalement de la neutralisation des plus ou moins-values dégagées lors des acquisitions et cessions d'actifs immobiliers de Casino à Mercialys à hauteur de la quote-part détenue dans cette entité

(iv) Le sous-groupe Geimex est consolidé par intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016

(v) Ces montants de 40 et 32 millions d'euros respectivement en 2017 et 2016 reflètent le reclassement de présentation de la quote-part des pertes d'entreprises associées de Franprix-Leader Price excédant la valeur comptable des participations lorsque Franprix-Leader Price a l'obligation de supporter sa quote-part dans les pertes de ces entités associées

### 3.3.4 Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées et des coentreprises

À l'exception de Mercialys, les entreprises associées et coentreprises n'étant pas cotées, il n'existe pas de valeur boursière pour déterminer la juste valeur de ces investissements.

Concernant Mercialys, la juste valeur de cette participation à la clôture s'élève à 683 millions d'euros, déterminée sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2017 (2016 : 712 millions d'euros) ; celle-ci ne fait pas ressortir de perte de valeur. L'actif net réévalué triple net (ANR) EPRA de Mercialys ressort au 31 décembre 2017 à 1 887 millions d'euros à 100%, soit 759 millions d'euros pour la quote-part détenue par le Groupe.

Les tests de perte de valeur effectués au 31 décembre 2017 n'ont conduit à aucune perte de valeur tout comme au 31 décembre 2016.

### 3.3.5 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 31 décembre 2017 et 2016, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

### 3.3.6 Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

en millions d'euros	2017		2016 <sup>(i)</sup>	
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises
Prêts	15	13	21	24
<i>dont dépréciation</i>	(63)	-	(31)	-
Créances	78	49	80	29
<i>dont dépréciation</i>	(1)	-	(2)	-
Dettes	10	256	9	217
Charges	89 <sup>(ii)</sup>	1 117 <sup>(iii)</sup>	113 <sup>(ii)</sup>	1 130 <sup>(iii)</sup>
Produits	944 <sup>(iv)</sup>	34	774 <sup>(iv)</sup>	42

(i) L'information 2016 a été complétée essentiellement par la prise en compte des transactions réalisées avec la coentreprise Distridyn

(ii) Dont loyers hors charges locatives au titre de 74 baux signés avec Mercialys pour 55 millions d'euros en 2017 (2016 : 79 baux pour 59 millions d'euros). Au 31 décembre 2017, les engagements de loyers envers Mercialys portant sur des actifs immobiliers s'élèvent à 68 millions d'euros dont 43 millions d'euros à moins d'un an

(iii) Dont 1 095 millions d'euros d'achats de carburant auprès de Distridyn en 2017 (2016 : 1 080 millions d'euros)

(iv) Les produits de 944 et 774 millions d'euros incluent également à hauteur de 826 et 592 millions d'euros les ventes de marchandises de Franprix - Leader Price et Distribution Casino France envers des masterfranchisés mis en équivalence respectivement au titre de 2017 et 2016. Ils incluent également les produits liés aux opérations immobilières avec Mercialys présentés en « Autres revenus » pour 45 millions d'euros (2016 : 77 millions d'euros)

#### Transactions avec Mercialys

Dans le cadre de ses relations avec Mercialys, Casino a conclu différents accords :

- Casino est locataire dans certains centres commerciaux. Les montants des loyers sont mentionnés dans le tableau ci-dessus.
- Convention d'*asset management* : le Groupe effectue la gestion locative de la quasi-totalité des sites de Mercialys. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 6 millions d'euros en 2017 (2016 : 6 millions d'euros).
- Convention de partenariat : cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration du 22 juin 2012. Un avenant à cette convention a été signé le 12 novembre 2014. Le principe fondamental de la Convention de partenariat, selon lequel Casino développe et mène un pipeline de projets que Mercialys acquiert pour nourrir sa croissance, a été préservé. La Convention initiale portait sur un pipeline de projets offrant une visibilité suffisante, listés en amont. La nouvelle convention permet à Mercialys de proposer de nouveaux projets qui seront étudiés par Casino puis suivis dans le cadre de comités de suivi. Casino n'engagera les travaux qu'une fois la commande réitérée par Mercialys, réitération qui interviendra après obtention définitive des autorisations et précommercialisation des projets au minimum à un seuil de 60% (en % des loyers prévisionnels – baux signés).

Le prix d'acquisition des projets développés par Casino, uniquement déterminé dans le cadre de la convention initiale sur la base d'un taux de capitalisation des loyers défini selon une matrice - mise à jour semestriellement en fonction de l'évolution des taux d'expertise du patrimoine de Mercialys - et des loyers prévisionnels du projet, peuvent dorénavant également être déterminés sur un prix de vente prévisionnel calculé sur la base du TRI prévisionnel (de 8 à 10%).

Le principe du partage à 50/50 de l'*upside/downside* est maintenu pour tenir compte des conditions effectives auxquelles les actifs seront commercialisés. Ainsi, s'il existe un différentiel positif ou négatif ('*upside*' / '*downside*') entre les loyers effectifs résultant de la commercialisation et des loyers prévus à l'origine, le prix sera ajusté, à la hausse ou à la baisse, de 50% de la différence ainsi constatée. Dans le cadre du processus d'acquisition anticipée évoqué précédemment, une clause de rendez-vous entre les parties est prévue dans les contrats.

En contrepartie de cette exclusivité, Mercialys s'est engagée à ne pas investir dans des opérations susceptibles d'avoir un impact concurrentiel significatif dans la zone de chalandise d'un site à enseigne alimentaire du Groupe Casino.

Fin janvier 2017, les parties ont étendu de 3 ans la convention de Partenariat, jusqu'à fin 2020.

- Convention de prestations de services : le Groupe fournit des prestations représentatives de fonctions supports à Mercialys en matière de gestion administrative, de comptabilité - finance, d'informatique et immobilière. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 2 millions d'euros en 2017 (2016 : 2 millions d'euros).
- Convention de prestation de conseil : Mercialys met à disposition de Casino une équipe de spécialistes de valorisation de patrimoines immobiliers. Pas d'impact significatif au titre de cette convention en 2017 et 2016.
- Convention de mandat de vente exclusif : Casino est mandaté par Mercialys dans le cadre de recherche d'acqureur d'actifs immobiliers. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 1 million d'euros en 2017 (2016 : 1 million d'euros).
- Convention de compte courant et de gestion de trésorerie : il est prévu une ligne de crédit confirmée par Casino à Mercialys d'un montant maximal de 50 millions d'euros, de maturité décembre 2020 rémunérée à un taux basé sur l'Euribor majoré d'une marge de 0,40% ou 0,95% l'an selon le montant de l'avance. Par ailleurs, une commission de non-utilisation de 0,38% l'an (40% de la marge de 0,95%) est facturée par le Groupe. Pas d'impact significatif au titre de cette convention en 2017 et 2016.

Au cours de l'exercice, le Groupe a acquis auprès de Mercialys cinq galeries de services pour un montant total de 39 millions d'euros, ainsi que l'hypermarché transformé de Toulouse Fenouillet pour un montant de 33 millions d'euros.

Par ailleurs, au titre de la convention de partenariat entre Casino et Mercialys :

- Casino a cédé sur l'exercice 2017 à Mercialys un projet de développement immobilier du centre commercial de Jumbo Sacré Cœur à la Réunion pour un montant de 27 millions d'euros générant après prise en compte de l'élimination à hauteur de la participation détenue dans Mercialys, la reconnaissance d'autres revenus pour 16 millions d'euros et une contribution positive en EBITDA pour 3 millions d'euros ;
- Casino a reconnu sur l'exercice 2017 des compléments de prix ou de marge à l'avancement relatifs à des projets de développements immobiliers antérieurement cédés à Mercialys, générant, après prise en compte de l'élimination à hauteur de la participation détenue dans Mercialys, la reconnaissance d'autres revenus pour 8 millions d'euros et une contribution positive en EBITDA de 7 millions d'euros.

Enfin, Mercialys a cédé au cours de l'exercice les sites suivants issus d'opérations de cessions de projets de développements immobiliers précédemment effectués par Casino à Mercialys :

- cession à un « family office » financé par HSBC du site de Poitiers Beaulieu : cette opération a conduit à la reconnaissance en « autres revenus » de 13 millions d'euros au titre de la fraction complémentaire du résultat de promotion immobilière qui avait été antérieurement éliminée à hauteur de 40% et une contribution en EBITDA de 9 millions d'euros ;
- cession à un fonds du centre commercial de Fontaine-lès-Dijon : cette opération a conduit à la reconnaissance en « autres revenus » de 5 millions d'euros au titre de la fraction complémentaire du résultat de promotion immobilière qui avait été antérieurement éliminée à hauteur de 40% et une contribution en EBITDA de 3 millions d'euros.

### 3.3.7 Engagements à l'égard des coentreprises

Le Groupe a octroyé à des coentreprises des cautions et garanties (présentées également en note 6.11.1) dont le montant s'élève à 125 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : 60 millions d'euros) dont respectivement 65 et 60 millions d'euros envers CD Supply Innovation (note 2) et Distridyn.

## 3.4 Engagements liés au périmètre de consolidation

### 3.4.1 Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle – « PUTS minoritaires »

#### Principe comptable

Le Groupe a consenti aux intérêts ne donnant pas le contrôle de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont présentés en « passifs financiers » ; les « puts à prix fixes » sont comptabilisés pour leurs valeurs actualisées et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. Depuis 2015, le Groupe présente le montant des « Puts minoritaires » en lecture directe au bilan consolidé.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, puis la norme IFRS 10, appliquée dans les comptes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de vente, selon que les options ont été émises avant ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 en conformité avec les recommandations de l'Autorité des marchés financiers :

- les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en goodwill. Lors des arrêtés suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en goodwill ;
- les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en réduction des capitaux propres. Lors des arrêtés suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en capitaux propres.

Les engagements d'acquisition de titres de capitaux propres consentis aux intérêts ne donnant pas le contrôle s'analysent comme suit au 31 décembre 2017 :

en millions d'euros	% de détention du Groupe	Engagement vis-à-vis des intérêts ne donnant pas le contrôle	Prix fixe ou variable	Dettes non courantes (ii)	Dettes courantes (iii)
Franprix – Leader Price (i)	50,00% à 70,00%	30,00% à 50,00%	F / V	26	21
Éxito (Disco) (ii)	62,49%	29,82%	V	-	119
Autres				2	3
<b>Total des engagements</b>				<b>28</b>	<b>143</b>

(i) La valeur de ces promesses d'achat portant sur des filiales du sous-groupe Franprix - Leader Price est basée généralement sur le résultat net. La variation de +/- 10% de l'indicateur n'a pas d'impact significatif. Les périodes d'exercice de ces options s'échelonnent entre 2017 et 2031

(ii) Cette option est exercable à tout moment et jusqu'au 21 juin 2021. Le prix d'exercice est basé sur la plus avantageuse entre différentes formules de calcul. Au 31 décembre 2017, la formule retenue est celle basée sur un multiple de 12 fois la moyenne du résultat net des deux derniers exercices. La variation de +/- 10% du résultat net induirait une variation de la dette de +/- 12 millions d'euros au 31 décembre 2017

(iii) Au 31 décembre 2016, les « Puts minoritaires » s'élevaient à 382 millions d'euros dont 341 millions d'euros en part courante. La diminution sur l'exercice 2017 s'explique principalement par la finalisation de l'offre publique d'achat des actions de Cnova N.V. (note 2), entraînant la décomptabilisation de l'engagement de rachat pour 187 millions d'euros

### 3.4.2 Engagements hors bilan

#### Principe comptable

La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call) ; dans ce cas-là, la valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

Le montant des promesses d'achat d'actions portant sur des sociétés non contrôlées s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2017 et concerne les sous-groupes Monoprix et Franprix – Leader Price (2016 : 5 millions d'euros).

Le montant des promesses de vente d'actions portant sur des sociétés non contrôlées s'élève à 499 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : 506 millions d'euros) dont les principales sont les suivantes :

- Le Groupe bénéficie des promesses de vente suivantes, dans le cadre des transactions avec Mercialys :
  - une promesse de vente à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur 100% des actifs ou sur 100% des titres de la société Hyperthetis Participations exerçable à compter du 31 décembre 2020 et jusqu'au 31 mars 2022 ;
  - une promesse de vente à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur un actif immobilier précédemment cédé à la société Immosiris exerçable à compter du 31 mars 2021 et jusqu'au 30 septembre 2022 ;
  - une promesse de vente exerçable le 31 juillet 2018, à sa main et sous certaines conditions, portant soit (i) sur les actifs immobiliers détenus par la SCI Rennes – Anglet valorisés à un prix fixe de 64 millions d'euros soit (ii) sur les titres de la SCI Rennes – Anglet détenus par l'OPPCI SEREIT France valorisés sur la base d'un actif net réévalué de la société prenant en compte une valeur hors droits des actifs immobiliers fixe de 64 millions d'euros. Le 30 janvier 2018, le Groupe a notifié l'OPPCI SEREIT France de sa décision d'exercer l'option d'achat portant sur les titres de la SCI détenus par l'OPPCI (soit 70%), le prix d'exercice hors droits est estimé provisoirement à 22 millions d'euros.
- Par ailleurs, dans le cadre des transactions effectuées avec des masterfranchisés décrites en notes 3.1.1, 3.2.4 et 3.2.5, le Groupe bénéficie également de promesses de vente sur les magasins valorisées sur la base d'un pourcentage d'amélioration de l'EBITDA et qui sont exerçables entre 2018 et 2022.
- Enfin, le Groupe bénéficie d'une promesse de vente sur les titres de la SCI Simonop'1, valorisée sur la base de l'actif net réévalué triple net de la société (ANR) et exerçable entre le 1<sup>er</sup> et le 29 janvier 2022 ou entre le 1<sup>er</sup> et le 29 janvier 2023.

### 3.5 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

#### Principe comptable

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification. Compte tenu de ces caractéristiques, la part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente est présentée en minoration de la dette financière nette (note 11).

Les immobilisations corporelles et incorporelles, une fois classées comme détenues en vue de la vente, ne sont plus amorties.

Une activité abandonnée est soit une composante d'une entité dont celle-ci s'est séparée soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte,
- ou est une activité acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité représente une ligne d'activité principale et distincte quand elle représente un « secteur de reporting » et une telle activité est considérée abandonnée lorsque les critères de classification comme « actif détenu en vue de la vente » ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. La classification comme activité abandonnée intervient au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente.

Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative. Les activités abandonnées sont présentées sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe. Cette ligne dénommée « Résultat net des activités abandonnées » comprend le résultat net après impôts des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le cas échéant, une perte de valeur pour refléter la juste valeur diminuée des coûts de la vente et/ou les plus ou moins-values nettes d'impôt réalisées au titre des cessions de ces activités.

#### 3.5.1 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

en millions d'euros	Notes	2017		2016	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Sous-groupe Via Varejo	2 / 3.5.2	6 041	4 571	6 039	4 404
Autres <sup>(i)</sup>		552	109	81	-
<b>Total</b>		<b>6 593</b>	<b>4 680</b>	<b>6 120</b>	<b>4 404</b>
Actif net		1 913		1 716	
<i>Dont part du Groupe de la filiale vendeuse</i>	11.2	1 070		768	

(i) Au 31 décembre 2017, cette ligne est composée essentiellement d'actifs immobiliers du segment France Retail et de magasins (dont l'opération portant sur 105 magasins Franprix – Leader Price décrite en note 3.1.2 et 105 magasins composant le sous-groupe Sarjel)

### 3.5.2 Activités abandonnées

Le résultat des activités abandonnées composé essentiellement de Via Varejo (y compris Cnova Brésil) (note 2) est présenté ci-dessous :

en millions d'euros	2017 <sup>(i) (iii)</sup>	2016 <sup>(i)</sup>	Dont Via Varejo
Chiffre d'affaires, hors taxes	7 115	6 757	6 009
Charges	(7 006)	(6 990)	(6 280)
Résultat de cession des activités abandonnées	-	2 893	-
<i>Prix de cession</i>	-	4 054	-
<i>Frais relatifs aux cessions</i>	-	(92)	-
<i>Actif net comptable cédé</i>	-	(1 160)	-
<i>Recyclage des autres éléments du résultat global net d'impôt <sup>(iii)</sup></i>	-	91	-
Perte résultant de la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de Via Varejo <sup>(iv)</sup>	(36)	(461)	(461)
<b>Résultat net avant impôt des activités abandonnées</b>	<b>74</b>	<b>2 198</b>	<b>(732)</b>
Produit / (charge) d'impôt	(34)	(46)	(9)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	7	8	8
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>47</b>	<b>2 161</b>	<b>(734)</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(7)</i>	<i>2 645</i>	<i>(226)</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>54</i>	<i>(484)</i>	<i>(508)</i>

- (i) En 2017, les montants indiqués représentent principalement 12 mois d'activité pour Via Varejo. En 2016, ceux-ci représentaient 12 mois d'activité pour Via Varejo et également 2 mois d'activité avant la cession effective des activités thaïlandaises en date du 21 mars 2016 et 4 mois d'activité avant la cession effective des activités vietnamiennes en date du 29 avril 2016
- (ii) Le chiffre d'affaires et l'EBITDA réalisés par Via Varejo au titre de l'exercice 2017 s'élèvent respectivement à 7 115 et 414 millions d'euros (2016 : respectivement 6 009 et 251 millions d'euros)
- (iii) Le reclassement de Via Varejo en activités abandonnées n'a aucune incidence dans les autres éléments du résultat global des exercices 2017 et 2016. La cession effective de Via Varejo ne déclenchera pas de recyclage d'écart de conversion en résultat
- (iv) Lors du classement selon IFRS 5 en 2016, la juste valeur de Via Varejo (y compris Cnova Brésil) avait été estimée à 1 656 millions d'euros (avant les coûts de la vente de 20 millions d'euros). Cette valeur reposait sur le cours de bourse de clôture (10,75 réais par action au 31 décembre 2016) augmenté de l'estimation d'une prime de contrôle. Au 30 juin 2017, le cours de bourse était sensiblement identique et cette évaluation avait donc été maintenue. Ceci avait conduit à la reconnaissance d'une perte de valeur de 461 et 36 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017. Aucune perte de valeur additionnelle n'a été comptabilisée au 31 décembre 2017, le cours de bourse s'établissant à cette date à 24,47 réais par action (soit une capitalisation boursière de 2 653 millions d'euros hors prime de contrôle)

Le résultat par action des activités abandonnées est présenté en note 12.9.

### 3.5.3 Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées au titre de l'exercice 2017 correspondent essentiellement aux flux de Via Varejo. Au titre de l'exercice 2016, ces flux enregistraient principalement les reclassements liés à l'activité, aux investissements et aux opérations de financement de Via Varejo ainsi qu'à hauteur de 3 962 millions d'euros le produit de cession encaissé des activités du Groupe en Asie (note 3.5.2 de l'annexe aux comptes consolidés 2016 du Groupe).

## Note 4 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

### Principe comptable

Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat avant impôt de l'ensemble consolidé et est ventilé selon trois catégories :

- les flux de trésorerie générés par l'activité : y compris impôts, frais liés aux prises de contrôle, dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises, et paiements reçus dans le cadre d'une subvention ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement : notamment prises de contrôle (hors frais liés à l'acquisition), pertes de contrôle y compris frais de transactions, acquisitions et cessions de titres de participation non consolidés et d'entreprises associées et coentreprises (y compris frais de transactions), les compléments de prix payés dans le cadre de regroupement d'entreprises à hauteur de la dette déterminée dans le délai d'affectation ainsi que les acquisitions et cessions d'immobilisations (y compris frais et paiements différés) hors opérations de location-financement ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations de financement : notamment émissions et remboursements d'emprunts, émissions d'instruments de capitaux propres, transactions entre actionnaires (y compris les frais de transaction et le cas échéant les paiements différés), intérêts nets versés (flux cash liés au coût de l'endettement et aux coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées), transactions relatives aux actions propres et dividendes versés. Cette catégorie inclut également les flux générés par les dettes fournisseurs requalifiées en dettes financières.

### 4.1 Réconciliation des dotations aux provisions

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Perte de valeur nette sur goodwill	10.1.2	(5)	(2)
Perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles	10.2.2	(11)	(15)
Perte de valeur nette sur immobilisations corporelles	10.3.2	(54)	(98)
Perte de valeur nette sur immeubles de placement	10.4.2	(6)	-
Perte de valeur nette sur autres actifs		(4)	(3)
Dotations nettes de provision pour risques et charges		29	(189)
<b>Total des dotations aux provisions</b>		<b>(51)</b>	<b>(307)</b>
Part des dotations aux provisions présentée en activités abandonnées		-	91
<b>Dotations aux provisions retraitées dans le tableau des flux de trésorerie</b>		<b>(51)</b>	<b>(216)</b>

## 4.2 Réconciliation de la variation du BFR avec les postes du bilan

en millions d'euros	Notes	2016	Flux de trésorerie d'exploitation	Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées	Autres flux de trésorerie	Variations de périmètre	Variations de change	Reclass. IFRS 5	Reclass. et autres	2017
Stocks de marchandises	6.6	(3 786)	(207)	-	-	(3)	252	42	6	(3 696)
Stocks de promotion immobilière	6.6	(204)	70	-	-	38	(1)	-	(78)	(175)
Fournisseurs	Bilan	6 939	155	-	-	10	(423)	(40)	8	6 649
Créances clients et comptes rattachés	6.7	(880)	(106)	-	-	(1)	42	-	(1)	(946)
(Autres créances) / dettes	6.8.1 / 6.9.1 / 6.10	791	(248)	-	49	(29)	4	25	(20)	572
<b>TOTAL</b>		<b>2 859</b>	<b>(336)</b>	<b>-</b>	<b>49</b>	<b>16</b>	<b>(126)</b>	<b>28</b>	<b>(86)</b>	<b>2 404</b>

en millions d'euros	Notes	2015	Flux de trésorerie d'exploitation	Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées (i)	Autres flux de trésorerie	Variations de périmètre	Variations de change	Reclass. IFRS 5	Reclass. et autres	2016
Stocks de marchandises	6.6	(4 602)	48	48	-	318	(488)	891	(2)	(3 786)
Stocks de promotion immobilière	6.6	(281)	139	-	-	11	(5)	-	(69)	(204)
Fournisseurs	Bilan	8 073	438	(166)	-	(503)	776	(1 529)	(150)	6 939
Créances clients et comptes rattachés	6.7	(911)	(21)	(228)	-	92	(65)	254	(1)	(880)
Créances liées aux activités de crédit	6.7	(377)	(120)	112	-	-	(98)	483	-	-
Financement des activités de crédit	6.10	574	137	-	-	-	164	(875)	-	-
(Autres créances) / dettes	6.8.1 / 6.9.1 / 6.10	623	19	(134)	223	(19)	(17)	230	(135)	791
<b>TOTAL</b>		<b>3 099</b>	<b>640</b>	<b>(368)</b>	<b>223</b>	<b>(100)</b>	<b>268</b>	<b>(546)</b>	<b>(357)</b>	<b>2 859</b>

(i) Ces informations reflètent les flux des activités abandonnées intervenus jusqu'à leur date de reclassement en actifs destinés à être cédés

## 4.3 Réconciliation des acquisitions d'immobilisations

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Augmentations et acquisitions d'immobilisations incorporelles	10.2.2	183	198
Augmentations et acquisitions d'immobilisations corporelles	10.3.2	931	967
Augmentations et acquisitions d'immeubles de placement	10.4.2	130	79
Variations des dettes sur immobilisations		31	27
Acquisitions d'immobilisations en location-financement		(14)	(31)
Capitalisation des coûts d'emprunts (IAS 23)	10.3.3	(14)	(15)
Incidences des activités abandonnées		-	(66)
<b>Flux de décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement</b>		<b>1 247</b>	<b>1 160</b>

#### 4.4 Réconciliation des cessions d'immobilisations

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Sorties de l'exercice d'immobilisations incorporelles	10.2.2	19	22
Sorties de l'exercice d'immobilisations corporelles	10.3.2	249	285
Sorties de l'exercice d'immeubles de placement	10.4.2	1	-
Résultats de cessions d'actifs		(12)	1
Variation des créances sur immobilisations		(54)	15
Sorties des actifs classés en IFRS 5		101	51
Incidences des activités abandonnées		-	(5)
<b>Flux d'encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement</b>		<b>303</b>	<b>368</b>

#### 4.5 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

en millions d'euros	2017	2016
Montant payé pour les prises de contrôle	(48)	(89)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	2	(6)
Montant reçu pour les pertes de contrôle	8	1
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	(31)	(22)
<b>Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle</b>	<b>(69)</b>	<b>(116)</b>

En 2017, l'incidence nette de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résulte principalement :

- de la trésorerie cédée lors de la perte de contrôle de l'ensemble de supermarchés Casino pour -30 millions d'euros (note 3.1.1)
- de différentes prises de contrôle dans le sous-groupe Franprix-Leader Price pour -23 millions d'euros (note 3.1.2)
- du paiement du solde du prix d'acquisition en lien avec la prise de contrôle des magasins Super Inter réalisée en 2015 pour -15 millions d'euros

En 2016, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résultait principalement de la prise de contrôle de Geimex pour -44 millions d'euros (note 3.2.6) et des différentes prises de contrôle dans le sous-groupe Franprix – Leader Price pour -32 millions d'euros (note 3.2.4).

#### 4.6 Réconciliation des dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Dividendes versés / à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle	12.7	(69)	(85)
Paiement au cours de l'année d'une dette de dividendes reconnue à fin d'année précédente		11	1
Effet de change		(2)	5
Incidences des activités abandonnées		7	-
<b>Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie</b>		<b>(52)</b>	<b>(78)</b>

#### 4.7 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Offre publique d'achat des titres de Cnova N.V.	2	(171)	-
Sous-groupe Franprix – Leader Price – Acquisition de titres Sarjel	3.1.2	(19)	-
Éxito – Viva Malls	3.2.7	80	115
Achat de titres GPA	3.2.3	-	(11)
Achat de titres Éxito	3.2.2	-	(10)
Autres		(7)	5
<b>Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle</b>		<b>(117)</b>	<b>99</b>

#### 4.8 Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de dette financière nette

en millions d'euros	Notes	2017	2016
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(2 651)</b>	<b>2 253</b>
Augmentation d'emprunts et dettes financières (i)		(1 589)	(995)
Diminution d'emprunts et dettes financières (i)		2 534	1 955
Variations de dettes sans effet de trésorerie (i)		388	(323)
<i>Variation part du Groupe d'actifs nets détenus en vue de la vente</i>		366	44
<i>Variation d'autres actifs financiers</i>		-	(51)
<i>Dettes financières liées aux variations de périmètre</i>		-	(1)
<i>Variation de couverture de juste valeur et flux de trésorerie</i>		(92)	(125)
<i>Intérêts courus</i>		109	(172)
<i>Intérêts liés aux ORA Monoprix</i>	11.3.1	-	13
<i>Autres</i>		5	(32)
Incidence des variations monétaires (i)		350	(297)
Variation des emprunts et dettes financières des activités abandonnées		208	113
<b>Variation de dette financière nette</b>		<b>(759)</b>	<b>2 706</b>
Dette financière nette à l'ouverture		3 367	6 073
Dette financière nette à la clôture	11.2	4 126	3 367

(i) Ces incidences sont relatives uniquement aux activités poursuivies

#### 4.9 Réconciliation des intérêts financiers nets versés

en millions d'euros	Notes	2017	2016
<b>Coût de l'endettement financier net présenté au compte de résultat</b>	11.3.1	<b>(367)</b>	<b>(324)</b>
Neutralisation de gains/pertes de changes latents		(4)	5
Neutralisation des amortissements de frais et primes d'émission/remboursement		23	31
Neutralisation de la révision du taux d'intérêt lié aux ORA Monoprix	11.3.1	-	(13)
Capitalisation des coûts d'emprunts	10.3.3	(14)	(15)
Variation des intérêts courus et des dérivés de couverture de juste valeur des dettes financières (i)		(60)	229
Coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	11.3.2	(83)	(78)
<b>Intérêts financiers nets versés tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie</b>		<b>(505)</b>	<b>(165)</b>

(i) En 2017, sont inclus notamment les impacts de dénouement des swaps de taux du périmètre France à hauteur de 90 millions d'euros. En 2016, ce montant incluait notamment les impacts de dénouement et de modification des swaps de taux du périmètre France à hauteur de 150 millions d'euros

## Note 5 Information sectorielle

### Principe comptable

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe Casino ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Depuis 2016, consécutivement aux cessions des activités thaïlandaises et vietnamiennes et au rapprochement des activités de Cnova Brésil avec Via Varejo ainsi que leur reclassement en « actifs détenus en vue de la ventes », les secteurs présentés (dits « secteurs de reporting ») sont les suivants :

- France Retail : secteur de reporting qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution (principalement les enseignes des sous-groupes Casino, Monoprix, Franprix-Leader Price et Vindémia),
- Latam Retail : secteur de reporting qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution alimentaire en Amérique Latine (principalement les enseignes alimentaires de GPA ainsi que les enseignes des sous-groupes Éxito, Disco - Devoto et Libertad),
- E-commerce : secteur de reporting qui regroupe les activités de Cdiscount et la holding Cnova N.V.

Les secteurs regroupés au sein de France Retail et de Latam Retail présentent une nature des produits vendus, des actifs et moyens humains nécessaires à l'exploitation, une typologie de clientèle, des modes de distribution, une offre marketing et une performance financière long-terme similaires.

Les secteurs de reporting reflètent les activités pures de distribution ainsi que les activités accessoires liées à la distribution. En particulier, compte tenu de la stratégie duale et de l'interconnexion entre distribution et immobilier, les secteurs opérationnels comprennent la gestion des actifs immobiliers, les opérations de promotion immobilière et les activités énergétiques.

La Direction évalue la performance de ces secteurs sur la base du chiffre d'affaires ainsi que sur la base du résultat opérationnel courant (inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des « Business Unit » du Groupe) et de l'EBITDA. L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants.

Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, aucune information n'est présentée par secteur opérationnel en annexe dans le cadre d'IFRS 8.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

## 5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	E-commerce	2017
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>18 903</b>	<b>16 923</b>	<b>1 995</b>	<b>37 822</b>
<b>EBITDA</b>	<b>901 <sup>(i)</sup></b>	<b>1 029 <sup>(ii)</sup></b>	<b>-</b>	<b>1 930</b>
<b>Dotations aux amortissements opérationnels courants (note 6.4)</b>	<b>(345)</b>	<b>(316)</b>	<b>(27)</b>	<b>(688)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>556 <sup>(i)</sup></b>	<b>713 <sup>(ii)</sup></b>	<b>(27)</b>	<b>1 242</b>

(i) Dont 92 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France

(ii) Dont 723 millions de réais (201 millions d'euros) au titre de crédits de taxes ICMS-ST antérieurs à novembre 2016 reconnus par GPA au cours de l'exercice en diminution du « coût d'achat complet des marchandises vendues » consécutivement à la publication en avril 2017 de l'accord applicatif de la décision de la Cour suprême fédérale brésilienne d'octobre 2016 stipulant que la taxe ICMS-ST n'était pas une taxe définitive et donc n'avait pas à être incluse dans la base de calcul des taxes PIS et COFINS, permettant ainsi à GPA d'en demander le remboursement aux États brésiliens. Les crédits de taxes ICMS-ST antérieurs à novembre 2016 relatifs à Sendas Distribution (filiale de GPA) d'un montant de 369 millions de réais (soit 102 millions d'euros) n'ont pas eu d'impact sur le compte de résultat car totalement dépréciés en l'absence de perspectives de recouvrement

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	E-commerce	2016
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>18 939</b>	<b>15 247</b>	<b>1 843</b>	<b>36 030</b>
<b>EBITDA</b>	<b>872 <sup>(i)</sup></b>	<b>816 <sup>(ii)</sup></b>	<b>10</b>	<b>1 697</b>
<b>Dotations aux amortissements opérationnels courants (note 6.4)</b>	<b>(364)</b>	<b>(278)</b>	<b>(21)</b>	<b>(663)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>508 <sup>(i)</sup></b>	<b>538 <sup>(ii)</sup></b>	<b>(11)</b>	<b>1 034</b>

(i) Dont 87 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France

(ii) Dont 288 millions de réais (75 millions d'euros) de crédits de taxes PIS/COFINS cumulatifs reconnus au cours de l'exercice en diminution du « coût d'achat complet des marchandises vendues » par GPA (dont 68 millions d'euros au titre d'années antérieures) ; l'ensemble des éléments qui ont permis leur comptabilisation et leur utilisation sur les périodes futures a été obtenu au cours de l'exercice

## 5.2 Indicateurs clés par zone géographique

en millions d'euros	France	Amérique latine	Autres zones	Total
<b>Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2017</b>	<b>20 893</b>	<b>16 923</b>	<b>6</b>	<b>37 822</b>
Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2016	20 771	15 252	7	36 030

en millions d'euros	France	Amérique latine	Autres zones	Total
<b>Actifs non courants au 31 décembre 2017 <sup>(i)</sup></b>	<b>11 521</b>	<b>8 822</b>	<b>49</b>	<b>20 391</b>
Actifs non courants au 31 décembre 2016 <sup>(i)</sup>	11 770	10 151	47	21 968

(i) Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que les charges constatées d'avance long terme

## Note 6 Données liées à l'activité

### 6.1 Produits des activités ordinaires

#### Principe comptable

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et les « Autres revenus ».

Le « Chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins et sur les sites internet, les établissements de restauration et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs, les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés aux activités de promotion immobilière et de marchand de biens, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages, les redevances liées à l'activité de franchise, les indemnités contractuelles (rupture de baux, de contrats de franchise...) et les produits associés aux activités énergétiques.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes.

Ils sont reconnus comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, généralement lorsque le transfert de propriété est intervenu, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré ;
- les prestations de services, tels que les ventes d'extensions de garanties, les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus. Lorsqu'une prestation de services est assortie d'engagements divers, y compris d'engagements de volumes, le Groupe analyse les éléments de droit et de fait pour déterminer le cadencement de comptabilisation de la prestation. Il en résulte que, suivant la nature de la prestation de services, une comptabilisation du produit peut être immédiate, les prestations étant considérées comme réalisées, ou étalées sur la période de réalisation de la prestation ou d'atteinte de l'engagement donné.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé.

Les avantages accordés aux clients dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

en millions d'euros	2017	2016
Chiffre d'affaires, hors taxes	37 822	36 030
Autres revenus (i)	414	542
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>38 236</b>	<b>36 572</b>

(i) La diminution des autres revenus sur l'exercice résulte principalement de la baisse des ventes de promotion immobilière et de l'activité de marchand de biens à hauteur de 99 millions d'euros

## 6.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues

### Principe comptable

#### Marge commerciale

La marge commerciale correspond à la différence entre le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

Le « Coût d'achat complet des marchandises » intègre les achats nets des ristournes, des coopérations commerciales et, le cas échéant des crédits d'impôts attachés à ces achats, les variations de stocks rattachés aux activités de distribution et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

#### Variation de stocks

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation. Les variations de stocks liées aux activités de promotion immobilière et de marchands de biens sont incluses dans le coût des ventes.

#### Coûts logistiques

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coût d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

en millions d'euros	Note	2017	2016
Achats et variation de stocks		(27 161)	(25 958)
Coûts logistiques	6.3	(1 533)	(1 406)
<b>Coût d'achat complet des marchandises vendues</b>		<b>(28 694)</b>	<b>(27 364)</b>

## 6.3 Nature de charges par fonction

### Principe comptable

#### Coût des ventes

Les « Coûts des ventes » sont composés des coûts supportés par les points de ventes ainsi que le coût de revient et la variation de stock liés aux activités de promotion immobilière et de marchands de biens.

#### Frais généraux et administratifs

Les « Frais généraux et administratifs » sont composés des coûts des fonctions supports, et notamment les fonctions achats et approvisionnement, commerciales et marketing, informatique et finance.

#### Frais avant ouverture et après fermeture

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif, les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

en millions d'euros	Coûts logistiques <sup>(i)</sup>	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2017
Frais de personnel	(556)	(3 246)	(789)	(4 591)
Autres charges	(939)	(3 189)	(426)	(4 554)
Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4)	(38)	(507)	(143)	(688)
<b>Total</b>	<b>(1 533)</b>	<b>(6 942)</b>	<b>(1 357)</b>	<b>(9 833)</b>

en millions d'euros	Coûts logistiques <sup>(i)</sup>	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2016
Frais de personnel	(486)	(3 158)	(766)	(4 410)
Autres charges	(883)	(3 216)	(408)	(4 507)
Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4)	(37)	(497)	(129)	(663)
<b>Total</b>	<b>(1 406)</b>	<b>(6 871)</b>	<b>(1 303)</b>	<b>(9 580)</b>

(i) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

Il a été instauré en France un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), correspondant à un crédit d'impôt (remboursable au bout de 3 ans) de 7% en 2017 (6% pour les rémunérations versées à compter du

1<sup>er</sup> janvier 2018) et 9% pour Vindémia, assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC. Le Groupe a reconnu en 2017 ce produit de CICE de 104 millions d'euros (2016 : 96 millions d'euros) en réduction des charges de personnel et a cédé sans recours sa créance à hauteur de 100 millions d'euros nets d'escompte (2016 : 88 millions d'euros).

## 6.4 Amortissements

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles	10.2.2	(122)	(136)
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles	10.3.2	(553)	(600)
Dotation aux amortissements sur immeubles de placement	10.4.2	(12)	(10)
Loyers relatifs à l'utilisation de terrains		-	(2)
<b>Total des dotations aux amortissements</b>		<b>(688)</b>	<b>(747)</b>
Part des dotations aux amortissements présentée en activités abandonnées		-	84
<b>Dotations aux amortissements des activités poursuivies</b>	<b>5.1 / 6.3</b>	<b>(688)</b>	<b>(663)</b>

## 6.5 Autres produits et charges opérationnels

### Principe comptable

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques (y compris effet de désactualisation) ;
- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante des « business units » tels que les cessions d'actifs non courants, les pertes de valeur d'actifs non courants et les incidences relatives à des opérations de périmètre (notamment les frais et honoraires liés à des prises de contrôle, résultats de pertes de contrôle, réévaluations de quote-part antérieurement détenue).

en millions d'euros	2017	2016
<b>Total des Autres Produits opérationnels</b>	<b>185</b>	242
<b>Total des Autres Charges opérationnelles</b>	<b>(666)</b>	(867)
	<b>(480)</b>	<b>(625)</b>
<b>Détail par nature</b>		
Résultat de cession d'actifs non courants (vi)	1	13
Pertes nettes de valeur des actifs (i) (vi)	(70)	(49)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (ii) (vi)	(90)	(154)
<b>Résultat de cession d'actifs non courants, pertes nettes de valeur des actifs et produits / charges nets liés à des opérations de périmètre</b>	<b>(159)</b>	<b>(190)</b>
Provisions et charges pour restructuration (iii) (vi)	(217)	(252)
Provisions et charges pour litiges et risques (iv)	(92)	(123)
Autres (v)	(13)	(60)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(321)</b>	<b>(435)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels nets</b>	<b>(480)</b>	<b>(625)</b>

- (i) La perte de valeur enregistrée sur l'exercice 2017 porte principalement sur des actifs isolés des secteurs France Retail pour 36 millions d'euros (essentiellement Monoprix et Franprix – Leader Price pour respectivement 16 et 8 millions d'euros), Latam Retail (essentiellement GPA) pour 28 millions d'euros et E-commerce pour 7 millions d'euros. La perte de valeur enregistrée en 2016 portait principalement sur des actifs isolés des secteurs France Retail (principalement Franprix – Leader Price et Distribution Casino France) et E-commerce à hauteur respectivement de 28 et 10 millions d'euros
- (ii) La charge nette de 90 millions d'euros constatée sur l'exercice 2017 résulte principalement de la perte de contrôle de supermarchés par Distribution Casino France pour 30 millions d'euros (note 3.1.1), d'une charge nette liée à diverses opérations de périmètre chez Franprix – Leader Price pour 9 millions d'euros, et d'honoraires à hauteur de 31 millions d'euros. La charge nette de 154 millions d'euros constatée sur l'exercice 2016 résultait principalement des opérations de périmètre dans le sous-groupe Franprix – Leader Price pour 72 millions d'euros (dont 59 millions d'euros liées aux opérations décrites en note 3.2.4) et Distribution Casino France pour 34 millions d'euros (note 3.2.5) ainsi que des honoraires sur opérations de périmètre pour 19 millions d'euros, compensées partiellement par la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Geimex lors de sa prise de contrôle à hauteur de 16 millions d'euros (note 3.2.6)
- (iii) La charge de restructuration au titre de l'exercice 2017 concerne principalement les secteurs France Retail à hauteur de 169 millions d'euros (dont des coûts sociaux et des coûts de fermeture de magasins pour 113 millions d'euros ainsi que des coûts de transformation du parc de magasins pour 54 millions d'euros) et Latam Retail (principalement GPA) pour 38 millions d'euros. En 2016, elle portait principalement sur le secteur France Retail pour 207 millions d'euros (dont 58 millions d'euros de coûts sociaux, 25 millions d'euros de loyers sur les magasins fermés, 57 millions d'euros de frais externes et 67 millions d'euros de pertes de valeur et de mises au rebut) et GPA pour 26 millions d'euros
- (iv) Les provisions et charges pour litiges et risques représentent une charge nette de 92 millions d'euros sur l'exercice 2017 qui reflète à hauteur de 60 millions d'euros les programmes d'amnisties fiscales auxquels GPA a adhéré sur la période et décrit en note 13.3. Sur l'exercice 2016, les provisions et charges pour litiges et risques concernaient GPA pour 106 millions d'euros et étaient relatives essentiellement à des risques fiscaux
- (v) En 2016, la charge nette comprenait 43 millions d'euros au titre de la taxe sur les surfaces commerciales en France (TASCOM) 2015 ; un changement de législation fiscale relatif à la TASCOM avait abouti pour cette année à comptabiliser deux charges sur l'exercice (TASCOM pour l'exercice 2015 comptabilisée intégralement en début d'année 2016 et présentée en autres charges opérationnelles et TASCOM pour l'exercice 2016 comptabilisée dorénavant de manière étalée linéairement sur l'année en résultat opérationnel courant)
- (vi) Réconciliation du détail des pertes de valeur des actifs avec les tableaux de mouvements des immobilisations :

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Pertes de valeur de goodwill	10.1.2	(5)	(2)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles	10.2.2	(11)	(15)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	10.3.2	(54)	(98)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immeubles de placement	10.4.2	(6)	-
Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs		(11)	(1)
<b>Pertes nettes de valeur des actifs des activités poursuivies</b>		<b>(87)</b>	<b>(116)</b>
<i>dont présenté en « Provisions et charges pour restructurations » (*)</i>		<i>(11)</i>	<i>(58)</i>
<i>dont présenté en « Autres pertes nettes de valeur des actifs »</i>		<i>(70)</i>	<i>(49)</i>
<i>dont présenté en « Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre »</i>		<i>(8)</i>	<i>(8)</i>
<i>dont présenté en « Résultat de cession d'actifs non courants »</i>		<i>1</i>	<i>(1)</i>

(\*) Dont respectivement 32, 12 et 12 millions d'euros concernant Franprix-Leader Price, Distribution Casino France et Monoprix sur l'exercice 2016

## 6.6 Stocks

### Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette probable de réalisation. Cette dernière correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Si la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une dépréciation est constatée. Cette analyse est réalisée en tenant compte du contexte dans lequel évoluent chacune des « Business units » et de la nature, des caractéristiques d'ancienneté et de délai d'écoulement des produits.

La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti. Le sous-groupe GPA valorise ses stocks au coût moyen unitaire pondéré du fait notamment d'une obligation fiscale ; dans un contexte de rotation rapide des stocks, l'application de la méthode FIFO par GPA n'aurait pas d'incidence significative sur les comptes. La valeur des stocks comprend tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés. Le coût des stocks comprend également le cas échéant le recyclage de montants initialement comptabilisés en capitaux propres, correspondant à des gains ou pertes sur couvertures d'achats futurs de marchandises.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière et de marchand de biens, le groupe Casino enregistre en stock les actifs et projets en cours de construction.

en millions d'euros	2017	2016
Valeur brute des stocks de marchandises	3 744	3 842
Valeur brute des stocks de nature immobilière	204	247
<b>Brut</b>	<b>3 948</b>	<b>4 089</b>
Dépréciation des stocks de marchandises	(47)	(56)
Dépréciation des stocks de nature immobilière	(29)	(43)
<b>Dépréciation</b>	<b>(76)</b>	<b>(99)</b>
<b>Stocks en valeur nette (note 4.2)</b>	<b>3 871</b>	<b>3 990</b>

## 6.7 Créances clients

### Principe comptable

Les créances clients sont des actifs financiers courants (note 11) initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients correspond généralement au montant de la facture. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Les créances clients peuvent faire l'objet d'une cession à des établissements bancaires, elles sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

### 6.7.1 Composition des créances clients

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Créances clients et comptes rattachés	11.5.3	1 029	957
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	6.7.2	(83)	(76)
<b>Créances clients en valeur nette</b>	4.2	<b>946</b>	<b>880</b>

## 6.7.2 Dépréciation des créances clients

en millions d'euros	2017	2016
<b>Dépréciation des créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(76)</b>	<b>(95)</b>
Dotation	(55)	(137)
Reprise	51	144
Variation de périmètre	-	1
Reclassement IFRS 5	-	15
Autres reclassements	(3)	(2)
Différences de change	1	(3)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(83)</b>	<b>(76)</b>
<b>Dépréciation des créances de l'activité de crédit</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>-</b>	<b>(59)</b>
Dotation	-	(17)
Reprise	-	3
Variation de périmètre	-	-
Reclassement IFRS 5	-	90
Autres reclassements	-	-
Différences de change	-	(17)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées à la note 11.5.3 « Risques de contrepartie ».

## 6.8 Autres actifs courants

### 6.8.1 Composition des autres actifs courants

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Autres créances		<b>948</b>	1 151
Actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers	11.2	<b>31</b>	32
Actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants	11.2	<b>7</b>	7
Créances fiscales et sociales brésiliennes	6.9	<b>128</b>	158
Comptes courants des sociétés non consolidées		<b>33</b>	31
Dépréciation des autres créances et comptes courants	6.8.2	<b>(24)</b>	(29)
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	11.5.1	<b>4</b>	34
Dérivés actifs hors couverture et couverture de flux de trésorerie	11.5.1	-	23
Charges constatées d'avance		<b>145</b>	135
<b>Autres actifs courants</b>		<b>1 272</b>	<b>1 542</b>

Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement d'achats, de loyers, de charges locatives et de primes d'assurances.

### 6.8.2 Dépréciation des autres créances et comptes courants

en millions d'euros	2017	2016
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(29)</b>	(35)
Dotation	(8)	(29)
Reprise	5	32
Variation de périmètre	-	-
Reclassement IFRS 5	-	4
Autres reclassements et autres mouvements	8	-
Différences de change	-	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(24)</b>	<b>(29)</b>

## 6.9 Autres actifs non courants

### 6.9.1 Composition des autres actifs non courants

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)		40	43
Dérivés actifs de couverture de juste valeur non courants	11.5.1	94	257
Autres actifs financiers		573	531
Prêts		172	177
Dérivés actifs hors couverture	11.5.1	-	12
Dépôts judiciaires versés par GPA	13.2	192	193
Autres créances non courantes		210	149
Créances fiscales et sociales brésiliennes (voir ci-après) <sup>(i)</sup>		439	184
Dépréciation des autres actifs non courants	6.9.2	(69)	(40)
Charges constatées d'avance		144	106
<b>Autres actifs non courants</b>		<b>1 220</b>	<b>1 080</b>

(i) La hausse sur l'exercice 2017 est en lien essentiellement avec la reconnaissance de crédits de taxes ICMS-ST décrite en note 5.1

GPA possède des créances fiscales pour un montant total de 567 millions d'euros (dont 439 et 128 millions d'euros respectivement au titre de la part non courante et courante), principalement liées à l'ICMS (TVA) pour 382 millions d'euros, PIS/COFINS (TVA) et INSS (cotisations patronales liées au régime de protection sociale). La recouvrabilité de la principale créance fiscale (ICMS) est estimée comme suit :

en millions d'euros	2017
À moins d'un an	80
Entre un et cinq ans	173
Au-delà de cinq ans	129
<b>Total</b>	<b>382</b>

GPA reconnaît les crédits de taxes qui lui sont dus, notamment ICMS, à chaque fois qu'elle a pu valider et réunir la documentation justifiant ses droits ainsi que l'estimation de l'utilisation de ces droits dans un horizon de temps raisonnable. Ces crédits sont reconnus comme une réduction du coût des achats de marchandises vendues.

### 6.9.2 Dépréciation des autres actifs non courants

en millions d'euros	2017	2016
Au 1 <sup>er</sup> janvier	(40)	(92)
Dotation	-	(1)
Reprise	2	2
Variation de périmètre	-	77
Reclassement IFRS 5	-	-
Autres reclassements et autres mouvements	(31)	(27)
Différences de change	-	-
<b>Au 31 décembre <sup>(i)</sup></b>	<b>(69)</b>	<b>(40)</b>

(i) Correspond principalement à la dépréciation de prêts octroyés par Franprix – Leader Price à des masterfranchisés

## 6.10 Autres dettes

en millions d'euros	2017			2016		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dérivés passifs (note 11.5.1) <sup>(i)</sup>	260	17	277	343	1	344
Dettes fiscales et sociales	166	1 359	1 525	173	1 443	1 616
Dettes diverses	37	755	792	33	879	912
Dettes sur immobilisations	-	230	230	60	263	324
Comptes courants	-	10	10	-	10	10
Produits constatés d'avance	18	213	231	9	199	208
<b>TOTAL</b>	<b>481</b>	<b>2 584</b>	<b>3 065</b>	<b>618</b>	<b>2 795</b>	<b>3 413</b>

(i) Comprend essentiellement la juste valeur des instruments de TRS et de forward (note 11.3.2)

## 6.11 Engagements hors bilan

### Principe comptable

À chaque clôture annuelle, la Direction estime au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les Directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Les engagements liés à l'activité courante concernent principalement les activités opérationnelles du Groupe ainsi que des lignes de crédit confirmées non utilisées qui constituent un engagement lié au financement.

Les engagements hors bilan liés au périmètre et les engagements sur contrats de location sont présentés respectivement en note 3.4.2 et note 7.

### 6.11.1 Engagements donnés

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues.

en millions d'euros	2017	2016
Actifs donnés en garantie <sup>(i)</sup>	236	252
Cautions et garanties bancaires données <sup>(ii)</sup>	2 088	2 139
Garanties données dans le cadre de cessions d'actifs non courants	22	35
Autres engagements	67	64
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>2 413</b>	<b>2 491</b>
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	194	130
De 1 à 5 ans	2 198	2 347
> à 5 ans	21	13

(i) Correspond à des actifs immobilisés qui ont été nantis ou hypothéqués ainsi que des actifs circulants grevés de sûretés réelles. A fin 2017, concerne GPA à hauteur de 218 millions d'euros dans le cadre de litiges essentiellement fiscaux décrits en note 13.2 (2016 : 252 millions d'euros)

(ii) En 2017, concerne à hauteur de 1 937 millions d'euros GPA qui a octroyé des cautions et garanties bancaires dans le cadre de litiges de nature essentiellement fiscale (2016 : 2 057 millions d'euros) décrites en note 13.2. Ce montant inclut également des cautions et des garanties accordées pour le compte de coentreprises pour 125 millions (2016 : 60 millions d'euros) décrites en note 3.3.7

### 6.11.2 Engagements reçus

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) au titre des garanties reçues.

en millions d'euros	2017	2016
Cautions et garanties bancaires reçues	73	75
Actifs financiers assortis de garanties	72	80
Lignes de crédit confirmées non utilisées (note 11.2.4)	3 697	4 342
Autres engagements	29	64
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>3 871</b>	<b>4 560</b>
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	501	704
De 1 à 5 ans	3 251	3 724
> à 5 ans	120	132

## Note 7 Contrats de location

### Principe comptable

Au commencement d'un accord, le Groupe détermine si l'accord est ou contient un contrat de location. Les contrats de location du Groupe sont comptabilisés en application de la norme IAS 17 qui distingue les contrats de location-financement et les contrats de location simple.

#### Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les actifs loués sont initialement comptabilisés pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, les actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue de manière similaire aux immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif au terme du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

#### Contrats de location simple

Les autres contrats de location sont classés en contrats de location simple et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière du Groupe.

Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont comptabilisés au compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus du bailleur font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en moins des charges sur la durée de location.

Les engagements sur contrats de location simple (note 7.2) correspondent aux paiements minimaux futurs fixes calculés sur la durée non résiliable des contrats de location simple.

### 7.1 Charges de location simple

Le montant des loyers relatifs à des contrats de location simple s'élève à 982 millions d'euros au 31 décembre 2017 (dont 852 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers se décomposant principalement entre France Retail et Brésil à hauteur respectivement de 546 et 222 millions d'euros) et à 875 millions d'euros au 31 décembre 2016 (dont 791 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers se décomposant principalement entre France Retail et Brésil à hauteur respectivement de 532 et 183 millions d'euros). Ces informations portent uniquement sur les activités poursuivies.

Les montants des loyers futurs de locations simples et des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables sont présentés en note 7.2.

## 7.2 Engagements sur contrats de location simple (hors bilan)

### PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS IMMOBILIERS

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple, correspondant à la période minimale d'engagement dans le contrat de location après prise en compte, le cas échéant, du paiement d'une indemnité de sortie, sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2017	2016
À moins d'un an	643	650
Entre un et cinq ans	944	954
Au-delà de cinq ans	551	475
<b>Total <sup>(i)</sup></b>	<b>2 139</b>	<b>2 079</b>
<i>dont France</i>	<i>1 258</i>	<i>1 361</i>
<i>dont GPA alimentaire</i>	<i>99</i>	<i>99</i>
<i>dont Éxito</i>	<i>652</i>	<i>491</i>
<i>dont Uruguay</i>	<i>67</i>	<i>75</i>
<i>dont E-commerce</i>	<i>61</i>	<i>53</i>

(i) Les paiements minimaux relatifs aux activités abandonnées de Via Varejo non inclus dans le tableau ci-dessus s'élèvent à 279 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : 332 millions d'euros)

Le montant des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élève à 39 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2017 contre 50 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016.

### PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS MOBILIERS

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2017	2016
À moins d'un an	125	94
Entre un et cinq ans	377	275
Au-delà de cinq ans	85	67
<b>Total <sup>(i)</sup></b>	<b>587</b>	<b>435</b>

(i) Représente principalement le secteur France Retail

Le montant des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élève à 10 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2017 contre un montant de 8 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016.

### BAILLEUR DE LOCATION SIMPLE

Par ailleurs, le Groupe est également bailleur de location simple à travers son activité immobilière. Les montants des loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2017	2016
À moins d'un an	67	56
Entre un et cinq ans	109	95
Au-delà de cinq ans	121	59
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>210</b>

Le montant des loyers conditionnels, perçus par le Groupe, compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2017, s'élève à 6 millions d'euros contre 15 millions d'euros en 2016.

### 7.3 Charges de location-financement

Le montant des loyers conditionnels relatifs à des contrats de location-financement compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2017 s'élève à 5 millions d'euros (2016 : 7 millions d'euros).

Les montants des loyers futurs de location-financement sont présentés en note 7.5.

### 7.4 Immobilisations financées en location-financement

Le Groupe a des contrats de location-financement qui se décomposent de la façon suivante :

en millions d'euros	2017			2016		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Immobilisations incorporelles	95	(59)	36	102	(56)	47
Terrains	26	(2)	24	26	(2)	24
Constructions	156	(97)	59	186	(106)	81
Matériels et autres immobilisations	414	(395)	18	439	(415)	23
<b>Total</b>	<b>691</b>	<b>(554)</b>	<b>137</b>	<b>754</b>	<b>(579)</b>	<b>175</b>

### 7.5 Engagements sur contrats de location-financement

Le Groupe a des contrats de location-financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement d'une part, et d'autre part sur divers matériels et équipements. Le rapprochement entre les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée de ces paiements minimaux est présenté ci-dessous.

Au 31 décembre 2017, la dette de location-financement de 65 millions d'euros (note 11.2) porte sur des actifs immobiliers et mobiliers pour respectivement 14 et 50 millions d'euros.

#### PRENEUR DE LOCATION-FINANCEMENT SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	2017		2016	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
À moins d'un an	5	2	6	2
Entre un et cinq ans	15	5	19	7
Au-delà de cinq ans	39	7	49	9
<b>Paiements minimaux totaux au titre de la location</b>	<b>59</b>	<b>14</b>	<b>73</b>	<b>18</b>
Montants représentant des charges de financement	(44)		(55)	
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>14</b>		<b>18</b>	

#### PRENEUR DE LOCATION-FINANCEMENT SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	2017		2016	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
À moins d'un an	17	15	16	13
Entre un et cinq ans	36	34	50	47
Au-delà de cinq ans	1	1	1	1
<b>Paiements minimaux totaux au titre de la location</b>	<b>54</b>	<b>50</b>	<b>67</b>	<b>61</b>
Montants représentant des charges de financement	(4)		(7)	
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>50</b>		<b>61</b>	

## Note 8 Charges de personnel

### 8.1 Frais de personnel

Les frais de personnel par destination sont présentés en note 6.3.

### 8.2 Provision pour retraites et engagements assimilés

#### Principe comptable

##### Provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de différents types d'avantages au personnel de leurs salariés.

- **Dans le cadre de régimes à cotisations définies**, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.
- **Dans le cadre de régimes à prestations définies**, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies.

Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges.

La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- Les coûts des services rendus au cours de l'exercice qui sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ;
- Les coûts des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés soit en résultat opérationnel courant soit en autres produits et charges opérationnels ;
- La charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ». Elle est calculée par l'application du taux d'actualisation défini par IAS 19 aux passifs nets (montant des engagements après déduction du montant des actifs du régime) comptabilisés au titre des régimes à prestations définies, tels que déterminés au début de l'exercice.

La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

##### Provisions pour autres avantages long terme pendant l'emploi

- **Les autres avantages à long terme pendant l'emploi**, tels que les médailles du travail, sont également provisionnés sur la base d'une estimation actuarielle des droits acquis à la date de clôture. En ce qui concerne ces avantages, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

## 8.2.1 Composition des provisions pour retraites et engagements assimilés

en millions d'euros	2017			2016		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Retraites	307	10	317	263	10	273
Médailles du travail	41	1	41	36	1	37
Prime pour services rendus	10	-	11	13	1	14
<b>Provisions pour retraites et engagements assimilés</b>	<b>358</b>	<b>11</b>	<b>369</b>	<b>312</b>	<b>12</b>	<b>324</b>

## 8.2.2 Présentation des régimes de retraite

### REGIME A COTISATIONS DEFINIES

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement à travers le versement régulier de cotisations à un organisme gestionnaire. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et n'apporte donc pas de garantie sur le montant de la rente que les salariés percevront. Ce type de régime concerne majoritairement les employés des filiales françaises du Groupe. Ces derniers relèvent du régime général de la sécurité sociale qui est administré par l'Etat français.

La charge de l'exercice relative aux régimes à cotisations définies s'élève à 334 millions d'euros au titre de l'exercice 2017 et concerne à hauteur de 87% les filiales françaises du Groupe (respectivement 335 millions d'euros hors activités abandonnées et 87% au titre de l'exercice 2016).

### REGIME A PRESTATIONS DEFINIES

Dans certains pays, la législation ou un accord conventionnel prévoit le versement d'indemnités aux salariés à certaines échéances, soit à la date de départ à la retraite, soit à certaines échéances postérieurement à leur départ à la retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

## 8.2.3 Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies (engagements de retraite)

Les plans relevant des régimes à prestations définies sont exposés aux risques de taux d'intérêt, de taux d'augmentation des salaires et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	France		International	
	2017	2016	2017	2016
Taux d'actualisation	1,5%	1,7%	1,5% - 7,7%	1,7% - 7,8%
Taux de croissance attendu des salaires	1,5% - 2,0%	1,5% - 2,0%	1,0% - 3,5%	1,9% - 3,5%
Age de départ à la retraite	62 - 65 ans	62 - 64 ans	57 - 65 ans	57 - 65 ans

Pour le périmètre français, le taux d'actualisation est déterminé en référence à l'indice Bloomberg 15 ans sur des composites AA.

### ANALYSE DE SENSIBILITE

L'impact d'une variation de +/- 50 points de base sur le taux d'actualisation générerait respectivement une variation de -5,6% et +6,2% du montant total des engagements.

Une variation de +/- 50 points de base sur le taux de croissance des salaires générerait respectivement une variation de +6,0% et -5,5% du montant total des engagements.

## 8.2.4 Evolution des engagements de retraite et des actifs de couverture

Les tableaux suivants permettent d'effectuer le rapprochement entre l'évaluation des engagements de l'ensemble des sociétés et les provisions constituées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 et 2016.

en millions d'euros	France		International		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>Dette actuarielle de début de période</b>	<b>288</b>	<b>269</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>302</b>	<b>295</b>
<b>Eléments inclus dans le compte de résultat</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>15</b>
Coût des services rendus	17	14	-	1	17	14
Intérêts sur le passif au titre des prestations définies	5	5	1	1	6	6
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-
Effet des réductions / liquidations de régime	(6)	(5)	-	-	(6)	(5)
<b>Eléments inclus en Autres éléments du résultat global</b>	<b>42</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>42</b>	<b>19</b>
(1) (Gains) ou pertes actuariels liés à :	42	17	1	1	43	18
(i) des changements d'hypothèses financières	5	11	-	1	5	12
(ii) des changements d'hypothèses démographiques (*)	34	5	1	-	34	5
(iii) des effets d'expérience	3	1	1	-	4	1
(2) Variation de change	-	-	(1)	1	(1)	1
<b>Autres</b>	<b>(20)</b>	<b>(13)</b>	<b>(1)</b>	<b>(15)</b>	<b>(20)</b>	<b>(28)</b>
Prestations payées - Décaissements	(16)	(12)	(1)	(1)	(16)	(12)
Variation de périmètre	(1)	(2)	-	(15)	(1)	(16)
Autres mouvements	(3)	1	-	-	(3)	1
<b>Dette actuarielle de fin de période</b>	<b>A</b>	<b>326</b>	<b>288</b>	<b>14</b>	<b>340</b>	<b>302</b>
<b>Duration moyenne pondérée des régimes</b>					<b>16</b>	<b>15</b>

(\*) En 2017, l'impact résulte principalement de l'exclusion des licenciements dans le calcul du taux de turn-over

en millions d'euros	France		International		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>Juste valeur des actifs de couverture de début de période</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>31</b>
<b>Eléments inclus dans le compte de résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Intérêts sur l'actif au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	-
<b>Eléments inclus en Autres éléments du résultat global</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
(Pertes) et gains actuariels liés à l'effet d'expérience	1	1	-	-	1	1
Variation de change	-	-	-	-	-	-
<b>Autres</b>	<b>(8)</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(8)</b>	<b>(3)</b>
Prestations payées - Décaissements	(8)	(3)	-	-	(8)	(3)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
<b>Juste valeur des actifs de couverture de fin de période</b>	<b>B</b>	<b>23</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>29</b>

en millions d'euros	France		International		Total		
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
<b>ENGAGEMENT NET DE RETRAITE</b>	<b>A-B</b>	<b>303</b>	<b>259</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>317</b>	<b>273</b>
<b>Couverture financière des engagements financés</b>	<b>82</b>	<b>79</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82</b>	<b>79</b>	
Valeur actuelle des obligations couvertes	104	108	-	-	104	108	
Juste valeur des actifs du régime	(23)	(29)	-	-	(23)	(29)	
<b>Valeur actuelle des obligations non couvertes</b>	<b>221</b>	<b>180</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>235</b>	<b>194</b>	

L'actif de couverture est un fonds euros majoritairement composé d'obligations à taux fixe.

## RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS AU BILAN

en millions d'euros	France		International		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>En début d'exercice</b>	<b>259</b>	<b>238</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>273</b>	<b>264</b>
Charge de l'exercice	15	14	1	1	16	15
Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres	41	16	1	1	42	18
Variation de change	-	-	(1)	1	(1)	1
Prestations payées - Décaissements	(8)	(7)	(1)	(1)	(9)	(7)
Remboursement partiel des actifs du régime	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	(1)	(2)	-	(15)	(1)	(16)
Autres mouvements	(3)	(1)	-	-	(3)	(1)
<b>En fin d'exercice</b>	<b>303</b>	<b>259</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>317</b>	<b>273</b>

## COMPOSANTE DE LA CHARGE DE LA PERIODE

en millions d'euros	France		International		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus	17	14	-	1	17	14
Intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies <sup>(i)</sup>	5	5	1	1	5	6
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-
Effet des réductions / liquidations de régime	(6)	(5)	-	-	(6)	(5)
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>15</b>

(i) Eléments du résultat financier

## ECHEANCIER DES FLUX DE TRESORERIE FUTURS NON ACTUALISES

en millions d'euros	Échéancier des flux non actualisés						
	Au bilan	2018	2019	2020	2021	2022	> 2022
Avantages postérieurs à l'emploi	317	9	6	10	13	20	956

### 8.3 Paiement en actions

#### Principe comptable

##### Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalué à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti ou en autres charges opérationnelles lorsque l'avantage accordé se rattache à une opération reconnue en « autres produits et charges opérationnels » (note 6.5). La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions. Lorsque des actions gratuites sont attribuées à des salariés dans le cadre d'opérations de périmètre, la charge correspondante est comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels ».

Des plans d'attribution d'actions gratuites sont attribués à certains membres de l'encadrement ainsi qu'à certains directeurs de magasins. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à une condition de présence et dans certains cas à la réalisation d'un critère de performance donnant lieu à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de la période concernée.

### 8.3.1 Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions

La charge nette totale constatée en résultat en 2017 s'élève à 18 millions d'euros (2016 : 15 millions d'euros) dont respectivement 12 et 6 millions d'euros pour Casino, Guichard-Perrachon et GPA. Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

### 8.3.2 Plans d'options sur actions de la société mère

Au 31 décembre 2017, il n'existe plus de plans d'options sur actions de la société mère.

### 8.3.3 Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon

#### CARACTERISTIQUES ET HYPOTHESES DES PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Date de mise en place du plan	Date d'acquisition	Nombre d'actions gratuites autorisées	Dont nombre d'actions sous condition de performance <sup>(i)</sup>	Nombre d'actions à remettre au 31/12/2017	Cours de bourse (en euros) <sup>(ii)</sup>	Juste valeur de l'action (en euros) <sup>(ii)</sup>
20/04/2017	20/04/2022	5 666	5 666	5 666	51,00	27,25
20/04/2017	20/04/2020	156 307	139 310	139 310	51,00	28,49
20/04/2017	31/01/2020	245	-	245	51,00	43,17
20/04/2017	20/04/2018	9 555	-	9 555	51,00	46,31
20/04/2017	20/04/2018	97 885	-	97 885	51,00	46,44
15/12/2016	15/12/2018	11 418	-	11 418	46,42	41,70
14/10/2016	14/10/2019	20 859	-	20 859	41,96	32,53
14/10/2016	01/07/2019	3 477	1 159	3 477	41,96	32,52
14/10/2016	31/03/2019	870	-	870	41,96	35,68
14/10/2016	14/10/2018	33 157	-	21 568	41,96	35,69
14/10/2016	01/07/2018	3 477	1 159	3 477	41,96	34,77
14/10/2016	31/03/2018	939	-	939	41,96	37,01
14/06/2016	14/01/2019	9 780	-	9 780	49,98	43,70
14/06/2016	14/06/2018	15 007	-	13 185	49,98	43,70
13/05/2016	13/05/2020	7 178	7 178	7 178	53,29	34,45
13/05/2016	13/05/2019	25 800	9 699	9 699	53,29	31,89
13/05/2016	13/01/2019	17 610	-	14 835	53,29	43,89
13/05/2016	13/05/2018	100 685	87 299	87 299	53,29	34,38
13/05/2016	13/05/2018	57 735	-	26 633	53,29	47,04
13/05/2016	13/01/2018	52 176	-	51 322	53,29	45,11
06/05/2014	06/05/2019	3 750	960	960	90,11	69,28
06/05/2014	06/05/2018	1 139	-	1 139	90,11	76,79
18/10/2013	18/10/2018	7 857	-	5 281	83,43	66,27
<b>TOTAL</b>				<b>542 580</b>		

(i) Les critères de performance retenus portent essentiellement sur les niveaux de croissance organique du chiffre d'affaires et les niveaux de résultats opérationnels courants ou EBITDA et dépendent de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché.

(ii) Moyenne pondérée

## MOUVEMENTS DES ACTIONS GRATUITES

Stock d'actions gratuites	2017	2016
<b>Actions en cours d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>598 634</b>	<b>117 055</b>
Actions attribuées	269 658	581 226
Actions supprimées	(108 114)	(44 264)
Actions émises	(217 598)	(55 383)
<b>Actions en cours d'acquisition au 31 décembre</b>	<b>542 580</b>	<b>598 634</b>

### 8.3.4 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA

- Plans « series B » : les options accordées aux bénéficiaires sont exerçables du 37<sup>ème</sup> au 42<sup>ème</sup> mois suivant la date d'attribution. Le prix d'exercice est de 0,01 réal par option.
- Plans « series C » : les options accordées aux bénéficiaires sont exerçables du 37<sup>ème</sup> au 42<sup>ème</sup> mois suivant la date d'attribution. Le prix d'exercice correspond à 80% de la moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action GPA à la bourse BOVESPA.

Nom du plan	Date de l'attribution	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Nombre d'options attribuées (en milliers)	Prix d'exercice de l'option (en réais)	Nombre d'options en circulation au 31/12/2017 (en milliers)
Series C4	30/05/2017	31/05/2020	30/11/2020	537	56,78	525
Series B4	30/05/2017	31/05/2020	30/11/2020	537	0,01	380
Series C3	30/05/2016	30/05/2019	30/11/2019	823	37,21	651
Series B3	30/05/2016	30/05/2019	30/11/2019	823	0,01	536
Series C2	29/05/2015	01/06/2018	30/11/2018	337	77,27	266
Series B2	29/05/2015	01/06/2018	30/11/2018	337	0,01	181
					<b>29,48</b>	<b>2 539</b>

### HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La société GPA a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ces plans (respectivement « series » 2, 3, et 4) :

- taux de rendement du dividende de 1,37% ; 2,50% et 0,57% ;
- volatilité attendue de 24,34% ; 30,20% et 35,19% ;
- taux d'intérêt sans risque de 12,72% ; 13,25% et 9,28% / 10,07%.

La juste valeur moyenne des options en circulation s'élève à 39,07 réais brésiliens au 31 décembre 2017.

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolué comme suit au cours des exercices présentés :

	2017		2016	
	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)
<b>Options restantes au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 394</b>	<b>29,21</b>	<b>1 267</b>	<b>39,57</b>
<i>Dont options exerçables</i>	<i>169</i>	<i>80,00</i>	<i>2</i>	<i>64,13</i>
Attributions	1 073	28,40	1 645	18,61
Options exercées	(699)	22,14	(374)	13,39
Options supprimées	(110)	40,56	(144)	40,40
Options expirées	(119)	83,33	-	-
<b>Options restantes au 31 décembre</b>	<b>2 539</b>	<b>29,48</b>	<b>2 394</b>	<b>29,21</b>
<i>Dont options exerçables</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>169</i>	<i>80,00</i>

## 8.4 Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration

en millions d'euros	2017	2016
Avantages à court terme hors charges sociales <sup>(i)</sup>	22	25
Avantages à court terme : charges sociales	4	3
Indemnités de fin de contrat de travail dues aux principaux dirigeants	2	-
Paiements en actions <sup>(ii)</sup>	6	1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>29</b>

(i) Salaires bruts, primes, intéressement, participation, avantages en nature et jetons de présence

(ii) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'options sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites

Les membres du Comité Exécutif Groupe ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite supplémentaire.

## 8.5 Effectif moyen du Groupe

Effectif moyen par catégorie (équivalent temps plein)	2017	2016
Cadres	11 225	11 021
Employés	180 989	182 144
Agents de maîtrise	22 565	22 720
<b>Total Groupe</b>	<b>214 779</b>	<b>215 885</b>

## Note 9 Impôts

### Principe comptable

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.

Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont majoritairement comprises dans le périmètre dont Casino, Guichard-Perrachon est tête de groupe d'intégration fiscale.

Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires déductibles d'imposition, les reports fiscaux déficitaires, les crédits d'impôts non utilisés et certains retraitements de consolidation.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle et conformément à IAS 12. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du "report variable").

Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté.

Le revenu imposable pris en compte est celui obtenu sur une période généralement de 5 ans. Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée des comptes sociaux est présentée sur la ligne « Charge d'impôt ».

Lorsque les versements effectués aux porteurs d'instruments de capitaux propres sont fiscalement déductibles, le Groupe comptabilise l'effet d'impôt en compte de résultat.

## 9.1 Charge d'impôt

### 9.1.1 Analyse de la charge d'impôt

en millions d'euros	2017			2016		
	France	International	Total	France	International	Total
Impôts exigibles	20	(107)	(87)	(30)	(82)	(112)
Autres impôts (CVAE)	(60)	-	(60)	(67)	-	(67)
Impôts différés	102	(10)	91	129	16	145
<b>Produit (charge) total d'impôt au compte de résultat</b>	<b>61</b>	<b>(117)</b>	<b>(56)</b>	<b>32</b>	<b>(66)</b>	<b>(34)</b>
<b>Impôts sur éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » (voir note 12.6.2)</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>(17)</b>	<b>(16)</b>
<b>Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>(26)</b>

## 9.1.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

en millions d'euros	2017		2016	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>316</b>		<b>50</b>	
<b>Produit (charge) d'impôt théorique <sup>(i)</sup></b>	<b>(109)</b>	<b>-34,43%</b>	<b>(17)</b>	<b>-34,43%</b>
<i>Réconciliation entre le produit (charge) d'impôt théorique et le produit (charge) d'impôt réel</i>				
Effet de l'imposition des filiales étrangères	18	5,6%	4	7,5%
Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus <sup>(ii)</sup>	32	10,1%	4	8,0%
Non reconnaissance et dépréciation d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles <sup>(iii)</sup>	(55)	-17,4%	(47)	-95,3%
Changement du taux d'impôt sur les sociétés <sup>(iv)</sup>	13	4,2%	51	102,0%
CVAE nette d'impôt	(40)	-12,5%	(44)	-88,9%
Non déductibilité de charges financières <sup>(v)</sup>	(21)	-6,5%	(16)	-31,4%
Non-imposition du CICE <sup>(vi)</sup>	36	11,3%	33	66,6%
Taxe de 3% sur les dividendes <sup>(vii)</sup>	54	17,0%	(16)	-31,8%
Déductibilité des coupons TSSDI	17	5,5%	17	34,1%
Fiscalisation des titres Mercialis <sup>(viii)</sup>	13	4,1%	(21)	-41,9%
Autres	(15)	-4,6%	18	36,4%
<b>Produit (charge) d'impôt réel / Taux d'impôt effectif</b>	<b>(56)</b>	<b>-17,7%</b>	<b>(34)</b>	<b>-69,2%</b>

- (i) La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition inchangé de 34,43 %
- (ii) Suite à la revue des perspectives bénéficiaires et des options fiscales mises en place chez Ségisor (holding française qui détient les actions avec droit de vote de sa filiale brésilienne), 153 millions d'euros de déficits ont été activés soit 44 millions d'euros d'impôt différé actif ; après prise en compte du bénéfice de l'exercice, l'impôt différé actif s'élève à 34 millions d'euros au 31 décembre 2017
- (iii) En 2017, concerne les segments E-commerce et Latam Retail à hauteur de respectivement 32 et 19 millions d'euros. En 2016, concernait à hauteur de 48 millions d'euros le secteur E-commerce (principalement Cdiscount France)
- (iv) Suite à l'adoption le 21 décembre 2017 de la loi de finance 2018 relative au changement progressif du taux d'impôt, les impôts différés ont été évalués au taux d'impôt applicable lorsque la différence temporelle se retournera, soit 25,825% à horizon 2022 ; cela conduit à un impact positif de +13 millions d'euros
- (v) Certaines législations imposent une limitation forfaitaire des charges financières supportées par les sociétés. Pour les sociétés françaises, depuis la loi de finance rectificative de 2012, cette limitation consiste à réintégrer 25% de ces charges financières dans le résultat fiscal de l'exercice ; l'incidence présentée sur les deux exercices porte essentiellement sur le périmètre français
- (vi) Voir note 6.3
- (vii) Le Groupe a reconnu un produit de 60 millions d'euros résultant du remboursement de la taxe sur les dividendes par l'Etat français fin décembre 2017
- (viii) Une charge d'impôt différé passif de 10 millions d'euros a été reconnue sur l'exercice 2017 au titre de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres Mercialis détenus par Casino en application d'IAS 12 (hors effet du changement d'impôt progressif résultant de la loi finance 2018 – voir (iv) ci-dessus). Cet impôt différé passif a été réestimé à la clôture en tenant compte de la fiscalisation possible de cette différence ce qui a conduit à la reconnaissance d'un produit d'impôt sur l'exercice 2017 de 23 millions d'euros

## 9.2 Impôts différés

### 9.2.1 Variation des impôts différés actifs

en millions d'euros	2017	2016 <sup>(i)</sup>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>687</b>	<b>529</b>
(Charge) / produit de l'exercice	(158)	(39)
Effet des variations de périmètre	2	(18)
Reclassement IFRS 5	-	141
Effet des variations de taux de change et autres reclassements	(32)	86
Variations constatées directement en capitaux propres	24	(13)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>523</b>	<b>687</b>

- (i) Les soldes d'ouverture et de clôture de l'exercice 2016 ont été modifiés pour refléter le reclassement de crédits mécénat en France du poste créances d'impôts courants à impôts différés actifs à hauteur respectivement de 39 et 91 millions d'euros

La charge / produit d'impôt différé net d'impôt différé passif (note 9.2.2) relatif aux activités abandonnées s'élève respectivement à -46 (produit) et 14 (charge) millions d'euros en 2017 et 2016.

## 9.2.2 Variation des impôts différés passifs

en millions d'euros	2017	2016
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 094</b>	<b>1 225</b>
(Produit) / charge de l'exercice	(295)	(169)
Effet des variations de périmètre	1	(54)
Reclassement IFRS 5	-	(38)
Effet des variations de taux de change et autres reclassements	(74)	135
Variations constatées directement en capitaux propres	(2)	(4)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>725</b>	<b>1 094</b>

## 9.2.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Notes	Net	
		2017	2016
Immobilisations incorporelles		(710)	(845)
Immobilisations corporelles		(318)	(241)
<i>dont location-financement</i>		(30)	(9)
Stocks		31	17
Instruments financiers		70	164
Autres actifs		(85)	(114)
Provisions		205	108
Provisions réglementées		(141)	(162)
Autres passifs		63	54
<i>dont emprunt location-financement</i>		2	(4)
Reports fiscaux déficitaires et crédits d'impôt		683	610
<b>Actifs (Passifs) d'impôts différés nets</b>		<b>(202)</b>	<b>(408)</b>
Impôts différés actifs au bilan	9.2.1	523	687
Impôts différés passifs au bilan	9.2.2	725	1 094
<b>Solde net</b>		<b>(202)</b>	<b>(408)</b>

L'intégration fiscale relative à Casino, Guichard-Perrachon a généré au titre de 2017 une économie d'impôt de 243 millions d'euros contre 280 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les déficits fiscaux reportables et crédits d'impôt activés sont localisés principalement au niveau des périmètres Casino, Guichard-Perrachon, Exito et GPA ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés et les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires et crédits d'impôt. Au 31 décembre 2017, ces impôts différés actifs s'élèvent respectivement pour Casino, Guichard-Perrachon, Exito et GPA à 471, 68 et 50 millions d'euros et les plans de recouvrement s'étalent respectivement jusqu'en 2025, 2021 et 2022.

## 9.2.4 Impôt différé non reconnu

Au 31 décembre 2017, le montant des déficits fiscaux reportables non comptabilisés au bilan s'élève à 501 millions d'euros contre 522 millions d'euros en 2016 (effets d'impôts différés actifs non reconnus de respectivement 133 et 150 millions d'euros en 2017 et 2016). Ces déficits sont principalement localisés dans Cdiscount, le sous-groupe Franprix-Leader Price et Wilkes.

### Echéances des impôts différés actifs liés aux reports fiscaux déficitaires non comptabilisés

en millions d'euros	2017	2016
Inférieur à 1 an	1	2
Entre 1 et 2 ans	-	-
Entre 2 et 3 ans	-	-
Supérieur à 3 ans	3	5
Sans échéance	130	143
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>150</b>

## Note 10 Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

### Principe comptable

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

## 10.1 Goodwill

### Principe comptable

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément au principe comptable « Regroupement d'entreprises » décrit dans la note 3. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs non courants" figurant en note 10.5. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

### 10.1.1 Répartition par activités et secteurs géographiques

en millions d'euros	Net 2017	Net 2016
<b>France Retail</b>	<b>5 594</b>	<b>5 670</b>
<i>Magasins hypermarchés, supermarchés et proximités</i>	1 451	1 481
<i>Franprix - Leader-Price</i>	2 606	2 651
<i>Monoprix</i>	1 301	1 301
<i>Océan Indien</i>	176	176
<i>Divers</i>	61	61
<b>E-commerce (France)</b>	<b>59</b>	<b>56</b>
<b>Latam Retail</b>	<b>3 378</b>	<b>3 869</b>
<i>Argentine</i>	8	11
<i>Brésil (GPA alimentaire)</i>	2 531	2 932
<i>Colombie</i>	521	573
<i>Uruguay</i>	318	354
<b>Groupe Casino</b>	<b>9 031</b>	<b>9 595</b>

### 10.1.2 Variation de la valeur nette comptable

en millions d'euros	2017	2016
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, valeur nette</b>	<b>9 595</b>	<b>10 351</b>
Goodwill constaté au cours de l'exercice <sup>(i)</sup>	41	113
Pertes de valeur de l'exercice	(5)	(2)
Sorties de périmètre <sup>(ii)</sup>	(15)	(791)
Effet des variations de change	(506)	856
Reclassement IFRS 5 <sup>(iii)</sup>	(70)	(903)
Autres reclassements et autres mouvements	(8)	(30)
<b>Au 31 décembre, valeur nette</b>	<b>9 031</b>	<b>9 595</b>

(i) Au 31 décembre 2017, la hausse de 41 millions d'euros résulte principalement des prises de contrôle de différents sous-groupes chez Franprix – Leader Price (note 3.1.2) à hauteur de 32 millions d'euros. En 2016, la hausse de 113 millions d'euros résultait principalement de la prise de contrôle de Geimex à hauteur de 69 millions d'euros (note 3.2.6) et des prises de contrôle de différents sous-groupes chez Franprix – Leader Price à hauteur de 35 millions d'euros (note 3.2.4).

(ii) Les sorties de périmètre sur l'exercice 2016 reflétaient principalement la cession des activités thaïlandaises

(iii) Le reclassement en actifs détenus en vue de la vente sur l'exercice 2016 concernait principalement Via Varejo

## 10.2 Autres immobilisations incorporelles

### Principe comptable

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail. Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à dix ans. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie (notamment droit au bail et marques acquises) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

### 10.2.1 Composition

en millions d'euros	2017			2016		
	Brut	Amortissements et perte de valeur	Net	Brut	Amortissements et perte de valeur	Net
Concessions, marques, licences, enseignes	1 652	(33)	1 618	1 812	(34)	1 777
Droit au bail	725	(17)	708	789	(23)	766
Logiciels	1 160	(766)	394	1 117	(695)	423
Autres immobilisations	207	(48)	160	195	(53)	142
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 743</b>	<b>(864)</b>	<b>2 879</b>	<b>3 913</b>	<b>(804)</b>	<b>3 109</b>

### 10.2.2 Variations des immobilisations incorporelles

en millions d'euros	Concessions, marques, licences, enseignes	Droits au bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, valeur nette</b>	<b>2 083</b>	<b>907</b>	<b>466</b>	<b>167</b>	<b>3 622</b>
Variation de périmètre	-	(7)	(7)	(2)	(15)
Augmentations et acquisitions	1	5	109	84	198
Sorties de l'exercice	(1)	(14)	(6)	(1)	(22)
Dotations aux amortissements	(2)	(1)	(113)	(21)	(136)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	-	(4)	(11)	-	(15)
Effet des variations de change	351	114	65	18	548
Reclassements IFRS 5	(656)	(223)	(112)	(82)	(1 072)
Autres reclassements et autres mouvements	1	(11)	31	(21)	-
<b>Au 31 décembre 2016, valeur nette</b>	<b>1 777</b>	<b>766</b>	<b>423</b>	<b>142</b>	<b>3 109</b>
<b>Variation de périmètre</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>
<b>Augmentations et acquisitions</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>77</b>	<b>93</b>	<b>183</b>
<b>Sorties de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>(19)</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>(110)</b>	<b>(9)</b>	<b>(122)</b>
<b>Reprises / (Pertes) de valeur nettes</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>(11)</b>
<b>Effet des variations de change</b>	<b>(158)</b>	<b>(46)</b>	<b>(30)</b>	<b>(2)</b>	<b>(236)</b>
<b>Reclassements IFRS 5</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>
<b>Autres reclassements et autres mouvements</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>50</b>	<b>(63)</b>	<b>(19)</b>
<b>Au 31 décembre 2017, valeur nette</b>	<b>1 618 <sup>(i)</sup></b>	<b>708</b>	<b>394</b>	<b>160</b>	<b>2 879</b>

(i) Dont 1 613 millions d'euros de marques

Les actifs générés en interne (principalement des développements informatiques) représentent 35 millions d'euros en 2017 contre 31 millions d'euros en 2016.

Au 31 décembre 2017, les immobilisations incorporelles incluent des marques et droits au bail à durée d'utilité indéfinie à hauteur respectivement de 1 613 millions et 708 millions d'euros ; elles sont allouées aux groupes d'UGT suivantes :

en millions d'euros	2017	2016
<b>Latam Retail</b>	<b>1 330</b>	<b>1 533</b>
dont Brésil (GPA alimentaire) <sup>(i)</sup>	1 135	1 313
dont Colombie	164	185
dont Uruguay	31	34
<b>France Retail</b>	<b>987</b>	<b>1 000</b>
dont Casino France	67	73
dont Franprix – Leader Price	54	60
dont Monoprix <sup>(i)</sup>	860	861
<b>E-commerce</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

(i) La ventilation des marques et droits au bail par enseigne du Brésil (GPA alimentaire) et de Monoprix se présente ainsi :

en millions d'euros	2017		2016	
	Marques	Droits au bail	Marques	Droits au bail
<b>GPA Alimentaire</b>	<b>842</b>	<b>293</b>	<b>975</b>	<b>338</b>
Pão de açúcar	262	91	304	105
Extra	452	179	523	220
Assai	128	22	148	11
Autres	-	2	-	2
<b>Monoprix</b>	<b>572</b>	<b>289</b>	<b>572</b>	<b>289</b>
Monoprix	552	265	552	268
Naturalia	14	24	14	20
Monshowroom	6	-	6	-

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2017 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

### 10.3 Immobilisations corporelles

#### Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité attendue pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle généralement nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement (en années)
Terrains	-
Construction - gros œuvre	50
Etanchéité toiture	15
Protection incendie de la coque	25
Agencements et aménagements des terrains	10 à 40
Agencements et aménagements des constructions	5 à 20
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 20
Matériels informatiques	3 à 5

Les composants « Etanchéité toiture » et « Protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

### 10.3.1 Composition

en millions d'euros	2017			2016		
	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net
Terrains et agencements	1 932	(93)	1 839	2 133	(95)	2 038
Constructions et agencements	4 479	(1 686)	2 794	5 085	(1 851)	3 234
Autres immobilisations	7 407	(4 750)	2 657	7 599	(4 748)	2 851
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 818</b>	<b>(6 529)</b>	<b>7 289</b>	<b>14 816</b>	<b>(6 694)</b>	<b>8 123</b>

### 10.3.2 Variations des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, valeur nette</b>	<b>2 103</b>	<b>3 546</b>	<b>3 120</b>	<b>8 769</b>
Variation de périmètre <sup>(i)</sup>	(174)	(466)	(150)	(790)
Augmentations et acquisitions	50	134	783	967
Sorties de l'exercice	(33)	(77)	(176)	(285)
Dotations aux amortissements	(5)	(164)	(431)	(600)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	(2)	(9)	(87)	(98)
Effet des variations de change	125	397	227	749
Reclassements IFRS 5	(24)	(211)	(216)	(452)
Autres reclassements et autres mouvements <sup>(ii)</sup>	(2)	84	(220)	(138)
<b>Au 31 décembre 2016, valeur nette</b>	<b>2 038</b>	<b>3 234</b>	<b>2 851</b>	<b>8 123</b>
<b>Variation de périmètre</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>
<b>Augmentations et acquisitions</b>	<b>40</b>	<b>162</b>	<b>729</b>	<b>931</b>
<b>Sorties de l'exercice</b>	<b>(17)</b>	<b>(105)</b>	<b>(126)</b>	<b>(249)</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(4)</b>	<b>(148)</b>	<b>(400)</b>	<b>(553)</b>
<b>Reprises / (Pertes) de valeur nettes</b>	<b>1</b>	<b>(30)</b>	<b>(25)</b>	<b>(54)</b>
<b>Effet des variations de change</b>	<b>(99)</b>	<b>(278)</b>	<b>(141)</b>	<b>(518)</b>
<b>Reclassements IFRS 5</b>	<b>(80)</b>	<b>(188)</b>	<b>(42)</b>	<b>(310)</b>
<b>Autres reclassements et autres mouvements <sup>(iii) (iii)</sup></b>	<b>(39)</b>	<b>148</b>	<b>(189)</b>	<b>(80)</b>
<b>Au 31 décembre 2017, valeur nette</b>	<b>1 839</b>	<b>2 794</b>	<b>2 657</b>	<b>7 289</b>

(i) S'explique principalement par la cession des activités en Thaïlande en 2016

(ii) Dont principalement -59 et -56 millions d'euros en lien avec l'activité de promotion immobilière respectivement en 2017 et 2016

(iii) Dont -39 millions d'euros d'immobilisations corporelles relatives au périmètre colombien qui ont été reclassées en immeubles de placement en 2017

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2017 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants"; l'incidence est présentée dans cette même note.

### 10.3.3 Capitalisation des coûts d'emprunts

#### Principe comptable

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunts sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 14 millions d'euros sur l'exercice 2017 contre 15 millions d'euros sur l'exercice 2016 avec un taux d'intérêt moyen respectivement de 7,7% contre 8,4%. La diminution du montant capitalisé par rapport à 2016 est liée au périmètre argentin.

## 10.4 Immeubles de placement

### Principe comptable

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

### 10.4.1 Composition

en millions d'euros	2017			2016		
	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net
<b>Immeubles de placement</b>	<b>534</b>	<b>(73)</b>	<b>460</b>	<b>473</b>	<b>(62)</b>	<b>411</b>

### 10.4.2 Variations des immeubles de placement

en millions d'euros	2017	2016
<b>1<sup>er</sup> janvier, valeur nette</b>	<b>411</b>	<b>771</b>
Variation de périmètre <sup>(i)</sup>	1	(427)
Augmentations et acquisitions	130	79
Sorties de l'exercice	(1)	-
Dotations aux amortissements	(12)	(10)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	(6)	-
Effet des variations de change	(50)	26
Reclassements IFRS 5	(42)	-
Autres reclassements et autres mouvements <sup>(ii)</sup>	29	(28)
<b>31 décembre, valeur nette</b>	<b>460</b>	<b>411</b>

(i) S'explique exclusivement par la cession des activités en Thaïlande en 2016

(ii) Dont 39 millions d'euros d'immobilisations corporelles relatives au périmètre colombien qui ont été reclassées en immeubles de placement en 2017

Les immeubles de placement s'élèvent à 460 millions d'euros au 31 décembre 2017 dont 70% (soit 321 millions d'euros) concernent la filiale Éxito. À la clôture de l'exercice 2016, ils s'élevaient à 411 millions d'euros (dont 65% relatif à la filiale Éxito).

Les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs et des charges opérationnelles des immeubles de placement se résument ainsi :

en millions d'euros	2017	2016
Produits locatifs des immeubles de placement	100	65
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement :		
- qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice	(21)	(18)
- qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de l'exercice	(27)	(14)

### METHODE DE DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement se trouvent principalement dans la filiale Éxito au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des immeubles de placement s'élève à 798 millions d'euros (2016 : 644 millions d'euros). Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes indépendants. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché soutenue par des indicateurs de marché conformément aux standards internationaux d'évaluation et est considérée comme étant une juste valeur de niveau 3.

Par ailleurs, la juste valeur des immeubles de placement classés en actifs détenus en vue de la vente s'élève à 56 millions d'euros au 31 décembre 2017 et concerne le périmètre France Retail.

## 10.5 Dépréciation des actifs non courants

### Principe comptable

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

La recouvrabilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe un indice montrant que l'actif a pu perdre de sa valeur et au minimum une fois par an, en fin d'année, pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

### Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et le discount, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

### Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail,
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement,
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

### Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lequel la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de la grande distribution, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants).

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir :

- des flux de trésorerie estimés généralement sur la base d'un plan d'affaires établi sur trois ans, les flux étant au-delà généralement extrapolés sur une période de trois ans par application d'un taux de croissance déterminé par la Direction (habituellement constant) ;
- de la valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

### Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

## 10.5.1 Variations

Les pertes de valeur constatées en 2017 sur goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement s'élevèrent à 76 millions d'euros (note 6.5) dont 11 millions d'euros relatifs à des opérations de restructuration (principalement du secteur France Retail) et 63 millions d'euros relatifs à des actifs isolés (essentiellement secteur France Retail pour 34 millions d'euros et Latam Retail pour 28 millions d'euros).

Pour rappel, les tests de perte de valeur pratiqués en 2016 avaient conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles de 115 millions d'euros dont 58 millions d'euros dans le cadre d'opérations de restructuration principalement sur le secteur France Retail et 49 millions d'euros relatifs à des actifs isolés (essentiellement secteurs France Retail et E-commerce).

## 10.5.2 Pertes de valeur sur les goodwill

Le test annuel a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT auxquels sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés. Il est précisé que les goodwill dégagés lors des acquisitions initiales de réseaux sont rattachés à des groupes d'UGT selon les classifications présentées dans la note 10.1.1. De manière ponctuelle, quelques goodwill sont également attachés directement à des UGT.

Le test annuel consiste à déterminer la valeur recouvrable des UGT sur la base de la valeur d'utilité selon le principe indiqué dans la note 10.1. Cette valeur est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-après, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.

### Paramètres utilisés pour le calcul des valeurs d'utilité réalisées en interne en 2017

Zone géographique	Taux de croissance à l'infini 2017 <sup>(i)</sup>	Taux d'actualisation après impôt 2017 <sup>(ii)</sup>	Taux de croissance à l'infini 2016 <sup>(i)</sup>	Taux d'actualisation après impôt 2016 <sup>(ii)</sup>
France (grande distribution) <sup>(iii)</sup>	1,8%	5,6%	1,7%	5,6%
France (autres activités) <sup>(iii)</sup>	1,8% et 2,3%	5,6% et 7,0%	1,7% et 2,2%	5,6% et 7,2%
Argentine	8,8%	15,5%	8,5%	17,1%
Brésil <sup>(iv)</sup>	5,5%	9,9%	6,0%	12,4% et 11,6% <sup>(vi)</sup>
Colombie <sup>(iv)</sup>	3,0%	8,8%	3,0%	8,9%
Uruguay	6,1%	11,8%	6,6%	13,2%
Océan Indien <sup>(v)</sup>	1,8% à 5,0%	5,6% à 14,8%	1,7% à 5,5%	5,6% à 14,2%

(i) Le taux de croissance à l'infini net d'inflation est compris entre 0% et 1,5% selon la nature d'activité/enseigne et pays de l'UGT

(ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour chacun des pays. Celui-ci est calculé au minimum une fois par an lors du test annuel en tenant compte du bêta endetté du secteur, d'une prime de risque marché et du coût de l'endettement du Groupe

(iii) Concernant les activités France, le taux d'actualisation tient compte également de la nature d'activité/enseigne de l'UGT et des risques opérationnels attachés

(iv) La capitalisation boursière des filiales cotées GPA, Éxito et Cnova s'élève respectivement à 5 296, 2 073 et 1 516 millions d'euros au 31 décembre 2017. Hormis Cnova, elles sont inférieures à leur valeur d'actif net comptable. S'agissant de GPA et Éxito, le Groupe s'est référé à la valeur d'utilité dans la réalisation des tests de dépréciation (voir ci-après)

(v) La zone Océan Indien comprend La Réunion, Mayotte, Madagascar et Maurice. Les taux d'actualisation retenus reflètent les risques propres à chacune de ces zones géographiques

(vi) Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie s'élevait à 12,4% pour la période de trois ans du plan d'affaires et à 11,6% au-delà afin de refléter la prise en compte des hypothèses d'inflation et de taux d'intérêt sur les années de flux considérées

Le test annuel de dépréciation des goodwill, réalisé en fin d'exercice, n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur au 31 décembre 2017. Néanmoins, une perte de valeur de 5 millions d'euros a été reconnue sur l'exercice en relation d'une UGT goodwill isolée.

A l'exception de Franprix – Leader Price, au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur. La variation raisonnable des hypothèses clés correspond, pour le Groupe, à une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale ou encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale.

S'agissant de Franprix Leader Price, la valeur recouvrable de cette unité génératrice de trésorerie est établie selon le calcul de la valeur d'utilité, lequel est effectué à partir des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la Direction générale sur une période de trois ans, une extrapolation des projections sur 3 ans et selon un taux d'actualisation de 5,6 % (2016 : 5,6%).

Les projections de flux de trésorerie de la période budgétaire reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le déploiement du nouveau concept chez Leader Price.
- La poursuite d'une stratégie d'enseigne basée sur un équilibre intégrés/franchisés.
- Le retour à la rentabilité moyenne historique (taux de marge d'EBITDA) des deux enseignes avec la poursuite de la massification des produits et l'optimisation des coûts des magasins et des fonctions amont.

La Direction estime qu'une modification d'une hypothèse clé pourrait conduire à une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable. Aussi, le tableau ci-dessous présente le montant de la variation individuelle des hypothèses clés qui serait nécessaire pour que la valeur recouvrable estimée de l'unité génératrice de trésorerie Franprix – Leader Price soit égale à sa valeur comptable (dont 2 536 millions d'euros de goodwill).

Variation requise pour que la valeur comptable de Franprix – Leader Price soit égale à sa valeur recouvrable	31 Décembre 2017 <sup>(i)</sup>	31 Décembre 2016
Taux d'actualisation après impôt (5,6%)	<b>+90 pb</b>	+100 pb
Taux de croissance à l'infini net d'inflation (0%)	<b>-110 pb</b>	- 120 pb
Taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif	<b>-125 pb</b>	- 120 pb

(i) Avec une variation raisonnable d'une augmentation de 100 points du taux d'actualisation ou/et d'une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif, la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie Franprix – Leader Price excéderait sa valeur recouvrable entre 0 et 300 millions d'euros

### 10.5.3 Pertes de valeur sur les marques

S'agissant des marques, un test consistant à examiner leur valeur recouvrable selon la méthode des flux de trésorerie actualisés a été réalisé à la clôture. Les principales marques concernent la filiale GPA. L'enseigne Extra (452 millions d'euros de valeur nette comptable au 31 décembre 2017) reste plus sensible au risque de perte de valeur. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au terme de ces tests au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente le montant de la variation individuelle des hypothèses clés qui serait nécessaire pour que la valeur recouvrable de la marque Extra soit égale à sa valeur comptable :

Variation requise pour que la valeur comptable de la marque Extra soit égale à sa valeur recouvrable	31 Décembre 2017 <sup>(i)</sup>
Taux d'actualisation après impôt (9,9%)	<b>+180 pb</b>
Taux de croissance à l'infini net d'inflation (1,5%)	<b>-315 pb</b>
Taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif	<b>-165 pb</b>

(i) Avec une variation raisonnable combinée d'une augmentation de 100 points du taux d'actualisation, d'une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif et d'une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini, la valeur recouvrable de l'UGT Extra (y compris la marque) excéderait sa valeur comptable d'environ 60 millions d'euros

## Note 11 Structure financière et coûts financiers

### Principe comptable

#### Actifs financiers

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers qualifiés d'actifs détenus jusqu'à leur échéance.

#### *ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RESULTAT*

Un actif financier est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Ils sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant, qui prend en compte les produits des intérêts et des dividendes, est comptabilisée en résultat net.

Le Groupe peut ainsi désigner à la juste valeur dès l'origine des placements de trésorerie.

#### *PRETS ET CREANCES*

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe, qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Cette catégorie inclut principalement les créances commerciales, les disponibilités ainsi que d'autres prêts et créances.

#### *ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE*

Ils représentent tous les autres actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en autres éléments du résultat global est transféré en résultat.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés.

#### *TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme.

Pour être éligible au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

Généralement, le Groupe utilise des comptes rémunérés ou des dépôts à terme de moins de 3 mois.

#### *DECOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS*

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré, ou,
- ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
  - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité ;
  - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Généralement, ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IAS 39 décrits ci-dessus. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme non significatif. Ces cessions de créances concernent principalement GPA. Elles sont réalisées avec des banques ou à des établissements de carte de crédit et correspondent essentiellement aux cessions de créances liées à des ventes payées par carte de crédit (en effet, l'encaissement par le vendeur des paiements effectués par carte de crédit au Brésil intervient après plusieurs semaines) ; ces cessions sont sans droit de subrogation et obligations connexes et les risques et avantages ainsi que le contrôle des créances ont été transférés aux établissements financiers.

Les autres cessions de créances sont réalisées au sein du périmètre français ; il s'agit de mobilisations de créances commerciales ou fiscales avec transfert des risques et avantages.

### Passifs financiers

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

#### *PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI*

Les emprunts et autres passifs financiers au coût amorti sont évalués à l'émission à la juste valeur de la contrepartie reçue, puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les frais de transaction, primes d'émission et primes de remboursement directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de la valeur de ce passif financier. Les frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Au sein du Groupe, certains passifs financiers au coût amorti et notamment les emprunts font l'objet d'une comptabilité de couverture.

Plusieurs filiales ont des accords d'affacturage inversé (« reverse factoring ») avec des institutions financières afin de permettre à certains fournisseurs de recevoir par anticipation le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués.

La politique comptable relative à ces opérations est fonction de la modification ou non des caractéristiques des dettes concernées. Ainsi, lorsque les dettes fournisseurs ne sont pas substantiellement modifiées (durée et échéance, contrepartie, valeur faciale), elles sont maintenues en dettes fournisseurs. Dans le cas contraire, elles s'apparentent à une opération de financement et sont présentées dans la composante « Dettes fournisseurs conventionnés » des dettes financières.

#### *PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAS DU COMPTE DE RESULTAT*

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat. Le Groupe ne comptabilise pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat.

La comptabilisation des « PUTs minoritaires » est présentée en note 3.4.1.

### Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur.

#### *DERIVES QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION*

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

- en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie (par exemple emprunt à taux variable swappé à taux fixe, emprunt swappé dans une autre devise, couverture d'un budget d'achat en devise), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en résultat pour la part inefficace et en autres éléments du résultat global pour la part efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts et dans la même rubrique que l'élément couvert (résultat opérationnel courant pour les couvertures de flux d'exploitation et résultat financier pour les autres couvertures) ;
- en cas de couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère, la variation de juste valeur est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global pour la part efficace attribuable au risque de change couvert et en résultat financier pour la part inefficace. Les gains ou pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place, et ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

*DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION*

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

### Définition de la dette financière nette

La dette financière nette comprend les emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs de couverture de juste valeur et les dettes fournisseurs conventionnés, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs de couverture de juste valeur, (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants et (v) de la part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente.

## 11.1 Trésorerie nette

en millions d'euros	2017	2016
Equivalents de trésorerie	1 531	2 429
Trésorerie	1 860	3 321
<b>Trésorerie brute</b>	<b>3 391</b>	<b>5 750</b>
Concours bancaires courants (note 11.2.4)	(154)	(136)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>3 236</b>	<b>5 614</b>

Au 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction significative à l'exception d'un compte séquestre de 24 millions d'euros constitué dans le cadre de la « class action » à l'encontre de Cnova N.V. (note 13.3). Les cautions et garanties bancaires sont mentionnées en note 6.11.1.

## 11.2 Emprunts et dettes financières

### 11.2.1 Composition

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 8 722 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : 10 215 millions d'euros) et comprennent les éléments suivants :

en millions d'euros	Notes	2017			2016		
		Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires <sup>(i)</sup>	11.2.3	6 008	498	6 506	6 165	804	6 969
Autres emprunts et dettes financières	11.2.4	1 164	956	2 120	1 479	1 601	3 080
Locations-financements	7.5	47	17	65	63	16	79
Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>	11.5.1	10	22	32	26	61	87
<b>Emprunts et dettes financières</b>		<b>7 229</b>	<b>1 493</b>	<b>8 722</b>	<b>7 733</b>	<b>2 482</b>	<b>10 215</b>
Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(iii)</sup>	11.5.1	(94)	(4)	(98)	(257)	(34)	(291)
Autres actifs financiers	6.8.1	-	(38)	(38)	-	(39)	(39)
Part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente	3.5	-	(1 070)	(1 070)	-	(768)	(768)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	-	(3 391)	(3 391)	-	(5 750)	(5 750)
<b>Trésorerie active, autres actifs financiers et actifs nets détenus en vue de la vente</b>		<b>(94)</b>	<b>(4 502)</b>	<b>(4 596)</b>	<b>(257)</b>	<b>(6 591)</b>	<b>(6 848)</b>
<b>DETTE FINANCIERE NETTE</b>		<b>7 136</b>	<b>(3 010)</b>	<b>4 126</b>	<b>7 476</b>	<b>(4 109)</b>	<b>3 367</b>

(i) Dont 5 757 et 749 millions d'euros respectivement en France et chez GPA au 31 décembre 2017 (2016 : dont 6 269 et 700 millions d'euros respectivement en France et chez GPA)

(ii) Dont 16, 10 et 6 millions d'euros respectivement au Brésil, en Colombie et France au 31 décembre 2017 (2016 : dont 80, 5 et 3 millions d'euros respectivement au Brésil, en Colombie et en France)

(iii) Dont 89, 7 et 2 millions d'euros respectivement en France au Brésil et en Colombie au 31 décembre 2017 (2016 : dont 257, 31, et 3 millions d'euros respectivement en France, au Brésil et en Colombie)

## DECOMPOSITION DE LA DETTE FINANCIERE NETTE PAR SEGMENTS OPERATIONNELS

en millions d'euros	2017				2016			
	Dettes financières <sup>(i)</sup>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Part du Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5	Dettes financières nettes	Dettes financières <sup>(i)</sup>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Part du Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5	Dettes financières nettes
France Retail	6 022	(1 872)	(435)	3 715	6 884	(3 614)	(70)	3 200
Latam Retail	2 326	(1 475)	(7)	845	2 973	(1 939)	(1)	1 032
dont GPA alimentaire	1 147	(952)	(6)	189	1 713	(1 492)	-	221
dont Éxito <sup>(ii)</sup>	1 179	(522)	(1)	655	1 259	(447)	(1)	810
Latam Electronics	-	-	(628)	(628)	-	-	(697)	(697)
E-commerce	238	(44)	-	194	28	(196)	-	(168)
<b>Total</b>	<b>8 586</b>	<b>(3 391)</b>	<b>(1 070)</b>	<b>4 126</b>	<b>9 885</b>	<b>(5 750)</b>	<b>(768)</b>	<b>3 367</b>

(i) Correspond aux emprunts et dettes financières nets des dérivés actifs de couverture de juste valeur et des autres actifs financiers

(ii) Éxito hors GPA mais incluant l'Argentine et l'Uruguay

## 11.2.2 Variation des dettes financières

en millions d'euros	2017	2016
Emprunts et dettes financières à l'ouverture	10 215	11 735
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	(291)	(675)
<b>Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture)</b>	<b>9 924</b>	<b>11 059</b>
Nouveaux emprunts <sup>(i) (v)</sup>	1 589	1 577
Remboursements <sup>(ii) (v)</sup>	(2 534)	(2 826)
Variation juste valeur des emprunts couverts	92	46
Variation des intérêts courus	(109)	215
Écarts de conversion	(352)	528
Variation de périmètre <sup>(iii)</sup>	10	(534)
Reclassement des passifs financiers associés à des actifs détenus en vue de la vente	(17)	(349)
Autres et reclassements <sup>(iv)</sup>	22	209
<b>Dettes financières à la clôture (y compris instruments de couverture)</b>	<b>8 625</b>	<b>9 924</b>
Emprunts et dettes financières à la clôture (note 11.2.1)	8 722	10 215
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (note 11.2.1)	(98)	(291)

(i) En 2017, les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (a) l'émission chez GPA d'un emprunt obligataire et de « promissory notes » en réais pour respectivement 300 et 222 millions d'euros ainsi que des nouveaux emprunts pour 132 millions d'euros, (b) l'utilisation de lignes de crédit et des nouveaux emprunts chez Éxito pour respectivement 216 et 493 millions d'euros et (c) l'impact de l'échange obligataire en France pour 147 millions d'euros net de frais (note 2). En 2016, les nouveaux emprunts comprenaient principalement les opérations décrites ci-après : (a) la variation nette de titres négociables à court terme « NEU CP » pour 97 millions d'euros, (b) la souscription de nouveaux emprunts sur Éxito pour un montant de 224 millions d'euros, sur les filiales brésiliennes pour un montant de 458 millions d'euros dont 106 millions d'euros chez GPA et 353 millions d'euros chez Cnova Brésil et sur l'entité Big C Thaïlande pour 207 millions d'euros et (c) l'émission d'un emprunt obligataire chez GPA pour 262 millions d'euros et l'émission de 2 « promissory notes » pour 260 millions d'euros

(ii) En 2017, les remboursements d'emprunts sont liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon, GPA et Éxito pour respectivement 883 millions d'euros (dont (a) le remboursement d'un emprunt obligataire pour 552 millions d'euros et (b) la variation nette de titres négociables à court terme « NEU CP » pour 311 millions d'euros), 974 et 649 millions d'euros. En 2016, les remboursements d'emprunts étaient liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon et GPA pour respectivement 1 384 millions d'euros (dont (a) rachat des titres obligataires pour 978 millions d'euros et (b) remboursement d'un emprunt obligataire pour 386 millions d'euros) et 993 millions d'euros (dont (a) 385 millions d'euros de dettes fournisseurs conventionnés, (b) 528 millions d'euros de remboursements d'emprunts divers et (c) 130 millions de remboursement des « promissory notes »)

(iii) Dont -502 millions d'euros suite à la cession des activités thaïlandaises et -67 millions d'euros relatifs à la cession des activités vietnamiennes en 2016 (note 3.5.2)

(iv) Dont 238 millions d'euros de dettes fournisseurs conventionnés en 2016

(v) En 2017, les flux de trésorerie de financement se résument par un décaissement net de 1 450 millions d'euros ; ils sont composés de remboursements d'emprunts pour 2 534 millions d'euros et d'intérêts nets versés pour 505 millions d'euros (note 4.9) compensés à hauteur de 1 589 millions d'euros par de nouveaux emprunts

### 11.2.3 Détail des emprunts obligataires

en millions d'euros	Montant nominal <sup>(i)</sup>	Taux d'intérêt d'émission <sup>(ii)</sup>	Taux d'intérêt effectif <sup>(ii)</sup>	Date émission	Date échéance	2017 <sup>(iii)</sup>	2016 <sup>(iii)</sup>
<b>Emprunts CGP en EURO</b>	<b>5 614</b>					<b>5 757</b>	<b>6 269</b>
Emprunt obligataire 2017		F : 4,38	5.27%	Février 2010	Février 2017	-	552
Emprunt obligataire 2018	355	F : 5,73	6.47%	Mai 2010	Novembre 2018	361	527
Emprunt obligataire 2019	697	F : 4,41	4.04%	Août 2012 Avril 2013	Août 2019	714	884
Emprunt obligataire 2020	540	F : 5,24	5.28%	Mars 2012	Mars 2020	559	631
Emprunt obligataire 2021	850	F : 5,98	6.38%	Mai 2011	Mai 2021	898	919
Emprunt obligataire 2022	550	F : 1,87	2.90%	Juin 2017	Juin 2022	523	-
Emprunt obligataire 2023	758	F : 4,56	4.47%	Janvier 2013 Mai 2013	Janvier 2023	811	833
Emprunt obligataire 2024	900	F : 4,50	5.44%	Mars 2014	Mars 2024	912	932
Emprunt obligataire 2025	450	F : 3,58	3.62%	Décembre 2014	Février 2025	449	448
Emprunt obligataire 2026	514	F : 4,05	4.09%	Août 2014	Août 2026	530	543
<b>Emprunts GPA en BRL</b>	<b>753</b>					<b>749</b>	<b>700</b>
Emprunt obligataire 2017	-	V : 108,0% CDI	V : 108,0% CDI	Août 2016	Janvier 2017	-	146
Emprunt obligataire 2019	227	V : 107,0% CDI	V : 107,0% CDI	Septembre 2014	Septembre 2019 (iv)	227	262
Emprunt obligataire 2019	255	V : 97,5% CDI	V : 97,5% CDI	Décembre 2016	Décembre 2019	255	291
Emprunt obligataire 2020	272	V : 96,0% CDI	V : 96,0% CDI	Avril 2017	Avril 2020	268	-
<b>Total emprunts obligataires</b>						<b>6 506</b>	<b>6 969</b>

(i) Correspond au montant nominal des emprunts obligataires en cours au 31 décembre 2017

(ii) F (taux fixe) – V (taux variable) – CDI (Certificado de depósito interbancário). Les taux d'intérêts effectifs liés aux emprunts CGP ne reflètent pas les éventuels effets des composantes de réévaluation de dettes liées à des couvertures

(iii) Les montants ci-dessus incluent le cas échéant la composante de réévaluation liée aux couvertures de juste valeur ; les montants sont présentés hors intérêts courus

(iv) Le remboursement de cet emprunt obligataire s'effectuera également en septembre 2018 et septembre 2019

### 11.2.4 Détail des autres emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Montant nominal	Nature du taux	Date émission	Date échéance	2017	2016
<b>France</b>						
Titres négociables à court terme « NEU CP » (Casino Guichard-Perrachon)	210	Fixe	(i)	(i)	210	522
Autres emprunts Franprix-Leader Price	72	Variable / fixe (ii)	2010 à 2015	2019 à 2024	72	85
Autres (iii)					24	31
<b>International</b>						
GPA	297	Variable (iv) / Fixe (v)	janvier 2012 à septembre 2017	janvier 2018 à mai 2027	296	744
Éxito	1 155	Variable (iv)	août 2015 à décembre 2017	février 2018 à août 2025	1 149	1 241
<b>Concours bancaires courants (vi)</b>					<b>154</b>	<b>136</b>
<b>Intérêts courus (vii)</b>					<b>215</b>	<b>321</b>
<b>Total autres emprunts</b>					<b>2 120</b>	<b>3 080</b>
<b>Dont variable</b>					<b>1 682</b>	<b>2 218</b>

(i) Ces titres négociables à court terme « NEU CP » sont des financements à court terme qui ont une durée généralement inférieure à 12 mois

(ii) Dont emprunts à taux fixe pour un montant au 31 décembre 2017 de 2 millions d'euros (2016 : 4 millions d'euros)

(iii) Dont 15 millions d'euros relatifs à Cdiscount (2016 : 17 millions d'euros)

(iv) Les emprunts à taux variable de GPA et Éxito sont majoritairement et respectivement rémunérés sur la base du CDI et IBR

(v) Dont emprunts à taux fixe pour un montant de 11 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : 15 millions d'euros)

(vi) Les concours bancaires courants sont essentiellement localisés en France

(vii) Les intérêts courus portent sur la totalité des dettes financières y compris les emprunts obligataires. Ces intérêts courus concernent principalement Casino, Guichard-Perrachon et GPA pour respectivement 164 et 44 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : Casino, Guichard-Perrachon et GPA pour respectivement 157 et 156 millions d'euros)

## DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMÉES 2017

En millions d'euros	Taux	Echéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
Lignes syndiquées – Casino, Guichard-Perrachon <sup>(i)</sup>	Variable <sup>(i)</sup>	-	1 825	1 825	-
Lignes bilatérales - Casino, Guichard-Perrachon	Variable <sup>(ii)</sup>	50	823	873	-
Autres lignes bancaires confirmées <sup>(iv)</sup>	Variable <sup>(iii)</sup>	457	570	1 027	28
<b>Total</b>		<b>507</b>	<b>3 218</b>	<b>3 725</b>	<b>28</b>

(i) Les lignes syndiquées comprennent la ligne de 1 200 millions d'euros à échéance février 2021 et la ligne de 750 millions de dollars US à échéance juillet 2022 (note 2) qui sont rémunérées sur la base du taux Euribor pour les tirages en euro ou du taux US Libor pour les tirages en dollar correspondant à la période de tirage, augmenté d'une marge variant selon le montant du tirage et selon le niveau du ratio DFN/EBITDA du Groupe

(ii) Les lignes bilatérales sont rémunérées sur la base du taux Euribor correspondant à la période de tirage, augmenté d'une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le montant du tirage (pour 250 millions d'euros de lignes) et / ou le niveau du ratio DFN/EBITDA (pour 250 millions d'euros de lignes). Une des lignes a une marge partiellement indexée sur la notation RSE Sustainalytics

(iii) Les autres lignes sont rémunérées selon le taux de référence (dépendant de la devise de la ligne) + une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le niveau du ratio DFN/EBITDA de la filiale (pour 370 millions d'euros de lignes) et / ou le montant du tirage (pour 450 millions d'euros de lignes)

(iv) Les autres lignes bancaires confirmées concernent Monoprix, GPA et Éxito à hauteur respectivement de 570, 289 et 168 millions d'euros

## 11.3 Résultat financier

### Principe comptable

#### Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des emprunts et dettes financières pendant la période, notamment les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, la charge d'intérêts attachée aux emprunts et dettes financières, les résultats de couverture de taux (y compris la part inefficace) et les effets de change y afférents ainsi que les coûts liés aux dettes fournisseurs conventionnés.

#### Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite), les variations de juste valeur des dérivés actions et les pertes de valeur et résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie et équivalents de trésorerie. Cette rubrique comprend également les effets de change hors ceux portant sur les éléments constitutifs de trésorerie et équivalents de trésorerie et des emprunts et dettes financières qui sont présentés en coût de l'endettement financier net ainsi que ceux liés à la part efficace des couvertures comptables d'opérations d'exploitation qui sont présentés en résultat opérationnel.

Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

### 11.3.1 Coût de l'endettement financier net

en millions d'euros	31 Décembre 2017	31 décembre 2016
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	-	-
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	81	110
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>81</b>	<b>110</b>
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture <sup>(i)</sup>	(439)	(427)
Charges financières de location-financement	(10)	(8)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(449)</b>	<b>(434)</b>
<b>Total du coût de l'endettement financier net</b>	<b>(367)</b>	<b>(324)</b>

(i) Au cours de l'exercice 2016, un produit de 13 millions d'euros avait été reconnu suite à l'exercice de l'option d'achat sur les ORA Monoprix ainsi qu'un gain de 33 millions d'euros (hors économie future de coupons) dans le cadre des rachats obligataires

### 11.3.2 Autres produits et charges financiers

en millions d'euros	31 Décembre 2017	31 décembre 2016
Produits financiers de participation	1	-
Gains de change (hors opérations de financement)	19	40
Produits d'actualisation et de désactualisation	2	2
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture <sup>(i)</sup>	89	185
Autres produits financiers	50	58
<b>Produits financiers</b>	<b>161</b>	<b>286</b>
Pertes de change (hors opérations de financement)	(25)	(38)
Charges d'actualisation et de désactualisation	(8)	(12)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture <sup>(i)</sup>	(42)	(116)
Coût de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	(83)	(78)
Autres charges financières	(81)	(77)
<b>Charges financières</b>	<b>(239)</b>	<b>(321)</b>
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>(78)</b>	<b>(35)</b>

(i) En 2017, le produit net de 47 millions d'euros reflète principalement (a) la variation de valeur du TRS GPA (+32 millions d'euros) et du forward GPA (+51 millions d'euros) ainsi que les coûts de portage associés à ces instruments pour -15 millions d'euros, et (b) les incidences liées à d'autres instruments dérivés pour -21 millions d'euros. En 2016, le produit net de 69 millions d'euros reflétait principalement la variation de valeur du TRS GPA (+30 millions d'euros), du forward GPA (+15 millions d'euros) ainsi que du TRS Big C Thaïlande qui avait fait l'objet d'un dénouement sur l'exercice (23 millions d'euros)

Le Groupe a signé avec des établissements financiers des contrats de TRS et forward portant sur des actions de GPA qui ont tous pour caractéristique d'être sans livraison physique des titres, le dénouement se faisant en numéraire. Les contrats prévoient que les contreparties bancaires de ces instruments vendront ces titres sur le marché à la fin de la vie des instruments. Le Groupe recevra ou versera la différence entre le produit de revente et les montants décaissés par la contrepartie bancaire pour acquérir les titres en début de vie des instruments. Ces contrats donnent au Groupe les bénéfices économiques de la propriété des titres (exposition financière à l'évolution des cours de bourse des filiales et encaissement des dividendes), en revanche le Groupe n'a pas la propriété juridique des titres et ne dispose pas des droits de vote attachés. Les contrats sont les suivants :

- En décembre 2011, le Groupe a contracté avec un établissement financier un TRS portant sur 7,9 millions d'ADR GPA (actions de préférence cotées aux États-Unis) ayant une maturité initiale de 2,5 ans. Le contrat a fait l'objet d'une extension le 23 décembre 2016 puis le 27 octobre 2017. L'instrument porte désormais un intérêt d'Euribor 3 mois +1,99% et est à échéance juin 2020. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2017, l'instrument porte sur 7,8 millions de titres (soit 2,9% du capital de GPA) et un notionnel de 332 millions d'euros et présente une juste valeur de -177 millions d'euros (contre 7,8 millions de titres, 332 millions d'euros de notionnel et -209 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2016).
- Le Groupe a contracté fin décembre 2012 avec un établissement financier un forward portant sur 5,8 millions d'actions GPA ayant une maturité initiale de 2 ans. Le contrat a fait l'objet d'une extension et d'une réduction du nominal de 105 millions de dollars US (soit 95 millions d'euros) décaissés le 28 juillet 2016 puis d'une nouvelle extension en juin 2017. L'instrument porte désormais un intérêt de Libor 3 mois + 2,04% et est à échéance février 2020. Ce forward est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2017, l'instrument porte sur 5,8 millions de titres (soit 2,2% du capital de GPA) et un notionnel de 239 millions de dollars US (199 millions d'euros) et présente une juste valeur de -83 millions d'euros (contre 5,8 millions de titres, notionnel de 239 millions de dollars US (227 millions d'euros) et -134 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2016).

Par ailleurs, le Groupe avait contracté en 2012 avec un établissement financier un TRS portant sur 20,6 millions d'actions de Big C Thaïlande. Ce TRS a fait l'objet d'un dénouement sur l'exercice 2016 qui a eu pour incidence la constatation d'un produit de 23 millions d'euros reconnu en « autres produits financiers » correspondant à l'encaissement net du TRS pour 2 millions d'euros et à la variation de juste valeur de l'instrument pour 21 millions d'euros.

La juste valeur de ces instruments est déterminée sur la base d'une approche liquidative à la date de clôture en prenant une hypothèse de revente par les établissements financiers au cours de bourse spot. La juste valeur de ces instruments s'élève à -260 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : -343 millions d'euros) (note 11.5.1).

## 11.4 Juste valeur des instruments financiers

### Principe comptable

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

### 11.4.1 Ventilation des actifs et passifs financiers par catégorie d'instrument

#### ACTIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers par catégorie.

Le Groupe ne détient pas d'actifs qui seraient à classer dans les catégories « actifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat » et « actifs détenus jusqu'à l'échéance ».

en millions d'euros	Valeur des actifs financiers	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs détenus à des fins de transactions	Instruments de couverture comptable	Prêts et créances	AFS – Evalués à la juste valeur	AFS – Evalués au coût
<b>Au 31 décembre 2017</b>						
Autres actifs non courants <sup>(i)</sup>	703	-	94	573	32	4
Créances clients	946	-	-	946	-	-
Autres actifs courants <sup>(i)</sup>	780	-	4	776	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 391	4	-	3 386	-	-
<b>Au 31 décembre 2016</b>						
Autres actifs non courants <sup>(i)</sup>	787	12	257	481	35	2
Créances clients	880	-	-	880	-	-
Autres actifs courants <sup>(i)</sup>	979	2	54	922	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 750	23	-	5 727	-	-

(i) Actifs non financiers exclus

## PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers par catégorie.

En millions d'euros	Valeur des passifs financiers	Ventilation par catégorie d'instruments		
		Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs liés aux "PUTs" minoritaires	Instruments dérivés
<b>Au 31 décembre 2017</b>				
Emprunts obligataires	6 506	6 506	-	-
Autres emprunts et dettes financières	2 152	2 120	-	32
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	171	-	171	-
Location-financement	65	65	-	-
Dettes fournisseurs	6 649	6 649	-	-
Autres dettes <sup>(i)</sup>	2 086	1 809	-	277
<b>Au 31 décembre 2016</b>				
Emprunts obligataires	6 969	6 969	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3 167	3 080	-	87
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	382	-	382	-
Location-financement	79	79	-	-
Dettes fournisseurs	6 939	6 939	-	-
Autres dettes <sup>(i)</sup>	2 166	1 822	-	344

(i) Passifs non financiers exclus

## 11.4.2 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs

Les tableaux ci-dessous présentent une comparaison de la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie. La juste valeur des immeubles de placement et des actifs nets détenus en vue de la vente de Via Varejo est présentée respectivement aux notes 10.4 et 3.5.2.

Hiérarchie des justes valeurs					
Au 31 décembre 2017 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
<b>Actifs</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	-	<b>98</b>	<b>32</b>
Actifs financiers disponibles à la vente <sup>(i)</sup>	32	32	-	-	32
Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>	98	98	-	98	-
Autres dérivés actifs	-	-	-	-	-
<b>Passifs</b>	<b>9 170</b>	<b>9 701</b>	<b>6 288</b>	<b>3 242</b>	<b>171</b>
Emprunts obligataires <sup>(iii)</sup>	6 506	7 040	6 288	752	-
Autres emprunts et locations-financement <sup>(iv)</sup>	2 184	2 181	-	2 181	-
Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>	32	32	-	32	-
Autres dérivés passifs <sup>(ii)</sup>	277	277	-	277	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(v)</sup>	171	171	-	-	171

Hiérarchie des justes valeurs					
Au 31 décembre 2016 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
<b>Actifs</b>	<b>361</b>	<b>361</b>	-	<b>313</b>	<b>48</b>
Actifs financiers disponibles à la vente <sup>(i)</sup>	35	35	-	-	35
Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>	291	291	-	291	-
Autres dérivés actifs	35	35	-	23	12
<b>Passifs</b>	<b>10 940</b>	<b>11 435</b>	<b>6 964</b>	<b>4 276</b>	<b>195</b>
Emprunts obligataires <sup>(iii)</sup>	6 969	7 470	6 778	692	-
Autres emprunts et location-financement <sup>(iv)</sup>	3 158	3 152	-	3 152	-
Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>	87	87	-	87	-
Autres dérivés passifs <sup>(ii)</sup>	344	344	-	344	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(v)</sup>	382	382	186	-	195

(i) La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Les actifs financiers disponibles à la vente, pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable, ne sont pas présentés dans cette note

(ii) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment les courbes des taux d'intérêts) et la qualité de contrepartie. Les dérivés de couverture de juste valeur sont quasi intégralement adossés à des emprunts financiers

(iii) La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier prix de marché à la date de clôture

(iv) La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture

(v) La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur et utilisent notamment des multiples de résultat net

## 11.5 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur action), de contrepartie et de liquidité.

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction du Corporate Finance, rattachée à la Direction financière Groupe. Cette équipe gère l'ensemble des expositions financières, en coordination avec les directions financières des principales filiales du Groupe. Elle est responsable du reporting à l'attention de la Direction Générale. Elle publie un Guide des Bonnes Pratiques Financières qui encadre les opérations de financement, placement et couverture effectuées par les entités du Groupe.

Pour gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux, des options de taux (caps, floors, swaptions), des swaps de devises, des opérations de change à terme et des options de change. Il s'agit d'instruments de gré à gré négociés avec des contreparties bancaires de premier rang. La majorité de ces opérations ou instruments dérivés est éligible à la comptabilité de couverture.

Cependant, afin de mettre en œuvre une gestion plus dynamique et plus flexible de ses expositions de taux ou de change, le Groupe a la possibilité d'avoir une part, minoritaire et strictement encadrée, de spéculatif dans la gestion de ses couvertures, en ligne avec la politique en la matière d'un grand nombre de corporates.

### 11.5.1 Synthèse des instruments dérivés

Le tableau ci-dessous récapitule les instruments dérivés par nature du risque couvert et classification comptable :

en millions d'euros	Note	2017	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Autres risques de marché	2016
<b>Dérivés actif</b>						
Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat	6.8.1 - 6.9	-	-	-	-	15
Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie	6.8.1	-	-	-	-	21
Dérivés actif - couverture de juste valeur	6.8.1 - 6.9 - 11.2	98	95	2	-	291
<b>Total dérivés actif</b>		<b>98</b>	<b>95</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>326</b>
<i>dont non courant</i>		<b>94</b>	<b>91</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>269</b>
<i>dont courant</i>		<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57</b>
<b>Dérivés passif</b>						
Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat	6.10	260	-	-	260	343
Dérivés passif - couverture de flux de trésorerie	6.10	17	-	17	-	1
Dérivés passif - couverture de juste valeur	11.2	32	12	20	-	87
<b>Total dérivés passif</b>		<b>309</b>	<b>12</b>	<b>37</b>	<b>260</b>	<b>431</b>
<i>dont non courant</i>		<b>270</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>260</b>	<b>369</b>
<i>dont courant</i>		<b>39</b>	<b>2</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>62</b>

Au 31 décembre 2017, les dérivés de couverture de juste valeur présentent un solde net de 65 millions d'euros (montant notionnel de 5 304 millions d'euros). Ils se décomposent en (i) des dérivés « risque de taux » en France pour 83 millions d'euros ainsi que (ii) des dérivés « risque de change » et « risque de taux » au Brésil pour -14 millions d'euros et en Colombie pour -4 millions d'euros, pour des montants notionnels de respectivement 4 472, 219, et 401 millions d'euros. L'intégralité de ces dérivés de change et de taux est adossée à des emprunts bancaires ou obligataires libellés dans une devise différente de celle de l'entité qui emprunte. L'inefficacité mesurée sur les couvertures de juste valeur n'est pas significative.

Au 31 décembre 2017, la réserve de couverture de flux de trésorerie futurs incluse dans les capitaux propres représente un solde débiteur de 16 millions d'euros (2016 : solde créditeur de 11 millions d'euros net d'impôt). Ces dérivés sont liés (i) au périmètre France et sont en relation avec des achats de marchandises dans des devises autres que l'euro (principalement le dollar), représentant une couverture d'achats futurs pour un montant notionnel de 307 millions de dollars US (256 millions d'euros – note 11.5.2) et (ii) au périmètre colombien pour un montant notionnel de 55 millions d'euros. Par ailleurs, la filiale colombienne Exito applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie en termes de couverture de taux portant sur des emprunts à taux variable pour un notionnel de 390 millions d'euros au 31 décembre 2017. L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

La juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture comptable au sens IAS 39 s'élève à -260 millions d'euros au 31 décembre 2017 (2016 : -328 millions d'euros) ; ils portent sur les instruments de TRS et forward à hauteur de -260 millions d'euros au titre de 2017 (2016 : -343 millions d'euros) (note 11.3.2).

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2017 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA) conformément à IFRS 13. L'incidence de ces ajustements est non significative.

## 11.5.2 Gestion du risque de marché

### EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'objectif du Groupe est de gérer son exposition au risque de variation de taux d'intérêt et d'optimiser son coût de financement. La stratégie du Groupe repose donc sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à surveiller et à ajuster si nécessaire son ratio de couverture en fonction des prévisions d'évolution de taux.

Dans le cadre de sa gestion de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés. Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux et des options de taux (caps, floors, swaptions). La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe. Bien qu'ils puissent ne pas être systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

Notamment, la dette brute de Casino, Guichard-Perrachon est principalement composée d'émissions obligataires émises à taux fixe (5 614 millions d'euros de montant nominal à fin décembre 2017 – note 11.2.3). Ces émissions obligataires ont pu faire l'objet de couvertures de juste valeur à travers des swaps de taux qui les variabilisent, mis en place le plus souvent à la date d'émission ; ces swaps de taux sont tous qualifiés de couverture comptable.

Au cours de l'année 2017, Casino a procédé à l'annulation des swaps de taux adossés aux obligations rachetées et annulées au cours de l'exercice. Casino a également réduit son exposition à taux variable en procédant à des débouclages de swaps de variabilisation ainsi qu'en contractant des options de taux (collars). Au 31 décembre 2017, Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un portefeuille résiduel de 40 swaps et options de taux contractés avec une douzaine de contreparties bancaires donnant une exposition au taux variable ou variable cappé respectivement de 2 672 et 900 millions d'euros. La maturité de ces instruments s'échelonne entre 2019 et 2026.

Ainsi, la dette obligataire de Casino, Guichard-Perrachon au 31 décembre 2017 est couverte à hauteur de 52% (2 942 millions d'euros), dont 36% à taux fixe (2 042 millions d'euros) et 16% à taux variable cappé (900 millions d'euros), et à taux variable à hauteur de 48% (2 672 millions d'euros).

### ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le calcul de sensibilité à l'évolution des taux est présenté dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	Notes	2017	2016
Dettes obligataires à taux variable Casino Guichard Perrachon <sup>(i)</sup>		2 672	3 022
Dettes obligataires à taux variable cappé Casino Guichard Perrachon <sup>(i)</sup>		900	-
Dettes obligataires à taux variable du Brésil <sup>(ii)</sup>	11.2.3	753	703
Autres emprunts et dettes financières à taux variable <sup>(iii) (iv) (v)</sup>	11.2.4	1 682	2 218
Locations financements	7.5	65	79
<b>Total emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières à taux variable</b>		<b>6 072</b>	<b>6 021</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	(3 391)	(5 750)
<b>Position nette à taux variable</b>		<b>2 681</b>	<b>272</b>
Variation de 100 pts de base		21	3
Coût de l'endettement financier net	11.3.1	367	324
<b>Impact variation coût de l'endettement net</b>		<b>5,7%</b>	<b>0,8%</b>

(i) Correspond aux dettes obligataires à taux fixe pour un montant nominal de 5 614 millions d'euros (2016 : 5 981 millions d'euros) (note 11.2.3) pour lesquelles un montant nominal de 3 572 millions d'euros (2016 : 3 022 millions d'euros) fait l'objet, après swap, d'une exposition à taux variable dont un montant de 900 millions d'euros est couvert par des options de taux

(ii) Montant nominal

(iii) Hors intérêts courus

(iv) Concernant le Brésil, comprend des dettes financières émises en réais, en dollars ou en euros pour un montant de 1 791 millions de réais (451 millions d'euros) qui ont été swappés en réais à taux variables (2016 : 2 458 millions de réais soit 717 millions d'euros)

(v) Concernant la Colombie, comprend des dettes financières émises en pesos ou en dollars pour un montant de 2 581 milliards de pesos (721 millions d'euros) qui ont été swappées en pesos à taux variable à hauteur de 62% (2016 : 1 249 milliards de pesos soit 395 millions d'euros qui ont été swappés à taux variable à hauteur de 44%).

À structure d'endettement financier net et politique de gestion constantes, une hausse annuelle uniforme des taux de 100 points de base aurait conduit à une augmentation de 5,7% du coût de l'endettement (soit une hausse de 21 millions d'euros). Une baisse des taux de 100 points de base aurait conduit à une diminution de 4,9% du coût de l'endettement (soit une baisse de 18 millions d'euros). Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

### EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion ainsi qu'au risque de transaction pour les opérations qui ne sont pas réalisées en euros.

Le risque de conversion (ou risque de change bilanciel) est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer le bilan, le compte de résultat et par conséquent les ratios de structure financière du Groupe, lors de la conversion en euros dans les comptes consolidés du Groupe des comptes des filiales étrangères hors zone Euro.

Le risque de change transactionnel est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer un flux de trésorerie libellés en devises.

En matière de risque de change transactionnel, la politique du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant d'achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle, notamment pour les achats de marchandises effectués en dollars US couverts par des achats à terme de devises. Généralement, le Groupe effectue ces couvertures avec des instruments ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.

En matière de risque de change financier, l'exposition de change issue des dettes financières libellées dans une autre devise que celle de l'entité emprunteuse est par ailleurs intégralement couverte, à moins que les dettes ne soient elles-mêmes documentées en comptabilité de couverture d'investissement net.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur le dollar US (hors devises fonctionnelles des entités) :

en millions d'euros	Total exposé 2017	Dont USD	Total exposé 2016
Créances commerciales exposées	(36)	(18)	(18)
Autres actifs financiers exposés	(134)	(90)	(90)
Dérivés à la juste valeur par le résultat exposés	260	260	343
Dettes fournisseurs exposées	187	164	166
Dettes financières exposées	621	570	881
Autres passifs financiers exposés	25	25	-
<b>Exposition brute dette / (créance)</b>	<b>923</b>	<b>911</b>	<b>1 282</b>
Autres actifs financiers couverts	-	-	(15)
Dettes fournisseurs couvertes	90	86	72
Dettes financières couvertes	620	569	882
<b>Exposition nette dette / (créance)</b>	<b>214</b>	<b>256</b>	<b>343</b>
<b>Couverture d'achats futurs</b>	<b>256</b>	<b>256</b>	<b>276</b>
<b>Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle exposées <sup>(i)</sup></b>	<b>119</b>	<b>119</b>	<b>115</b>

(i) Les variations de juste valeur (y compris les incidences liées aux variations de change) des dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle n'ont pas d'impact sur le résultat. En effet, ces transactions étant traitées comme des transactions entre actionnaires, les variations sont enregistrées en capitaux propres (note 3.4.1).

Au 31 décembre 2016, l'exposition bilancielle nette d'un montant de 343 millions d'euros portait principalement sur le dollar US.

### ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE AU RISQUE DE CHANGE

Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2017 et 2016 par rapport aux devises auxquelles le Groupe est exposé, aurait pour conséquence une hausse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous.

Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes.

en millions d'euros	2017	2016
Dollar américain	26	36
Autres devises	(4)	(2)
<b>Impact sur le résultat financier</b>	<b>21</b>	<b>34</b>

Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2017 et 2016 par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

## ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE CONVERSION DES COMPTES

En cas d'appréciation de 10% de l'euro par rapport aux principales devises, les incidences sur la conversion des éléments du compte de résultat et des capitaux propres des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro seraient les suivantes :

en millions d'euros	2017		2016	
	Real brésilien	Peso colombien	Real brésilien	Peso colombien
Chiffres d'affaires	(1 125)	(302)	(977)	(307)
ROC	(50)	(11)	(28)	(16)
Résultat net	(21)	(1)	63	(1)
Capitaux propres	(649)	(50)	(745)	(40)

Une dépréciation de 10% de l'euro aurait eu les mêmes incidences, mais de sens contraire. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées rester constantes.

## ANALYSE DE LA TRESORERIE BRUTE PAR DEVISES

en millions d'euros	2017	%	2016	%
Euro	1 175	35%	3 048	53%
Dollar américain	100	3%	77	1%
Real brésilien	1 580	47%	2 180	38%
Peso colombien	468	14%	367	6%
Peso uruguayen	29	1%	33	1%
Autres devises	37	1%	44	1%
<b>Trésorerie brute</b>	<b>3 391</b>	<b>100%</b>	<b>5 750</b>	<b>100%</b>

## COURS DE CONVERSION POUR UN EURO

Cours en devises pour un euro	2017		2016	
	clôture	moyen	clôture	moyen
Real brésilien (BRL)	3,9729	3,6054	3,4305	3,8561
Peso colombien (COP)	3 580,94	3 336,06	3 164,89	3 375,90
Peso argentin (ARS)	22,3333	18,7530	16,7318	16,3473
Peso uruguayen (UYU)	34,4626	32,3625	30,9120	33,3198
Dollar américain (USD)	1,1993	1,1297	1,0541	1,1069
Zloty polonais (PLN)	4,1770	4,2570	4,4103	4,3632

## GESTION DU RISQUE ACTION

Au 31 décembre 2017, le Groupe ne détient pas d'investissements financiers significatifs dans des sociétés cotées autres que ses filiales ou de titres auto-détenus.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés (total return swaps sans option d'achat, forward, call, put) sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actions cotées de ses filiales (note 11.3.2) ou de couvrir synthétiquement une exposition économique en cas de baisse des marchés actions. La valeur comptable retenue pour ces instruments correspond à l'estimation de la valorisation à la date de clôture fournie par un établissement financier. La valorisation de ces instruments tient compte de paramètres de marché tels les taux de change, le cours de bourse et les taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe ne détient pas d'options ou de dérivés adossés à ses propres actions. Enfin, il ne souscrit, dans le cadre de sa gestion courante de sa trésorerie, que des instruments monétaires qui ne sont pas soumis au risque action.

### 11.5.3 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et ses produits dérivés de couverture de taux et de change. Le Groupe surveille de façon régulière le risque de ses contreparties à l'aide de plusieurs indicateurs objectifs et assure une diversification de son exposition en privilégiant les contreparties les moins risquées (en se fondant notamment sur la notation des établissements et les engagements réciproques des contreparties avec le Groupe).

#### LIE AUX CREANCES CLIENTS

##### Risque de crédit commercial :

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'encours des créances clients est analysé ci-après :

en millions d'euros	Actifs non échus non dépréciés	Actifs échus non dépréciés à la date de clôture				Actifs dépréciés	Total
		Retard n'excédant pas 1 mois	Retard compris entre 1 et 6 mois	Retard supérieur à 6 mois	Total		
2017	737	69	36	34	139	153	1 029
2016	721	79	15	26	119	117	957

L'antériorité des créances échues non dépréciées peut varier significativement en fonction des catégories de clients auprès desquels les sociétés du Groupe exercent leur activité, selon qu'il s'agit d'entreprises privées, de particuliers ou de collectivités publiques. Les politiques de dépréciation retenues sont déterminées entité par entité, selon les particularités de ces différentes catégories de clients. Le Groupe estime, comme indiqué précédemment, n'être exposé à aucun risque significatif en termes de concentration de crédit.

#### LIE AUX AUTRES ACTIFS

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente, les prêts, les dépôts judiciaires versés par GPA et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique de gestion de la trésorerie qui encadre les placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie auprès de différentes contreparties disposant d'une notation de premier rang et dans des instruments disposant également d'une notation de premier rang.

### 11.5.4 Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer dans la mesure du possible qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.

Les principales actions entreprises sont :

- diversification des sources de financement : marchés de capitaux publics et privés, banques (ressources confirmées et non confirmées), titres négociables à court terme « NEU CP » (cette dénomination remplace les anciennes terminologies de certificats de dépôt et billets de trésorerie), escompte ;
- diversification des devises de financement : euro, devises fonctionnelles du Groupe, dollar US ;
- maintien d'un montant de ressources confirmées excédant significativement les engagements du Groupe à tout moment ;
- limitation des échéances de remboursement annuelles et gestion proactive de l'échéancier de remboursement ;
- gestion de la maturité moyenne des financements, avec, si pertinent, un refinancement anticipé de certaines ressources.

Cette analyse de liquidité est réalisée à la fois au périmètre de la holding Casino, Guichard-Perrachon (en prenant en compte la mutualisation de la trésorerie, via des accords de cash pooling, de toutes les entités françaises contrôlées) et pour chacune des filiales internationales du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe effectue des cessions de créances sans recours et sans implication continue au sens IFRS 7 et effectue également des opérations de financement des fournisseurs (« reverse factoring »). Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2017 incluent un montant de 1 636 millions d'euros (dont 573, 959 et 104 millions d'euros respectivement liés aux segments France Retail, Latam Retail et E-commerce) ayant fait l'objet d'un programme de « reverse factoring ».

La majeure partie de la dette du Groupe se situe au niveau de Casino, Guichard-Perrachon ; celle-ci ne fait l'objet d'aucun collatéral ni d'actifs garantis. Les ressources sont gérées par la Direction Corporate Finance. Les principales filiales du Groupe (GPA, Monoprix, Éxito) disposent également de leurs propres ressources financières. Ces ressources financières ne font pas non plus l'objet de collatéral ou d'actifs garantis et ne sont pas garanties par Casino (à l'exception des prêts de GPA souscrits auprès de la BNDES, qui représentent un montant de 11 millions d'euros à fin 2017 et qui bénéficient de sûretés sur les actifs).

Toutes les filiales font parvenir au Groupe un reporting hebdomadaire de trésorerie et la mise en place de nouvelles sources de financement fait l'objet d'une validation de la Direction Corporate Finance.

Au 31 décembre 2017, la situation de liquidité du Groupe s'appuie sur :

- des lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant total de 3 697 millions d'euros (dont 3 268 millions d'euros au niveau du périmètre France) ;
- une trésorerie disponible de 3 391 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) dont le plafond s'élève à 9 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, l'encours des emprunts obligataires émis dans le cadre de ce programme s'élève à 5 614 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose par ailleurs d'un programme de titres négociables à court terme « NEU CP » dont le plafond s'élève à 2 000 millions d'euros ; l'encours au 31 décembre 2017 s'élève à 210 millions d'euros.

Les emprunts obligataires (hors TSSDI) sont notés "BB+" par Standard & Poor's, perspective stable depuis le 21 mars 2016 et Ba1 par Moody's depuis le 30 novembre 2017. Dans le cadre de la rotation des agences de notation recommandée par le régulateur Européen, Casino, Guichard-Perrachon a mandaté Moody's Investors Service (Moody's) comme nouvelle agence de notation du groupe. Le Groupe Casino a mis fin à son contrat avec l'agence de notation Fitch Ratings ; le retrait des notes de Casino Guichard-Perrachon S.A. et de sa dette obligataire est effectif depuis le 12 janvier 2018.

La dégradation de la note par Standard & Poor's de « BBB- » à « BB+ » a entraîné l'activation de la clause de « coupon step-up », qui augmente le coupon de 1,25% par an en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation Casino, Guichard-Perrachon par au moins une agence de notation. Cette activation a été progressive : pour chaque émission obligataire, le step-up ne s'applique qu'aux périodes d'intérêts annuelles ayant débuté postérieurement au 21 mars 2016. L'impact sur le résultat financier 2017 s'élève à -61 millions d'euros (-15 millions d'euros en 2016).

Les emprunts obligataires (hors TSSDI) incluent parallèlement une clause de « step down » qui prévoit le retour au coupon initial, en cas de retour à une notation « investment grade » de Casino, Guichard Perrachon par Standard & Poor's et Moody's Investors Service.

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent habituellement des clauses d'engagements et de défaut usuelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu"), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs ("negative pledge") et défaut croisé ("cross default").

En cas de changement d'actionnaire majoritaire de la Société, les contrats des lignes bancaires de Casino Guichard-Perrachon intègrent généralement une clause de remboursement anticipé obligatoire.

Par ailleurs, les emprunts obligataires émis par Casino, Guichard-Perrachon (à l'exception des deux émissions de TSSDI) prévoient une option de remboursement anticipé au gré des investisseurs en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon (ou, si la notation est déjà « non investment grade », en cas de dégradation supplémentaire de la notation), uniquement si cette dégradation est due à un changement d'actionnaire majoritaire de la Société (si un tiers autre que Rallye ou une entité liée à Rallye détient plus de 50% des droits de vote de Casino).

## FINANCEMENTS CORPORATE SOUMIS A COVENANTS

À la date de clôture, les covenants auxquels est soumis Casino, Guichard-Perrachon sur une fréquence annuelle se résument ainsi :

Nature du covenant à respecter	Nature des financements soumis à covenants	Fréquence des tests	Résultat du covenant au 31 décembre 2017
Dettes Financière Nette consolidée <sup>(i)</sup> / EBITDA <sup>(ii)</sup> consolidé < 3,5	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ligne de crédit syndiquée de 1,2 milliard d'euros</li> <li>▪ Ligne de crédit syndiquée de 750 millions de dollars US</li> <li>▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 823 millions d'euros</li> </ul>	Annuelle	2,69
Dettes Financière Nette consolidée <sup>(i)</sup> / EBITDA <sup>(ii)</sup> consolidé < 3,7	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ligne bilatérale de 50 millions d'euros</li> </ul>		

(i) La dette financière nette telle que définie dans les contrats bancaires peut être différente de celle présentée dans les états financiers consolidés (note 11.2) ; elle est composée des emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs de couverture, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs placés en comptabilité de couverture sur des emprunts et dettes financières et (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants

(ii) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants

La marge de manœuvre pour les 12 prochains mois est jugée très confortable quant au respect par le Groupe des covenants financiers.

À noter que les obligations et titres négociables à court terme « NEU CP » de Casino, Guichard-Perrachon ne sont soumis à aucun covenant financier.

## FINANCEMENTS DES FILIALES SOUMIS A COVENANTS

La majorité des autres contrats de financement du Groupe contient des clauses imposant le respect de ratios financiers et sont principalement localisés dans les filiales GPA, Éxito et Monoprix (voir tableau ci-dessous).

Filiale	Nature du covenant à respecter	Fréquence des tests	Nature des financements soumis à covenants
Monoprix	Dettes financière nette / EBITDA < 2,5	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ligne de crédit syndiquée de 370 millions d'euros</li> <li>▪ Autres lignes de crédit confirmées pour un montant cumulé de 200 millions d'euros</li> </ul>
GPA <sup>(i)</sup>	Dette nette <sup>(ii)</sup> ne doit pas être supérieure aux capitaux propres <sup>(iii)</sup> Dette nette consolidée / EBITDA < 3,25	Trimestrielle / semestrielle / annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tous les financements obligataires et une partie des financements bancaires</li> </ul>
Éxito	Dettes financière nette consolidée / EBITDA consolidé < 3,5	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Emprunts bancaires (note 11.2.3)</li> </ul>

(i) L'ensemble des covenants de GPA s'entend sur les données consolidées de GPA

(ii) Dette minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients

(iii) Capitaux propres consolidés (part du Groupe et intérêts ne donnant pas le contrôle)

Au 31 décembre 2017, ces ratios sont respectés.

## EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITE

Ce tableau représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 décembre 2017, pour leur montant nominal y compris les intérêts et sans tenir compte de l'actualisation. Pour la partie des instruments financiers dérivés, le tableau a été élaboré sur la base des flux contractuels à payer ou à recevoir nets ou bruts selon la modalité de règlement des instruments. Lorsque le montant à payer ou à recevoir n'est pas fixe pour les instruments de taux, le montant présenté a été déterminé par référence à la courbe de taux d'intérêt prévalant à la date de clôture.

Concernant les instruments de TRS et de Forward décrits en note 11.3.2, les flux présentés dans le tableau ci-après reflètent d'une part les intérêts à payer, et d'autre part les montants de juste valeur des instruments tels que déterminés à la date de clôture.

31 décembre 2017	Échéance des contrats					Total des flux de trésorerie contractuels	Montant comptabilisé au bilan
	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus		
<b>Instruments financiers passifs non dérivés :</b>							
Emprunts obligataires et autres emprunts	1 769	1 687	1 581	1 864	3 095	9 997	8 625
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	143	1	4	25	-	173	171
Contrats de location financement	22	22	16	13	40	113	65
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	8 412	19	-	1	25	8 458	8 458
<b>Total</b>	<b>10 347</b>	<b>1 729</b>	<b>1 602</b>	<b>1 904</b>	<b>3 161</b>	<b>18 742</b>	<b>17 319</b>
<b>Instruments financiers dérivés actifs / (passifs) :</b>							
<b>Dérivés de taux</b>							
Contrats dérivés – reçus	19	6	-	-	-	25	
Contrats dérivés – payés	(14)	(4)	-	-	-	(19)	
Contrats dérivés - réglés en net	37	31	19	5	(13)	79	
<b>Dérivés sur devise</b>							
Contrats dérivés – reçus	330	67	-	1	-	399	
Contrats dérivés – payés	(338)	(69)	-	(2)	-	(408)	
Contrats dérivés - réglés en net	15	1	(2)	-	-	13	
<b>Autres instruments dérivés</b>							
Contrats dérivés – reçus	1	-	-	-	-	1	
Contrats dérivés – payés	(17)	(13)	(268)	-	-	(298)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>(251)</b>	<b>5</b>	<b>(13)</b>	<b>(208)</b>	<b>(211)</b>

31 décembre 2016	Échéance des contrats					Total des flux de trésorerie contractuels	Montant comptabilisé au bilan
	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus		
<b>Instruments financiers passifs non dérivés :</b>							
Emprunts obligataires et autres emprunts	2 723	1 248	1 749	2 151	3 869	11 740	10 049
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	340	-	-	3	44	388	382
Contrats de location financement	24	19	19	29	50	141	79
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	8 671	48	4	5	34	8 762	8 762
<b>Total</b>	<b>11 758</b>	<b>1 315</b>	<b>1 771</b>	<b>2 188</b>	<b>3 997</b>	<b>21 030</b>	<b>19 270</b>
<b>Instruments financiers dérivés actifs / (passifs) :</b>							
<b>Dérivés de taux</b>							
Contrats dérivés – reçus	123	72	1	2	1	199	
Contrats dérivés – payés	(126)	(67)	(1)	(2)	(1)	(197)	
Contrats dérivés - réglés en net	54	53	51	77	22	256	
<b>Dérivés sur devise</b>							
Contrats dérivés – reçus	232	82	-	-	-	314	
Contrats dérivés – payés	(217)	(74)	-	-	-	(291)	
Contrats dérivés - réglés en net	8	26	-	-	-	34	
<b>Autres instruments dérivés</b>							
Contrats dérivés – reçus	-	-	-	-	-	-	
Contrats dérivés – payés	(17)	(350)	-	-	-	(367)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>(259)</b>	<b>51</b>	<b>77</b>	<b>22</b>	<b>(52)</b>	<b>(105)</b>

## Note 12 Capitaux propres et résultat par action

### Principe comptable

Les capitaux propres regroupent deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (intérêts ne donnant pas le contrôle des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts ne donnant pas le contrôle »).

Les transactions réalisées avec les intérêts ne donnant pas le contrôle induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts), sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les frais attachés aux cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts majoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat. Les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement.

### Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité et
- dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Le Groupe examine également les modalités particulières des contrats afin de s'assurer de l'absence d'obligation indirecte de rachat des instruments de capitaux propres en trésorerie, par la remise d'un autre actif financier ou encore par la remise d'actions d'une valeur sensiblement supérieure au montant de trésorerie ou de l'autre actif financier à remettre.

En particulier, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Dès lors qu'il existe une composante « dette », cette dernière est évaluée de manière séparée et classée en « dette financière ».

### Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes, lorsqu'éligibles, directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

### Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### Options sur actions propres

Les options sur actions propres sont traitées selon leurs caractéristiques comme des instruments dérivés, des instruments de capitaux propres ou des passifs financiers.

Les options qualifiées de dérivés sont enregistrées à la juste valeur par le compte de résultat. Les options qualifiées d'instruments de capitaux propres sont enregistrées en capitaux propres pour leur montant initial ; les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Le traitement comptable des passifs financiers est décrit dans la note 11.

## 12.1 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché tout en assurant la flexibilité financière nécessaire à la poursuite du développement futur de l'activité. Le Groupe cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre son endettement financier net, son EBITDA et ses capitaux propres. Ainsi, il peut adapter le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres ou émettre de nouvelles actions. En ce qui concerne le rachat de ses propres actions, le Groupe procède à des achats occasionnels sur le marché. Ces actions sont acquises essentiellement en vue d'assurer le contrat de liquidité et d'animer le marché des titres, de les conserver, de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions, tout plan d'épargne ou toute attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Les objectifs politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices.

En dehors des exigences légales, le Groupe n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum.

## 12.2 Eléments sur capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social s'élève à 169 825 404 euros et est composé de 110 996 996 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2017 (aucune variation par rapport au 31 décembre 2016). Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,53 euro.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement et/ou à terme, ne doit pas excéder une valeur nominale de 59 millions d'euros.

## 12.3 Titres donnant accès à des nouvelles actions

Le Groupe est engagé dans des plans d'attribution d'actions (note 8.3). Le Groupe a l'intention de satisfaire ces plans sur la base d'actions existantes.

## 12.4 Actions propres et d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales, des actions de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. ont été rachetées par le Groupe. Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 107 735, représentant 5 millions d'euros. Elles ont été acquises principalement dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites.

En janvier 2005, le Groupe a signé un contrat de liquidité avec la banque d'affaires Rothschild portant sur 700 000 titres Casino et un apport de 40 millions d'euros, en application du règlement européen n° 2273/2003. Le Groupe a procédé à des apports complémentaires de moyens affectés au contrat de liquidité de (i) 30 millions d'euros le 25 septembre 2015 et (ii) 50 millions d'euros le 28 décembre 2015. Par décision du Conseil d'administration du 14 juin 2016, ces 700 000 actions ont été annulées.

Au 31 décembre 2017, aucune action propre n'est détenue dans le cadre de ce contrat.

Les fonds gérés n'ayant pas servi à l'acquisition de titres auto-détenus, ont été investis dans des parts de FCP monétaire. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

## 12.5 TSSDI

En début d'année 2005, le Groupe a émis 600 000 titres "super subordonnés" à durée indéterminée (TSSDI) représentant une valeur de 600 millions d'euros. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. Ces titres portent intérêt au taux de Constant Maturity Swap à 10 ans + 100 bp (le taux ne peut pas excéder 9%). En 2017, le coupon moyen s'est établi à 1,71%.

Le Groupe a procédé le 18 octobre 2013 à la mise sur le marché d'une émission obligataire hybride perpétuelle de 750 millions d'euros portant sur 7 500 titres. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe avec une première possibilité le 31 janvier 2019. Ces titres portent intérêt avec un coupon à 4,87% jusqu'à cette date. Ce taux sera ensuite revu tous les cinq ans.

En raison de leurs caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, ces instruments sont classés en capitaux propres pour un montant de 1 350 millions d'euros. Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.

## 12.6 Autres informations sur les réserves consolidées

### 12.6.1 Ecart de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

#### VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2017

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total Clôture 2017
	Ouverture 2017	Variation 2017	Clôture 2017	Ouverture 2017	Variation 2017	Clôture 2017	
Brésil	(1 060)	(511)	(1 571)	(1 875)	(617)	(2 492)	(4 063)
Argentine	(144)	(12)	(156)	(11)	(2)	(13)	(168)
Colombie	(254)	(27)	(282)	(255)	(65)	(320)	(602)
Uruguay	7	(24)	(17)	(9)	(22)	(31)	(49)
Etats-Unis	19	-	19	-	-	1	20
Pologne	10	7	17	-	-	-	18
Océan Indien	(8)	(1)	(8)	(3)	-	(3)	(11)
Hong-Kong	1	(1)	1	-	-	-	1
<b>Total écarts de conversion</b>	<b>(1 427)</b>	<b>(569)</b>	<b>(1 997)</b>	<b>(2 152)</b>	<b>(706)</b>	<b>(2 858)</b>	<b>(4 855)</b>

#### VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2016

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total Clôture 2016
	Ouverture 2016	Variation 2016	Clôture 2016	Ouverture 2016	Variation 2016	Clôture 2016	
Brésil	(1 795)	735	(1 060)	(2 879)	1 005	(1 875)	(2 934)
Argentine	(139)	(5)	(144)	(2)	(9)	(11)	(154)
Colombie	(272)	18	(254)	(291)	36	(255)	(509)
Uruguay	(4)	11	7	(26)	16	(9)	(2)
Etats-Unis	19	-	19	1	-	-	20
Thaïlande	97	(97)	-	56	(56)	-	-
Pologne	15	(5)	10	-	-	-	10
Océan Indien	(8)	-	(8)	(3)	-	(3)	(10)
Vietnam	24	(24)	-	1	(1)	-	-
Hong-Kong	1	-	1	-	-	-	1
<b>Total écarts de conversion</b>	<b>(2 061)</b>	<b>634</b>	<b>(1 427)</b>	<b>(3 143)</b>	<b>991</b>	<b>(2 152)</b>	<b>(3 580)</b>

## 12.6.2 Annexe à l'état du résultat global consolidé

en millions d'euros	2017	2016
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	-	2
Variation de juste valeur	-	1
Recyclage en résultat	-	2
(Charge) ou produit d'impôt	-	-
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>(28)</b>	<b>(2)</b>
Variation de juste valeur	(11)	3
Recyclage en résultat	(29)	(7)
(Charge) ou produit d'impôt	12	1
<b>Couverture d'investissement net</b>	-	31
Variation de juste valeur	-	-
Recyclage en résultat	-	47
(Charge) ou produit d'impôt	-	(17)
<b>Ecarts de conversion (note 12.6.1)</b>	<b>(1 276)</b>	<b>1 625</b>
Variation des écarts de conversion	(1 276)	1 534
Recyclage en résultat	-	91
(Charge) ou produit d'impôt	-	-
<b>Ecarts actuariels</b>	<b>(32)</b>	<b>(10)</b>
Variation des écarts actuariels	(40)	(10)
(Charge) ou produit d'impôt	9	-
<b>Total</b>	<b>(1 335)</b>	<b>1 646</b>

## 12.7 Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs

Le tableau suivant présente le détail des intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs :

en millions d'euros	GPA		Éxito <sup>(ii)</sup>	Big C Thaïlande	Autres <sup>(iii)</sup>	Total
	GPA Total <sup>(i)</sup>	dont Via Varejo				
<i>Pays</i>	Brésil	Brésil	Colombie	Thaïlande		
<b>1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>4 396</b>	<b>1 457</b>	<b>1 044</b>	<b>514</b>	<b>581</b>	<b>6 536</b>
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(iv)</sup>	67,2%	85,8%	45,2%	41,4%		
% des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(iv)</sup>	0,06%	37,8%	45,2%	41,4%		
Résultat net	(530)	(370)	39	10	(1)	<b>(482)</b>
Autres éléments du résultat global <sup>(v)</sup>	1 092	358	-	(53)	(65)	<b>973</b>
Dividendes versés / à verser	(2)	-	(74)	-	(9)	<b>(85)</b>
Autres mouvements <sup>(vi)</sup>	(140)	(11)	83	(470)	(426)	<b>(953)</b>
<b>31 décembre 2016</b>	<b>4 817</b>	<b>1 434</b>	<b>1 092</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>5 990</b>
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(iv)</sup>	66,8%	85,6%	44,7%	-		
% des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(iv)</sup>	0,06%	37,4%	44,7%	-		
Résultat net	<b>172</b>	<b>66</b>	<b>50</b>	-	<b>(22)</b>	<b>200</b>
Autres éléments du résultat global <sup>(v)</sup>	<b>(644)</b>	<b>(230)</b>	<b>(62)</b>	-	<b>(3)</b>	<b>(710)</b>
Dividendes versés / à verser	<b>(31)</b>	<b>(11)</b>	<b>(23)</b>	-	<b>(15)</b>	<b>(69)</b>
Autres mouvements	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>43</b>	-	<b>8</b>	<b>62</b>
<b>31 décembre 2017</b>	<b>4 324</b>	<b>1 261</b>	<b>1 101</b>	<b>-</b>	<b>49</b>	<b>5 473</b>
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(iv)</sup>	<b>66,9%</b>	<b>85,7%</b>	<b>44,7%</b>	-		
% des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(iv)</sup>	<b>0,06%</b>	<b>37,5%</b>	<b>44,7%</b>	-		
% de détention moyen 2017 du Groupe	<b>33,2%</b>	<b>14,4%</b>	<b>55,3%</b>	-		
% de détention du Groupe au 31 décembre 2017	<b>33,1%</b>	<b>14,3%</b>	<b>55,3%</b>	-		

(i) Y compris Via Varejo et Cnova (Cnova Brésil et Cdiscount) jusqu'au 31 octobre 2016. Suite au rapprochement des activités de Cnova Brésil et Via Varejo et à la perte de contrôle par GPA de Cnova, les activités de Cnova qui étaient essentiellement composées de Cnova Brésil et de Cdiscount sont présentées respectivement dans les colonnes « Via Varejo » et « Autres » au 31 décembre 2016 et 2017

(ii) Éxito hors GPA mais y compris l'Uruguay et l'Argentine

(iii) Dont SCI Simonop'1 au 31 décembre 2017 pour un montant de 66 millions d'euros (2016 : 66 millions d'euros). Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 488 millions d'euros correspondaient à Monoprix dont 420 millions d'euros correspondant au montant net de frais et d'impôt de l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix du 27 décembre 2013 au profit de CACIB et 68 millions d'euros liés à l'opération SCI Simonop'1

(iv) Les pourcentages des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau ne comprennent pas les propres intérêts ne donnant pas le contrôle des sous-groupes

(v) Les autres éléments du résultat global résultent essentiellement des écarts de conversion liés à la conversion des comptes des filiales étrangères

(vi) L'incidence négative de 953 millions d'euros en 2016 résultait principalement de la perte de contrôle de Big C Thaïlande à hauteur de -470 millions d'euros, du rachat des ORA Monoprix à hauteur de -419 millions d'euros, de l'acquisition de titres Éxito et GPA à hauteur de -34 millions d'euros, de la variation de valeur du « PUT minoritaire » Disco à hauteur de -25 millions d'euros et de la réorganisation des activités E-commerce à hauteur de -44 millions d'euros compensé partiellement par l'entrée d'investisseurs dans la foncière Viva Malls en Colombie à hauteur de +115 millions d'euros

Le capital de GPA est constitué de :

- 99 680 milliers d'actions ordinaires assorties de droit de vote

- 166 900 milliers d'actions de préférence sans droit de vote et ouvrant droit à un dividende prioritaire

Les actions de préférence n'ont pas le droit de vote, assurant à ses propriétaires les droits et les avantages suivants: (i) la priorité dans le remboursement de capital en cas de liquidation de la société, (ii) la priorité dans le versement de dividende minimum annuel d'un montant de 0,08 real par action, dividende non cumulatif ; (iii) la priorité dans le versement des dividendes 10 % plus élevé que le dividende attribué aux actions ordinaires, y compris aux fins du calcul du montant payé au point (ii) ci-dessus.

Les minoritaires de GPA ne disposent pas d'une option de vente vis-à-vis de Casino. En application du droit boursier brésilien, les porteurs d'actions de préférence se voient attribuer un « droit de retrait (« withdrawal rights ») qui correspond à la possibilité pour les porteurs de demander, en cas de survenue de certains événements spécifiques, le rachat de leurs titres par GPA pour une valeur correspondante à la valeur comptable des titres (quote-part d'actif net). Ces droits sont détaillés en pages 93 et suivantes du 20-F 2016 de GPA.

## INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES DES PRINCIPALES FILIALES PRESENTANT DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIVES

Les informations présentées dans le tableau ci-dessous sont en conformité avec les normes IFRS, ajustées le cas échéant des réévaluations de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle et des retraitements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe. Les montants sont présentés avant éliminations des comptes et opérations réciproques.

En millions d'euros	GPA		Éxito <sup>(i)</sup>	
	2017	2016	2017	2016
Chiffre d'affaires	12 379	13 036	4 544	4 499
Résultat net des activités poursuivies	173	-	35	60
Résultat net des activités abandonnées	63	(764)	-	-
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>235</b>	<b>(764)</b>	<b>35</b>	<b>60</b>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités poursuivies</i>	<i>116</i>	<i>-</i>	<i>50</i>	<i>39</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités abandonnées</i>	<i>56</i>	<i>(530)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Autres éléments du résultat global	(911)	1 622	(155)	68
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>(676)</b>	<b>858</b>	<b>(119)</b>	<b>128</b>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(472)</i>	<i>562</i>	<i>(11)</i>	<i>39</i>
Actifs non courants	6 995	7 972	3 729	3 969
Actifs courants	8 680	9 505	1 217	1 237
Passifs non courants	(1 825)	(2 216)	(1 018)	(1 249)
Passifs courants	(7 352)	(7 946)	(1 745)	(1 695)
<b>Actif net</b>	<b>6 499</b>	<b>7 313</b>	<b>2 183</b>	<b>2 261</b>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>4 324</i>	<i>4 817</i>	<i>1 101</i>	<i>1 092</i>
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	952	407	324	406
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(438)	(207)	(170)	(199)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financements	(1 015)	(591)	(37)	(172)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	(313)	587	(52)	35
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(814)</b>	<b>195</b>	<b>66</b>	<b>70</b>
<i>Dividendes versés au Groupe <sup>(ii)</sup></i>	<i>8</i>	<i>-</i>	<i>16</i>	<i>48</i>
<i>Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'exercice <sup>(ii)</sup></i>	<i>18</i>	<i>(1)</i>	<i>33</i>	<i>68</i>

(i) Éxito hors GPA mais y compris l'Uruguay et l'Argentine

(ii) GPA et Éxito ont une obligation de distribuer des dividendes à hauteur de respectivement 25% et 50% du bénéfice net de l'exercice

## 12.8 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 5 mai 2017 a décidé la mise en distribution, au titre de l'exercice 2016, d'un dividende d'un montant de 3,12 euros par action ordinaire payé en numéraire. Le montant comptabilisé en moins des capitaux propres s'élève à 173 millions d'euros pour 110 865 668 actions (350 millions d'euros versés en 2016 au titre de l'exercice 2015). Un acompte sur dividende de 1,56 euro par action (soit 171 millions d'euros) avait été versé en novembre 2016 au titre de l'exercice 2016.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé lors de sa réunion le 10 novembre 2017 la distribution d'un acompte sur dividende de 1,56 euro par action au titre de l'exercice 2017. Le détachement de l'acompte a eu lieu le 7 décembre 2017 avec un paiement le 11 décembre 2017. Le montant comptabilisé en moins des capitaux propres s'élève à 173 millions d'euros pour 110 887 560 actions.

Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende brut de 3,12 euros pour les actions ordinaires au titre de l'exercice 2017. Sur la base de 110 996 996 actions au 31 décembre 2017, le dividende proposé représente un montant provisoire de 346 millions d'euros ; il sera modifié en 2018 pour tenir compte des actions auto-détenues à la date de distribution effective. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Les coupons attribuables aux porteurs de TSSDI se présentent comme suit :

en millions d'euros	2017	2016
<b>Coupons attribuables aux porteurs de TSSDI (Impact capitaux propres)</b>	<b>50</b>	<b>49</b>
Dont montant versé au cours de l'exercice	38	41
Dont montant à verser	12	9
<b>Impact tableau de flux de trésorerie de l'exercice</b>	<b>47</b>	<b>47</b>
Dont coupons attribués et payés sur l'exercice	38	41
Dont coupons attribués sur l'exercice précédent et payés sur l'exercice	9	6

## 12.9 Résultat net par action

### Principe comptable

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method"), qui :

- au numérateur, corrige le résultat des intérêts financiers sur les obligations remboursables en actions et du dividende des TSSDI ;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options, actions gratuites), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

### 12.9.1 Nombre d'actions

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul	2017	2016
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice		
Actions ordinaires totales	110 996 996	112 352 914
Actions ordinaires auto-détenues	(262 622)	(1 167 864)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution</b>	<b>(1) 110 734 374</b>	<b>111 185 050</b>
Equivalents actions provenant des :		
Plan d'option de souscription	-	-
Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)	-	-
<b>Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché	-	-
Effet de dilution des plans d'options de souscription	-	-
Plans d'attribution d'actions gratuites	-	-
Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives	-	-
<b>Total des actions après dilution</b>	<b>(2) 110 734 374</b>	<b>111 185 050</b>

### 12.9.2 Résultats attribuables aux actions ordinaires et résultat par action

en millions d'euros	2017			2016		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées <sup>(i)</sup>	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées <sup>(i)</sup>	Total
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>127</b>	<b>(7)</b>	<b>120</b>	<b>33</b>	<b>2 645</b>	<b>2 679</b>
Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI	(50)	-	(50)	(49)	-	(49)
<b>Résultat net, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires</b>	<b>(3) 77</b>	<b>(7)</b>	<b>70</b>	<b>(16)</b>	<b>2 645</b>	<b>2 629</b>
Résultat net, part du Groupe attribuable aux ORA Monoprix	-	-	-	(6)	-	(6)
<b>Résultat net dilué, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires</b>	<b>(4) 77</b>	<b>(7)</b>	<b>70</b>	<b>(22)</b>	<b>2 645</b>	<b>2 623</b>
<b>Résultat de base par action, part du Groupe (en euros)</b>	<b>(3)/(1) 0,70</b>	<b>(0,06)</b>	<b>0,63</b>	<b>(0,14)</b>	<b>23,79</b>	<b>23,65</b>
<b>Résultat dilué par action, part du Groupe (en euros)</b>	<b>(4)/(1) 0,70</b>	<b>(0,06)</b>	<b>0,63</b>	<b>(0,20)</b>	<b>23,79</b>	<b>23,59</b>

(i) Note 3.5.2

## Note 13 Autres provisions

### Principe comptable

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif. Afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

### 13.1 Décomposition et variations

en millions d'euros	1er janvier 2017	Dotations 2017	Reprises utilisées 2017	Reprises non utilisées 2017	Variation de périmètre	Variation de change	Autres	31 Décembre 2017
Litiges	628	154 <sup>(i)</sup>	(51) <sup>(ii)</sup>	(127) <sup>(iii)</sup>	-	(77)	4	530
Divers risques et charges	121	53	(22)	(28)	1	(1)	(5)	118
Restructurations	29	29	(30)	(1)	-	-	1	27
<b>Total autres provisions</b>	<b>778</b>	<b>236</b>	<b>(103)</b>	<b>(157)</b>	<b>-</b>	<b>(78)</b>	<b>-</b>	<b>676</b>
<i>dont non courant</i>	<i>615</i>	<i>134</i>	<i>(43)</i>	<i>(120)</i>	<i>-</i>	<i>(77)</i>	<i>4</i>	<i>514</i>
<i>dont courant</i>	<i>163</i>	<i>101</i>	<i>(60)</i>	<i>(38)</i>	<i>-</i>	<i>(1)</i>	<i>(4)</i>	<i>162</i>

(i) La dotation de 154 millions d'euros concerne principalement GPA au regard des nouveaux litiges salariaux, civils et fiscaux

(ii) Les reprises utilisées de 51 millions d'euros concernent essentiellement GPA en lien avec le nouveau programme d'amnistie fiscale (note 13.3)

(iii) Les reprises non utilisées de 127 millions d'euros concernent essentiellement GPA et reflètent notamment l'évolution favorable du litige relatif à l'exclusion de l'ICMS du calcul des taxes PIS et COFINS (note 13.3)

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

De manière plus spécifique, les provisions pour litiges s'élèvent à 530 millions d'euros et comprennent principalement les provisions relatives à GPA (note 13.2).

## 13.2 Détail des provisions pour litiges de GPA (hors Via Varejo)

en millions d'euros	Litiges PIS / Cofins / CPMF <sup>(i)</sup>	Autres litiges fiscaux	Litiges salariaux	Litiges civils	Total
31 décembre 2017	32	324	83	35	475
31 décembre 2016	43	402	88	41	575

(i) TVA et taxes assimilées

Dans le cadre des litiges présentés ci-dessus et ci-après en note 13.3, GPA (alimentaire uniquement) conteste le paiement de certains impôts, cotisations et obligations salariales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements au titre de dépôts judiciaires présentés en « autres actifs non courants » (note 6.9). A ces versements, s'ajoutent les garanties données par GPA, présentées en engagements hors bilan (note 6.11).

en millions d'euros	2017			2016		
	Dépôts judiciaires versés <sup>(i)</sup>	Actifs immobilisés donnés en garantie <sup>(ii)</sup>	Garanties bancaires <sup>(ii)</sup>	Dépôts judiciaires versés <sup>(i)</sup>	Actifs immobilisés donnés en garantie <sup>(ii)</sup>	Garanties bancaires <sup>(ii)</sup>
Litiges fiscaux	51	216	1 843	53	248	2 002
Litiges salariaux	119	1	23	121	1	8
Litiges civils et autres	21	2	70	19	3	48
<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>218</b>	<b>1 937</b>	<b>193</b>	<b>252</b>	<b>2 057</b>

(i) Voir note 6.9

(ii) Voir note 6.11.1

## 13.3 Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays (dont principalement GPA – voir ci-dessous – et à hauteur de 36 millions d'euros au titre de litiges fiscaux du périmètre France Retail).

En complément des passifs éventuels mentionnés ci-dessous, le Groupe fait l'objet de deux assignations par la DGCCRF telles que décrites en note 2.

Comme indiqué en note 3.3.5, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

### ▪ Procédure en défense à l'initiative des cédants du bloc de contrôle dans Globex Utilidades SA

Le 14 août 2015, GPA et Wilkes ont été conjointement condamnés par une Cour internationale d'arbitrage à indemniser l'ancien actionnaire majoritaire (Morzan Empreendimentos) dans le cadre de la prise de contrôle de Globex Utilidades SA (actuellement Via Varejo SA). L'incidence s'est élevée à 113 millions d'euros supportés à parts égales entre GPA et Wilkes, la holding de contrôle de GPA, comprenant l'indemnité, les intérêts et les frais d'avocats, présentée en « autres charges opérationnelles » en 2015. L'indemnité a été payée le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Le 17 novembre 2015, GPA et Wilkes ont introduit un recours en annulation (non suspensif) devant la Cour d'appel de Paris dont la décision n'est pas attendue avant le 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

Le 25 octobre 2016, le régulateur Brésilien CVM a ordonné à GPA de payer une indemnité supplémentaire aux autres actionnaires de Globex Utilidades SA, correspondant à 80% de l'indemnité payée à Morzan Empreendimentos. Selon une analyse préliminaire de la filiale, le montant de l'indemnité à verser s'élèverait à environ 150 millions de réais (44 millions d'euros). GPA a procédé à un recours en appel auprès de la CVM en vue de faire modifier cette décision et a obtenu une suspension du paiement de l'indemnité estimée à 150 millions de réais (38 millions d'euros). Le 3 octobre 2017, le collège de la CVM a analysé l'appel déposé par GPA et a unanimement décidé d'amender la décision initiale. Sur la base de la décision finale du collège de la CVM, ce point est clos au regard du paiement de l'indemnité.

▪ **Class action à l'encontre de Cnova N.V. et du Groupe**

Certains dirigeants et administrateurs ainsi que les garants de l'introduction en bourse de notre filiale Cnova N.V. sont visés par une procédure d'actions de Groupe (dite « class action ») devant le tribunal de District des États-Unis (District sud de New York). Les plaignants reprochent une violation du droit boursier en liaison avec la situation macroéconomique au Brésil et les irrégularités de Cnova Brésil. Le 11 octobre 2017, la Cour fédérale américaine pour le District sud de New York a donné une approbation préliminaire relative au projet de résolution de cette procédure de « class action ». Soumis aux termes de l'accord de règlement, un fonds d'indemnisation de 28,5 millions de dollars (soit 24 millions d'euros – note 11.1) a été constitué en vue d'un paiement aux (anciens) actionnaires de Cnova ainsi qu'aux avocats des plaignants. Une petite partie servira à couvrir les coûts administratifs liés à la gestion de ces paiements. Le fonds est financé essentiellement par les assureurs de Cnova. Le solde, y compris les coûts accessoires attendus représentant la franchise d'assurance et les honoraires juridiques, est couvert par la provision reconnue par Cnova dans ses comptes de 2016. En conséquence, cette résolution ne devrait avoir aucune incidence sur le résultat net du Groupe. La dette de 24 millions d'euros envers les plaignants a été classée en « autres dettes ». L'approbation définitive de l'accord transactionnel est attendue le 15 mars 2018.

Dans une action distincte potentielle que la SEC pourrait prendre, une amende pourrait être imposée à Cnova N.V. à la suite de l'analyse des faits de l'examen interne conclu à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016 par la filiale et ses avocats et consultants.

▪ **Avis du régulateur brésilien CVM à Via Varejo et GPA**

Le 18 février 2016, la filiale Via Varejo avait reçu un avis du régulateur brésilien CVM précisant sa différence de vue portant sur le traitement comptable de deux opérations réalisées en 2013. La première concerne l'acquisition par GPA auprès de Via Varejo de 6,2% des actions de Nova Pontocom (cette opération n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe) et la deuxième le traitement comptable de la prise de contrôle de Bartira consécutive à l'acquisition de 75% des actions de Bartira. GPA et Via Varejo avaient engagé une action en appel devant la CVM qui avait été acceptée le 26 janvier 2017 concernant la transaction Bartira. Le 20 avril 2017, le régulateur brésilien CVM a confirmé sa décision initiale relative au traitement comptable retenu par Via Varejo et GPA au titre de l'opération Bartira. Il n'y a en conséquence aucune incidence sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2017.

▪ **Arbitrage entre GPA et Peninsula**

Le 12 septembre 2017, GPA a reçu une demande d'arbitrage de la part de Fundo de Investimento Imobiliário Peninsula ("Península") afin de discuter du mode de calcul des charges de location et d'autres sujets opérationnels liés à des contrats de location portant sur des magasins détenus par Peninsula et exploités par GPA. Les contrats concernés ont une durée de 20 ans depuis 2005 et sont renouvelables automatiquement pour une nouvelle période de 20 ans.

Les Directions de Casino et de GPA estiment qu'il n'y a pas de fondement aux demandes de Peninsula et sont confiantes quant à l'issue de l'arbitrage en cours.

▪ **Passifs fiscaux, sociaux et civils éventuels de GPA**

en millions d'euros	2017	2016
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	98	106
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)	208	307
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	429	624
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	38	48
ICMS (TVA)	1 457	1 612
Litiges civils	140	210
<b>Total <sup>(i)</sup></b>	<b>2 371</b>	<b>2 907</b>

(i) Le montant des passifs éventuels de Via Varejo classé en activités abandonnées et non inclus dans le tableau ci-dessus s'élève au 31 décembre 2017 à 407 millions d'euros (2016 : 433 millions d'euros)

La diminution de 536 millions d'euros résulte de l'effet de change à hauteur de -397 millions d'euros et de programmes d'amnisties fiscales à hauteur de -103 millions d'euros.

Ces programmes ont porté sur (i) la taxe PIS et COFINS relative aux transactions d'achats et de ventes de soja, (ii) la non-validation de compensations de taxes PIS et COFINS et IRPJ et (iii) d'autres taxes considérées précédemment comme possibles (principalement la taxe CPMF), (iv) ainsi que des taxes ICMS sur l'état de São Paulo. L'entrée dans ces programmes s'est traduite par la comptabilisation d'une charge de 218 millions de réais nette des avantages obtenus (soit 60 millions d'euros – voir note 6.5).

GPA a recours à des sociétés de conseils dans le cadre de litiges fiscaux, dont les honoraires dépendent de la résolution des litiges en faveur de GPA. Au 31 décembre 2017, le montant estimé s'élève à 40 millions d'euros (2016 : 36 millions d'euros).

Par ailleurs, Casino a accordé à sa filiale brésilienne une garantie spécifique qui porte sur des notifications reçues de l'administration pour un montant cumulé au 31 décembre 2017 de 1 223 millions de réais, intérêts et pénalités compris et sur lesquelles Casino s'engage à indemniser GPA à hauteur de 50% du préjudice que cette dernière subirait pour autant que ce préjudice soit définitif. Sur la base de l'engagement donné par Casino à sa filiale, l'exposition ressort à 611 millions de réais, soit 154 millions d'euros. Les risques sous-jacents sont considérés possibles ; à ce titre, aucune provision n'est constatée dans les comptes.

#### ▪ Actifs éventuels de GPA

##### Exclusion de l'ICMS du calcul des taxes PIS et COFINS

Depuis l'adoption du régime non-cumulatif des crédits de taxes PIS et COFINS, GPA défend le droit de déduire la taxe ICMS de la base de calcul de ces deux taxes. Le 15 mars 2017, la Cour suprême fédérale brésilienne (STF) a statué sur le fait que l'ICMS devait être exclu de la base de calcul des taxes PIS et COFINS, donnant ainsi droit à la thèse défendue par GPA. Sur la base de ce jugement de la STF et de l'avis de ses conseillers internes et externes, GPA estime qu'un décaissement au titre de montants non collectés dans le passé est devenue peu probable et a donc repris sur le 1<sup>er</sup> semestre les provisions constituées antérieurement à cet effet pour un montant de 117 millions de réais (soit 32 millions d'euros).

Cette décision de la STF n'a pas encore été publiée et la Cour doit notamment se prononcer sur les modalités pratiques d'application et les effets rétroactifs de sa décision. GPA et ses conseillers estiment que ces éléments une fois connus ne remettront pas en cause les droits relatifs aux procédures entamées depuis 2003, et toujours en cours, mais qu'il n'est pour autant pas possible de reconnaître un actif à ce titre tant que ces éléments de procédure ne sont pas clos. Sur la base de son évaluation préliminaire, GPA considère que l'actif éventuel s'établit dans une fourchette de 1,3 à 1,85 milliards de réais (soit 327 à 466 millions d'euros) pour les activités poursuivies hors l'activité Cash and Carry pour laquelle l'évaluation n'est pas terminée.

S'agissant des activités abandonnées Via Varejo, le montant estimé de l'actif éventuel s'établit à environ 1,4 milliard de réais (soit environ 348 millions d'euros), y compris un montant additionnel de 425 millions de réais (107 millions d'euros) qui reviendra uniquement à GPA.

## Note 14 Transactions avec les parties liées

---

Les parties liées sont :

- les sociétés mères (principalement Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris)
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales (note 17)
- les entreprises associées (principalement Mercialys) (note 3.3)
- les coentreprises (note 3.3)
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction (note 8.4)

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. La Société et ses filiales bénéficient de l'assistance en matière stratégique de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle des conventions de conseil et d'assistance en matière stratégique ont été conclues. Elles bénéficient également d'autres prestations courantes de la part d'Euris et de Foncière Euris (mise à disposition de personnel et de locaux). Le montant enregistré en charge sur l'exercice relatif à ces conventions envers Casino et ses filiales s'élève à 3,7 millions d'euros dont 3,2 millions d'euros au titre de l'assistance en matière stratégique et 0,5 million d'euros au titre de la mise à disposition de personnel et de locaux.

Par ailleurs, le groupe Casino a enregistré une contribution positive en EBITDA de 12 millions d'euros correspondant au débouclage d'opérations de promotion immobilière initiées au cours des années antérieures avec le groupe Foncière Euris.

Dans le cadre du déploiement de son modèle dual associant activités de distribution et immobilier commercial, Casino et ses filiales réalisent avec Mercialys des opérations de développement d'actifs immobiliers (note 3.3.6).

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

## Note 15 Evénements postérieurs à la clôture

### ▪ Opération d'émission obligataire

Le 24 janvier 2018, Casino a réalisé un placement obligataire de 200 millions d'euros au taux de 1,49%, s'ajoutant à l'obligation existante venant à échéance en juin 2022. A l'issue de cette opération, le nominal de cette obligation est porté de 550 à 750 millions d'euros.

### ▪ Négociations avec Sarenza

Le 19 février, Monoprix a annoncé être entré en négociation exclusive en vue d'acquérir Sarenza, leader de la vente de chaussures sur internet.

## Note 16 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes de l'exercice 2017 (en milliers d'euros)	EY	Deloitte
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité	6 145	4 386
Services autres que la certification des comptes	726	186
<b>TOTAL</b>	<b>6 871</b>	<b>4 572</b>

Les services autres que la certification des comptes fournis par les Commissaires aux comptes à Casino, Guichard-Perrachon, entité consolidante, et à ses filiales correspondent principalement aux diligences liées à l'émission d'attestations et de rapports de procédures convenues portant sur des données issues de la comptabilité ou portant sur le contrôle interne.

## Note 17 Principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2017, le groupe Casino comprend 1 755 sociétés consolidées. Les principales sont les suivantes :

Sociétés	2017			2016		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
<b>Casino, Guichard-Perrachon SA</b>			Société mère			Société mère
<b>France – Distribution</b>						
Achats Marchandises Casino (« AMC »)	100	100	IG	100	100	IG
Casino Carburants	100	100	IG	100	100	IG
Casino Services	100	100	IG	100	100	IG
CD Supply Innovation	50	50	MEE	-	-	-
Distribution Casino France (« DCF »)	100	100	IG	100	100	IG
Distridyn	49,99	49,99	MEE	49,99	49,99	MEE
Easydis	100	100	IG	100	100	IG
Floréal	100	100	IG	100	100	IG
Geimex	100	100	IG	100	100	IG
Intermarché Casino Achats (« INCAA »)	50	50	MEE	50	50	MEE
<b>Groupe Monoprix</b>						
Monoprix	100	100	IG	100	100	IG
Les Galeries de la Croisette	100	100	IG	100	100	IG
Monoprix Exploitation	100	100	IG	100	100	IG
Monop'	100	100	IG	100	100	IG
Naturalia France	100	100	IG	100	100	IG
Simonop'1	100	51	IG	100	51	IG
Société Auxiliaire de Manutention Accélérée de Denrées Alimentaires "S.A.M.A.D.A."	100	100	IG	100	100	IG
Société L.R.M.D.	100	100	IG	100	100	IG
<b>Groupe Franprix – Leader Price</b>						
Cofilead	100	100	IG	100	100	IG
DBMH	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Franprix	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Leader – Price	100	100	IG	100	100	IG
Distri Sud-Ouest (DSO)	100	100	IG	100	100	IG
Franprix Holding	100	100	IG	100	100	IG
Franprix – Leader Price	100	100	IG	100	100	IG
Franprix- Leader Price Finance	100	100	IG	100	100	IG
HLP Ouest	70	70	IG	70	70	IG
Holding Mag 2	49	49	MEE	49	49	MEE
Holdi Mag	49	49	MEE	49	49	MEE
Holdev Mag	49	49	MEE	49	49	MEE
Gesdis	40	40	MEE	40	40	MEE
Leader Price Exploitation	100	100	IG	100	100	IG
NFL Distribution	100	100	IG	100	100	IG
Parfidis	100	100	IG	100	100	IG
Pro Distribution	70	70	IG	70	70	IG
R.L.P. Invest	100	100	IG	100	100	IG
Sarjel	100	100	IG	60	60	IG
Sédifrais	100	100	IG	100	100	IG
Sofigep	100	100	IG	100	100	IG

Sociétés	2017			2016			
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	
<b>Groupe Codim</b>							
Codim 2	100	100	IG	100	100	IG	
Hyper Rocade 2	100	100	IG	100	100	IG	
Pacam 2	100	100	IG	100	100	IG	
Poretta 2	100	100	IG	100	100	IG	
Prodis 2	100	100	IG	100	100	IG	
<b>Groupe Immobilier</b>							
Green Yellow	97,52	97,52	IG	98,75	98,75	IG	
L'Immobilière Groupe Casino	100	100	IG	100	100	IG	
Sudéco	100	100	IG	100	100	IG	
Uranie	100	100	IG	100	100	IG	
<b>Groupe Mercialys</b>							
<b>Mercialys (société cotée)</b>	<b>40,24</b>	<b>40,24</b>	<b>MEE</b>	<b>40,22</b>	<b>40,22</b>	<b>MEE</b>	
<b>Promotion immobilière</b>							
Plouescadis	100	100	IG	100	100	IG	
<b>Autres activités</b>							
Banque du Groupe Casino	50	50	MEE	50	50	MEE	
Casino Finance	100	100	IG	100	100	IG	
Casino Restauration	100	100	IG	100	100	IG	
Restauration collective Casino	100	100	IG	100	100	IG	
<b>E-commerce</b>							
<b>Groupe Cnova N.V. (société cotée)</b>	<b>99,46</b>	<b>76,11</b>	<b>IG</b>	<b>93,70</b>	<b>66,84</b>	<b>IG</b>	
Cdiscount Group	100	76,11	IG	100	66,84	IG	
Cdiscount	100	76,19	IG	100	66,95	IG	
<b>International – Pologne</b>							
Mayland Real Estate	100	100	IG	100	100	IG	
<b>International – Brésil</b>							
Wilkes	100	77,65	IG	100	75,5	IG	
<b>Groupe GPA (société cotée)</b>							
Financeira Itaú CBD S.A. – Crédito, Financiamento e Investimento ("FIC")	(i) (iii)	50	41,93	MEE	50	41,93	MEE
GPA Malls & Properties Gestão de Ativos e Serviços. Imobiliários Ltda. ("GPA M&P")	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Novasoc Comercial Ltda. ("Novasoc")	(i) (ii)	100	100	IG	99,98	10	IG
Sendas Distribuidora S.A. ("Sendas")	(i)	100	100	IG	100	100	IG
<b>Via Varejo (société cotée)</b>	<b>(i)</b>	<b>62,53</b>	<b>43,31</b>	<b>IG</b>	<b>62,56</b>	<b>43,34</b>	<b>IG</b>
Banco Investcred Unibanco S.A. ("BINV")	(i) (iii) (vi)	50	21,65	MEE	50	21,67	MEE
Indústria de Móveis Bartira Ltda. ("Bartira")	(iv) (vi)	100	100	IG	100	100	IG
C'nova Comercio Electronico	(iv) (vi)	100	100	IG	100	100	IG

Sociétés	2017			2016		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
<b>International – Colombie, Uruguay et Argentine</b>						
<b>Groupe Éxito (société cotée)</b>	<b>55,30</b>	<b>55,30</b>	<b>IG</b>	<b>55,30</b>	<b>55,30</b>	<b>IG</b>
Distribuidora de Textiles y Confecciones SA DIDETEXCO (v)	97,75	97,75	IG	97,75	97,75	IG
Trust Viva Malls (v) (vii)	51	51	IG	51	51	IG
Trust Viva Villavincencio (v)	51	51	IG	51	51	IG
Logistica y transporte de Servicios S.A.S (v)	100	100	IG	100	100	IG
Tuya SA (v)	50	50	MEE	50	50	MEE
Grupo Disco (Uruguay) (v)	75,10	62,49	IG	75,10	62,49	IG
Devoto (Uruguay) (v)	100	100	IG	100	100	IG
Libertad (Argentine) (v)	100	100	IG	100	100	IG
<b>International – Océan Indien</b>						
Vindémia Distribution	100	99,98	IG	100	99,98	IG
Vindémia Logistique	100	100	IG	100	100	IG
BDM (Mayotte)	100	71,44	IG	100	71,44	IG
SOMAGS (Maurice)	100	100	IG	100	100	IG
<b>Holdings – France et International</b>						
Bergsaar BV	100	100	IG	100	100	IG
Casino Finance International	100	100	IG	100	100	IG
Casino International	100	100	IG	100	100	IG
Forézienne de Participations	100	100	IG	100	100	IG
Géant Foncière BV	100	100	IG	100	100	IG
Géant Holding BV	100	100	IG	100	100	IG
Géant International BV	100	100	IG	100	100	IG
Gelase	100	55,30	IG	100	55,30	IG
Helicco	100	100	IG	100	100	IG
<b>Intexa (société cotée)</b>	<b>98,91</b>	<b>97,91</b>	<b>IG</b>	<b>98,91</b>	<b>97,91</b>	<b>IG</b>
Marushka Holding BV	100	100	IG	100	100	IG
Ségisor SA	100	77,65	IG	100	77,65	IG
Sonnat	100	100	IG	100	100	IG
Tevir SA	100	100	IG	100	100	IG
Tonquin BV	100	100	IG	100	100	IG

- (i) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe GPA
- (ii) En 2016, bien que GPA ne possédait que 10% de la société Novasoc, cette société était consolidée selon la méthode de l'intégration globale car GPA détenait 99,98% des droits de vote de cette dernière conformément au pacte d'actionnaires
- (iii) Les sociétés FIC et BINV financent les achats des clients de GPA. Ces entités résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo et sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières. La société FIC, pour la quote-part détenue directement par Via Varejo (soit 14,24%), est classée en IFRS 5. La société BINV qui est une coentreprise de Via Varejo, est totalement classée en IFRS 5
- (iv) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Via Varejo
- (v) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Éxito. Éxito a signé le 27 avril 2015 un accord contractuel d'une durée initiale de 2 ans lui octroyant plus de 75% des droits de vote et ainsi le contrôle exclusif sur les décisions stratégiques du Groupe Disco. Cette accord a fait l'objet le 29 décembre 2016 d'une extension jusqu'au 30 juin 2019 et sera automatiquement renouvelé jusqu'au 30 juin 2021 sauf dénonciation par l'une des parties avant le 31 décembre 2018
- (vi) Les principales filiales ou coentreprises de Via Varejo sont Cnova Comercio Electronico, BINV et Bartira. L'ensemble de ce sous-groupe est classé selon IFRS 5
- (vii) L'accord entre les parties précise le fonctionnement de la gouvernance du trust où Éxito est majoritaire et, en particulier, accorde des droits à FIC sur certaines décisions de Viva Malls, comme les acquisitions ou les cessions au-delà d'un certain seuil ou les modalités de fixation des budgets et plans à long terme. L'accord prévoit également qu'Éxito soit le prestataire exclusif de la gestion immobilière, des services administratifs et de commercialisation de Viva Malls dans des conditions de marché. L'analyse de la substance des droits accordés a permis de confirmer que ces derniers relèvent de la protection de l'investissement effectué par FIC et consécutivement qu'Éxito contrôle l'entité

## Note 18 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

---

### Textes adoptés par l'Union européenne à la date de clôture mais non entrés en vigueur

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union européenne mais non entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### **IFRS 9 – Instruments financiers**

La norme « IFRS 9 - Instruments Financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014, et adoptée par l'UE en date du 29 novembre 2016, remplacera à compter du 1er janvier 2018 la norme « IAS 39 - Instruments financiers ». Cette nouvelle norme définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture. À l'exception de la comptabilité de couverture, l'application rétrospective est requise lors de la transition mais il n'est pas obligatoire de fournir des informations comparatives. Pour la comptabilité de couverture, l'application est généralement prospective avec quelques exceptions limitées.

Le Groupe adoptera cette nouvelle norme à compter du 1er janvier 2018 et ne devrait pas retraiter les informations comparatives à l'exception éventuellement de la comptabilisation du déport/report dans le cadre de couvertures de change. En 2017, le Groupe a effectué une analyse d'impact des trois volets d'IFRS 9. Cette évaluation est basée sur les informations actuellement disponibles et peut-être être modifiée en fonction d'informations complémentaires identifiées en 2018 lorsque le Groupe appliquera IFRS 9. Dans l'ensemble, le Groupe ne s'attend à aucun impact significatif sur l'état de situation financière à l'exception des effets résultant de l'évaluation des pertes attendues des actifs financiers et de manière plus limitée de la modification des dettes. Le Groupe s'attend à une augmentation des provisions pour dépréciation de ces actifs financiers et à une comptabilisation des échanges obligatoires selon le nouveau traitement décrit ci-dessous ce qui se traduira par une incidence négative sur les capitaux propres. En outre, le Groupe mettra en œuvre des changements dans la classification de certains instruments financiers.

#### (a) Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

La norme présente trois grandes classes d'actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement des actifs financiers selon IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. IFRS 9 supprime les anciennes catégories d'IAS 39 : actifs détenus jusqu'à leur échéance (catégorie non utilisée par le Groupe), prêts et créances, et actifs disponibles à la vente. À l'exception des créances clients liées à l'activité de crédit et des modifications de dettes, le Groupe n'attend pas d'incidence significative :

- les créances clients par carte de crédit, s'inscrivant dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente des créances à un établissement financier, devraient être évaluées ultérieurement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les profits et pertes liés à la juste valeur cumulés dans les réserves au titre de la réévaluation de ces créances seront ultérieurement comptabilisés en résultat net lorsque les créances seront décomptabilisées ou reclassées ; le principal impact identifié à ce titre porte sur la filiale GPA (et essentiellement celle de Via Varejo classée en activités abandonnées) ;
- IFRS 9 modifie le traitement comptable des renégociations de dettes ne donnant pas lieu à décomptabilisation. Une dette renégociée doit ainsi être maintenue à son taux d'intérêt effectif d'origine et l'impact lié à la renégociation (gain ou perte) constaté immédiatement en compte de résultat. Sous IAS 39, le traitement comptable consistait à lisser sur la durée résiduelle de la dette renégociée l'économie attendue (ou la charge complémentaire) en ajustant prospectivement le taux d'intérêt effectif (TIE) de la dette. La valeur comptable de la dette n'était ainsi pas modifiée à la date de sa renégociation.

#### (b) Dépréciation des actifs financiers

IFRS 9 remplacera le modèle des « pertes encourues » d'IAS 39 par celui des « pertes de crédit attendues ». Le nouveau modèle de dépréciation s'appliquera aux actifs évalués au coût amorti, aux actifs de contrats et aux instruments de dettes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi qu'aux garanties financières, mais pas aux placements dans des instruments de capitaux propres.

Le Groupe prévoit d'appliquer principalement la méthode simplifiée pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, notamment relatifs aux créances envers les franchisés, les créances à paiements différés et les créances de location.

(c) Comptabilité de couverture

Le Groupe appliquera le nouveau modèle général de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que les relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques et adopter une approche plus qualitative et prospective de l'appréciation de l'efficacité de ses couvertures. Une évaluation des relations de couverture actuelles du Groupe indique que ces relations pourront être considérées comme des relations de couverture maintenues après l'adoption d'IFRS 9. Le Groupe ne devrait pas enregistrer d'incidence significative résultant de l'application des nouveaux principes appliqués aux relations de couverture.

Outre les impacts décrits ci-dessus sur l'adoption d'IFRS 9, d'autres ajustements pourront être nécessaires sur les comptes tels que les impôts différés et les investissements dans des entreprises associées et des coentreprises (telles que Banque du Groupe Casino).

### **IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients**

Le 29 octobre 2016, l'Union européenne a adopté la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de ce texte.

IFRS 15 définit les principes de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS 18 – Produits des activités ordinaires et IAS 11 – Contrats de construction et les interprétations y afférentes. Son champ d'application couvre l'ensemble des contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de location (revenus de location et de sous-location), des instruments financiers (produits d'intérêts) et des contrats d'assurance, couverts par d'autres normes.

La norme IFRS 15 prévoit un modèle unique en cinq étapes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle introduit de nouveaux concepts et principes en matière de reconnaissance du revenu, notamment au titre de l'identification des obligations de performance ou de l'allocation du prix de la transaction pour les contrats à éléments multiples. Elle comprend aussi de nouvelles exigences en matière d'informations en annexes.

Le Groupe a réalisé une analyse détaillée des différentes sources de revenus et les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 devraient être limités, étant donnée la nature des activités du Groupe ; la grande majorité du chiffre d'affaires du Groupe est constituée par les ventes aux clients finaux réalisées dans les magasins et les stations-service – ventes sans autre obligation de performance, pour lesquelles le revenu est reconnu lors du passage en caisse des clients.

Le Groupe devrait appliquer rétrospectivement cette nouvelle norme afin de permettre la comparabilité des données d'un exercice sur l'autre.

### **IFRS 16 – Contrats de locations**

L'adoption de la norme IFRS 16 qui remplacera la norme IAS 17 et les interprétations y afférentes, impactera principalement la comptabilisation des baux d'exploitation des magasins et des entrepôts du Groupe et se traduira par la reconnaissance de la quasi-totalité des contrats de location au bilan. Une exemption facultative existe pour les contrats de location de courte durée et dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La norme supprime la distinction actuelle entre les contrats de location simple et les contrats de location financement et exige la reconnaissance d'un actif (le droit d'utilisation du bien loué) et un passif financier représentatif des loyers futurs actualisés pour pratiquement tous les contrats de location. La charge de loyer sera remplacée par une charge d'amortissement et une charge d'intérêt financier et les indicateurs de performance tels que le résultat opérationnel courant et l'EBITDA seront impactés. Le Groupe estime que le résultat net consolidé pourrait également être affecté compte tenu d'une courbe de loyers généralement plus élevée en début de bail c'est-à-dire une charge dégressive, contrairement à une charge linéaire reconnue sous la norme actuelle. Les flux de trésorerie d'exploitation seront, par ailleurs, plus élevés dans la mesure où les paiements relatifs à la composante principale du passif financier ainsi que les intérêts associés seront présentés dans les activités de financement.

Le Groupe continue l'analyse de l'impact potentiel sur son information financière. Au 31 décembre 2017, le Groupe présente un engagement hors bilan au titre des paiements minimaux attendus sur les contrats de location simple immobiliers et mobiliers de 2 726 millions d'euros (note 7.2), qui correspond principalement aux biens immobiliers, tels que des magasins et entrepôts utilisés en tant que locataire dans ses activités. Toutefois, étant donné que le Groupe est encore dans une phase d'évaluation préliminaire, il n'a notamment pas encore déterminé les incidences des options de renouvellement ou de résiliation de ses contrats de location simple (en particulier l'existence du droit de résiliation triennale pour les baux commerciaux en France et la possibilité de rupture par anticipation existante au Brésil moyennant le paiement d'une indemnité limitée de un à douze mois de loyer) sur la reconnaissance d'un actif et un passif reflétant les paiements futurs ainsi que sur son résultat consolidé et sa présentation des flux de trésorerie.

Enfin, le Groupe n'a pas encore pris de décision quant à la date de première application de la norme (application obligatoire au plus tard à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019) ni à la méthode de transition, à savoir une approche rétrospective simplifiée ou bien une approche rétrospective complète.

## Textes non adoptés par l'Union européenne à la date de clôture

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et qui sont applicables au Groupe :

Norme (date d'application pour le Groupe sous réserve de l'adoption par l'UE)	Description de la norme
Améliorations annuelles des normes IFRS – cycle 2014-2016  (1 <sup>er</sup> janvier 2018)	La principale norme concernée est IFRS 12 <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i> . Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils viennent préciser que les dispositions de la norme IFRS 12 s'appliquent également aux intérêts détenus dans des filiales, entreprises associées ou coentreprises classés comme « détenus en vue de la vente » selon IFRS 5 (à l'exception des informations financières résumées qui ne sont pas à fournir).
Amendements à IFRS 2  <i>Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions</i>  (1 <sup>er</sup> janvier 2018)	Ces amendements sont d'application prospective. Ils précisent le traitement comptable des problématiques suivantes : - les effets des conditions d'acquisition des droits ("vesting conditions" et "non-vesting conditions") sur l'évaluation d'un paiement sur base d'actions réglé en trésorerie : l'évaluation de la dette d'un plan "cash settled" suit la même approche que celle applicable au plan "equity-settled", - les paiements fondés sur des actions soumis à une retenue fiscale : un tel plan est intégralement qualifié d'"equity-settled" (y compris la retenue à la source) si en l'absence d'une telle retenue à la source le plan aurait été exclusivement réglé par remise d'instruments de capitaux propres, - modification d'un plan qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres : la transaction doit être réévaluée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués à la date de modification, l'ancienne dette est décomptabilisée et la différence entre ces deux valeurs est comptabilisée en résultat.
Amendements à IAS 40  <i>Transferts des immeubles de placement</i>  (1 <sup>er</sup> janvier 2018)	Ces amendements sont d'application prospective. Ils viennent clarifier les conditions de transfert d'un bien immobilier depuis la catégorie des immeubles de placement ou vers celle-ci. Par ailleurs, il est précisé que la liste d'exemples d'éléments probants attestant un changement d'utilisation est une liste non exhaustive.
Interprétation IFRIC 22  <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i>  (1 <sup>er</sup> janvier 2018)	Cette interprétation est d'application rétrospective ou prospective. Il s'agit d'une interprétation de la norme IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères. Elle vient préciser le cours de change à utiliser lorsqu'un paiement anticipé a été effectué.

## Norme

(date d'application pour le Groupe sous réserve de l'adoption par l'UE)

## Description de la norme

Interprétation IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux (1er janvier 2019)	<p>Cette interprétation est d'application rétrospective totale ou partielle.</p> <p>Cette interprétation clarifie les modalités de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs d'impôt courant et différé prévues par la norme IAS 12 – Impôt sur le résultat, dans le cas spécifique d'un traitement fiscal incertain. L'interprétation précise notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la manière d'apprécier l'unité de compte à retenir ;</li><li>- que le risque de détection par l'administration fiscale doit être pris en compte à 100% ;</li><li>- que le principe de comptabilisation repose sur la probabilité (au sens « plus probable qu'improbable ») de recevoir l'actif ou de payer le passif ;</li><li>- que le principe d'évaluation de la provision (en cas d'improbabilité d'acceptation par l'administration fiscale du traitement fiscal incertain) repose sur l'estimation du montant que l'entité s'attend à payer ou à recouvrer selon (i) la méthode du montant le plus probable ou (ii) la moyenne pondérée des différents scénarii possibles.</li></ul>
Amendements à IFRS 9  <i>Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>  (1 <sup>er</sup> janvier 2019)	<p>Ces amendements sont d'application rétrospective.</p> <p>Ils élargissent le périmètre des actifs financiers comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et clarifie le respect du critère « SPPI » (paiement seulement du principal et des intérêts) de certains instruments de dette contenant une clause de paiement anticipé lorsque l'exercice de cette clause entraîne un remboursement raisonnablement inférieur à la somme du capital et des intérêts restant dus.</p>
Amendements à IAS 28  <i>Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises</i>  (1 <sup>er</sup> janvier 2019)	<p>Ces amendements sont d'application rétrospective.</p> <p>Ils viennent préciser qu'IFRS 9, y compris les dispositions relatives à la dépréciation, s'applique aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises.</p>
Améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2015-2017 (1 <sup>er</sup> janvier 2019)	<p>Les principales normes concernées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i> : ces amendements précisent que les conséquences fiscales des distributions de dividendes doivent être présentées en résultat, en capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, selon la présentation initiale des transactions qui sont à l'origine des profits distribuables. Ces amendements sont d'application rétrospective limitée à la première période comparative présentée.</li><li>▪ IAS 23 <i>Coûts d'emprunt</i> : les amendements précisent qu'un emprunt spécifique est requalifié d'emprunt « général » lorsque l'actif est prêt pour son utilisation ou sa vente. Ces amendements sont d'application prospective.</li></ul>

Ces interprétations et amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

# **CASINO, GUICHARD-PERRACHON**

Société Anonyme

1 cours Antoine Guichard  
42000 SAINT-ETIENNE

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**  
Tour First  
1 place des Saison - TSA 14444  
92037 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

S.A.S. à capital variable  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**DELOITTE & ASSOCIES**  
185 avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

S.A. au capital de 1 723 040 €  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Casino, Guichard-Perrachon**

Société Anonyme  
1 cours Antoine Guichard  
42000 SAINT-ETIENNE

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

A l'assemblée générale de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*" du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Evaluation des goodwill et marques**

### **Risque identifié**

### **Notre réponse**

**Se référer aux notes "10.1 – Goodwill", "10.2 – Autres immobilisations incorporelles" et "10.5 – Dépréciation des actifs non courants" de l'annexe aux états financiers consolidés**

Au 31 décembre 2017, les valeurs nettes comptables des goodwill et des marques à durée de vie indéfinie inscrites dans l'état de la situation financière consolidée, à la suite des différents regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe dans le cadre de ses opérations de croissance externe, s'élèvent, respectivement, à 9 031 et 1 613 millions d'euros, soit environ 28% du total des actifs consolidés.

Dans le cadre de l'évaluation de ces actifs, le Groupe réalise des tests de perte de valeur au moins une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Nous avons considéré que l'évaluation des goodwill et marques, dont le goodwill relatif à FRANPRIX - LEADER PRICE et la marque relative à EXTRA, constituait un point clé de l'audit en raison :

- de leur importance significative dans les comptes consolidés ;
- de l'importance des estimations, appréciations ou hypothèses significatives de la Direction sur lesquelles repose la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs ;
- de la sensibilité de l'évaluation de ces valeurs recouvrables à certaines hypothèses.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction.

Nous avons également apprécié les principales estimations retenues et avons en particulier analysé :

- la concordance des projections de flux de trésorerie avec les budgets et plans moyen terme établis par la Direction, ainsi que la cohérence de ces prévisions avec la performance historique du Groupe et le contexte économique dans lequel le Groupe s'inscrit ;
- les modalités et les paramètres retenus pour la détermination des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés. Nous avons recalculé ces taux d'actualisation, les avons confrontés aux valeurs utilisées par les principaux analystes financiers et les avons comparés à nos bases de données internes avec l'aide de nos spécialistes en évaluation ;
- la pertinence des scénarios de sensibilité retenus par la Direction.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés, notamment celles relatives au test de sensibilité.

**Evaluation des avantages commerciaux à percevoir auprès des fournisseurs en fin d'exercice**

<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<b>Se référer aux notes "6.2 - Coût d'achat complet des marchandises vendues" et "6.8 - Autres actifs courants" de l'annexe aux états financiers consolidés</b>	
<p>Dans le cadre de ses activités de distribution, le Groupe perçoit de ses fournisseurs des avantages commerciaux sous la forme de ristournes et de coopérations commerciales.</p> <p>Ces avantages, généralement rémunérés sur la base d'un pourcentage, défini contractuellement, et des achats effectués avec les fournisseurs, sont comptabilisés en minoration du coût d'achat complet des marchandises vendues.</p> <p>Compte tenu de l'impact significatif sur le résultat de la période de ces écritures, de la multiplicité des contrats concernés et de la nécessité pour la Direction d'estimer les achats couverts par ces avantages de fin d'année par fournisseur, nous avons estimé que l'évaluation des avantages commerciaux à percevoir auprès des fournisseurs en fin d'exercice était un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avons examiné le dispositif de contrôle interne relatif au processus de suivi de ces avantages commerciaux dans les différentes filiales du Groupe et effectué des tests, par sondage, sur les contrôles clés ;</li> <li>- nous sommes assurés, par sondages, que les termes contractuels relatifs aux avantages commerciaux à percevoir auprès des fournisseurs étaient correctement pris en compte dans l'évaluation ;</li> <li>- avons examiné les estimations retenues par la Direction pour la détermination de ces avantages commerciaux à percevoir en fin d'exercice, en particulier l'évaluation des niveaux d'achat en fin d'année permettant la détermination des montants des factures à émettre ;</li> <li>- nous sommes assurés du niveau d'encaissement de ces créances postérieurement à la date de clôture de l'exercice.</li> </ul>

**Reconnaissance des crédits de taxes et suivi des passifs fiscaux éventuels chez GPA**

<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<b>Se référer aux notes "5.1 - Indicateurs clés par secteur opérationnel", "6.8.1 - Composition des autres actifs courants", "6.9.1 - Composition des autres actifs non courants" et "13.3 - Passifs et actifs éventuels" de l'annexe aux états financiers consolidés</b>	
<p>Dans le cadre de ses activités de distribution chez GPA, le Groupe comptabilise des crédits de taxes ICMS. Leur solde s'élève à 382 millions d'euros au 31 décembre 2017, dont 201 millions d'euros au titre de crédits de taxe ICMS ST sur exercices antérieurs reconnus suite à un jugement de la cour suprême brésilienne en avril 2017. Ces crédits sont comptabilisés en minoration du coût d'achat complet des marchandises vendues.</p>	<p>Nous avons mené des entretiens avec différentes personnes exerçant des responsabilités dans l'organisation de GPA pour identifier et obtenir une compréhension des crédits de taxes, litiges et passifs existants, ainsi que des éléments de jugement s'y rapportant.</p>

Ces crédits fiscaux sont reconnus sur la base de :

- (i) l'interprétation de la législation et de la jurisprudence fiscale, en particulier dans le secteur de la distribution au Brésil,
- (ii) l'obtention d'opinions auprès de conseillers fiscaux externes de la filiale et cela dès lors qu'il est considéré qu'une estimation peut en être faite et que la recouvrabilité est probable.

Par ailleurs, comme décrit dans la note 13.3 de l'annexe aux états financiers consolidés, le Groupe évalue un actif éventuel de crédits de taxes PIS et COFINS, relatif à l'exclusion de l'ICMS de la base de calcul de ces deux taxes, à un montant compris dans une fourchette de 327 à 466 millions d'euros.

GPA est également engagé au Brésil dans diverses procédures administratives et judiciaires découlant, notamment, de réclamations fiscales effectuées par l'administration brésilienne. Ces risques fiscaux, évalués à 2 371 millions d'euros au 31 décembre 2017, ont été qualifiés de passifs éventuels et n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'une provision au 31 décembre 2017, comme indiqué dans la note 13.3 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons estimé que la reconnaissance et la recouvrabilité des crédits de taxes d'une part, et l'évaluation et le suivi des passifs fiscaux éventuels au Brésil, d'autre part, étaient des points clés de l'audit en raison (i) de l'importance dans les comptes du solde des crédits de taxes, de l'actif éventuel de crédits de taxes PIS et COFINS et du montant des passifs fiscaux éventuels au 31 décembre 2017, (ii) de la complexité de la législation fiscale brésilienne en matière de taxes et (iii) de l'utilisation de jugements et estimations de la Direction dans le cadre de la reconnaissance des crédits de taxes et de l'évaluation des passifs fiscaux éventuels.

Concernant les crédits de taxes, nous avons examiné :

- le dispositif de contrôle interne relatif au processus de suivi de ces crédits fiscaux et testé par sondage les contrôles clés associés,
- la pertinence de la documentation justifiant, soit la comptabilisation des crédits de taxe ICMS sur l'exercice, soit la qualification en tant qu'actif éventuel de crédits de taxes PIS et COFINS,
- les avis juridiques ou techniques rendus par les cabinets d'avocats ou experts externes choisis par la Direction en vue d'apprécier la reconnaissance des crédits de taxes présentés dans les comptes consolidés,
- le bien-fondé des hypothèses retenues par la Direction dans l'établissement du plan de recouvrement sous-tendant les montants de crédits de taxes ICMS reconnus.

Concernant les passifs éventuels, nous avons :

- rapproché la liste des litiges identifiés avec les informations fournies par les principaux cabinets d'avocats chez GPA que nous avons interrogés,
- examiné les éléments de procédures et/ou avis juridiques ou techniques rendus par les cabinets d'avocats ou experts externes choisis par la Direction en vue d'apprécier le bien-fondé de la qualification des différents litiges en tant que passifs éventuels,
- examiné les estimations de risque établies par le Groupe et rapproché celles-ci avec les éléments chiffrés communiqués en annexe aux états financiers consolidés au titre des passifs fiscaux éventuels.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les annexes aux états financiers consolidés.

## **Présentation et évaluation des activités abandonnées VIA VAREJO**

### **Risque identifié**

### **Notre réponse**

**Se référer aux notes "2 – Faits marquants" et "3.5 – Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées" de l'annexe aux états financiers consolidés**

Le processus de cession de la participation du Groupe dans VIA VAREJO, qui représente la totalité du secteur opérationnel "Latam Electronics" et l'activité d'e-commerce au Brésil à travers sa filiale CNOVA Brésil, engagé et approuvé par le conseil d'administration le 23 novembre 2016, est toujours en cours au 31 décembre 2017.

A la suite de cette décision :

- les actifs et passifs ainsi que les flux de trésorerie de VIA VAREJO ont été, respectivement, présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière consolidée et de l'état des flux de trésorerie consolidés ;
- le résultat net après impôt des activités de VIA VAREJO a été présenté sur une ligne distincte du compte de résultat consolidé ("Résultat net des activités abandonnée") ;
- VIA VAREJO a été évaluée à la valeur la plus basse entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée du coût de la vente.

Compte tenu de l'importance de l'activité de VIA VAREJO dans les comptes consolidés (actif net de VIA VAREJO de 1 470 millions d'euros, soit environ 11% de l'actif net consolidé), le classement comptable, l'évaluation de la participation, ainsi que les informations données à ce titre dans les annexes aux états financiers consolidés, ont été considérés comme un point clé de l'audit.

Dans le cadre de notre audit, nous avons examiné la poursuite du processus de cession de VIA VAREJO et de ses filiales par la Direction du Groupe, au regard des critères d'appréciation, exposés par la norme IFRS 5, permettant la qualification d'activités abandonnées et la présentation qui en résulte.

Nous avons examiné l'identification et la présentation de l'ensemble des éléments constitutifs des actifs et passifs, du tableau de flux de trésorerie et du résultat net après impôt des activités de VIA VAREJO, en "Actifs détenus en vue de la vente" et "Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente" (note 3.5.1), ainsi qu'en résultat et flux de trésorerie des activités abandonnées (notes 3.5.2 et 3.5.3), au regard des dispositions de la norme IFRS 5.

S'agissant de ces actifs et passifs, nous avons apprécié les modalités de détermination de leur juste valeur, diminuée du coût estimé de la vente au 31 décembre 2017, reposant, notamment, sur le cours de bourse à cette date. En particulier, nous avons contrôlé que la prime de contrôle prise en compte par la Direction pour l'estimation de la juste valeur de VIA VAREJO était cohérente avec les transactions comparables que nous avons pu constater sur le marché brésilien.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les annexes aux états financiers consolidés.

## **Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON par votre assemblée générale du 29 avril 2010.

Au 31 décembre 2017, nos cabinets étaient dans la 8e année de leur mission sans interruption. Antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était commissaire aux comptes depuis 1978.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### ***Rapport au comité d'audit***

Nous remettons un rapport au comité d'audit, qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La-Défense et Neuilly-sur-Seine, le 9 mars 2018

Les commissaires aux comptes

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**

**DELOITTE & ASSOCIES**

Yvon SALAÜN

Sylvain LAURIA

Frédéric MOULIN

Patrice CHOQUET